

#FINANCE DURABLE

**DANS UN MONDE QUI CHANGE,  
ACCÉLÉRONS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE  
ET LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX  
CLIMATIQUES**

**RAPPORT TCFD 2020**



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change

# GOVERNANCE 1 STRATÉGIE 2 GESTION DES RISQUES 3 INDICATEURS ET OBJECTIFS 4

## P.4 GOUVERNANCE DES ENJEUX CLIMATIQUES



**P.6** Le Conseil d'administration supervise la gestion des enjeux climatiques

**P.8** Le management est responsable de l'évaluation et de la gestion des risques et opportunités liés au climat

## P.12 INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES À LA STRATÉGIE ET AUX ACTIVITÉS DU GROUPE



**P.15** Les principaux facteurs de risques et d'opportunités liés au climat ont été identifiés

**P.18** BNP Paribas intègre ces risques et opportunités dans sa stratégie et toutes ses activités

**P.33** Résilience de la stratégie du groupe à différents scénarios climatiques

## P.34 IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT



**P.36** Processus d'identification et d'analyse des risques liés au climat

**P.47** Processus de gestion des risques liés au climat et intégration dans la gestion globale des risques

## P.50 INDICATEURS ET OBJECTIFS EMPLOYÉS POUR ÉVALUER ET GÉRER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT



**P.52** BNP Paribas a mis en place des indicateurs pour évaluer, suivre et piloter les enjeux climatiques

**P.58** BNP Paribas s'est fixé des objectifs quantitatifs pour la gestion des risques et opportunités liés au climat

**P.59** Synthèse des indicateurs et objectifs clés

P.61 CONCLUSION  
P.62 GLOSSAIRE  
P.63 TABLE DES MATIÈRES

# INTRODUCTION

**Le dérèglement climatique causé par les émissions anthropiques de gaz à effet de serre représente un défi considérable pour l'humanité.** L'Accord de Paris, signé en 2015, a défini un objectif susceptible d'en réduire sensiblement les risques et les effets : contenir l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels, et poursuivre les efforts pour limiter la hausse de la température à 1,5°C.

BNP Paribas, pleinement conscient de l'importance du changement climatique et de ses conséquences, risques comme opportunités, a choisi de traiter ce sujet à tous les niveaux de son organisation, depuis son Conseil d'administration et son Comité Exécutif jusqu'aux entités opérationnelles de ses différents métiers.

Fortement engagé dans la lutte contre le changement climatique depuis 2011, **le Groupe s'est fixé en 2018 l'ambition d'aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris.** En 2021, BNP Paribas renforce cet objectif en rejoignant la **Net Zero Banking Alliance** lancée par l'initiative Finance de l'ONU Environnement (UNEP-FI) en amont de la COP26. BNP Paribas s'engage, dans ce cadre, à **aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre avec la trajectoire requise pour financer un monde neutre en carbone en 2050.**

Cette ambition se décline dans tous ses métiers suivant une double dynamique : diminuer, d'une part, sa contribution au réchauffement climatique, en réduisant son soutien aux activités les plus émettrices de gaz à effet de serre et en alignant progressivement son portefeuille de crédits avec l'objectif de l'Accord de Paris ; soutenir fortement, d'autre part, la transition de ses clients particuliers, entreprises et investisseurs, par l'octroi de financements dédiés, l'adaptation des offres, la formation et la sensibilisation.

BNP Paribas étudie également attentivement les risques liés au climat susceptibles d'affecter ses activités, celles de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit, à court, moyen et long terme, et les intègre à son dispositif général de gestion des risques.

Enfin, le Groupe a mis en place et continue de développer des indicateurs afin de quantifier ses impacts, ses risques, sa contribution à la transition énergétique et ses progrès vers les objectifs qu'il s'est fixés.

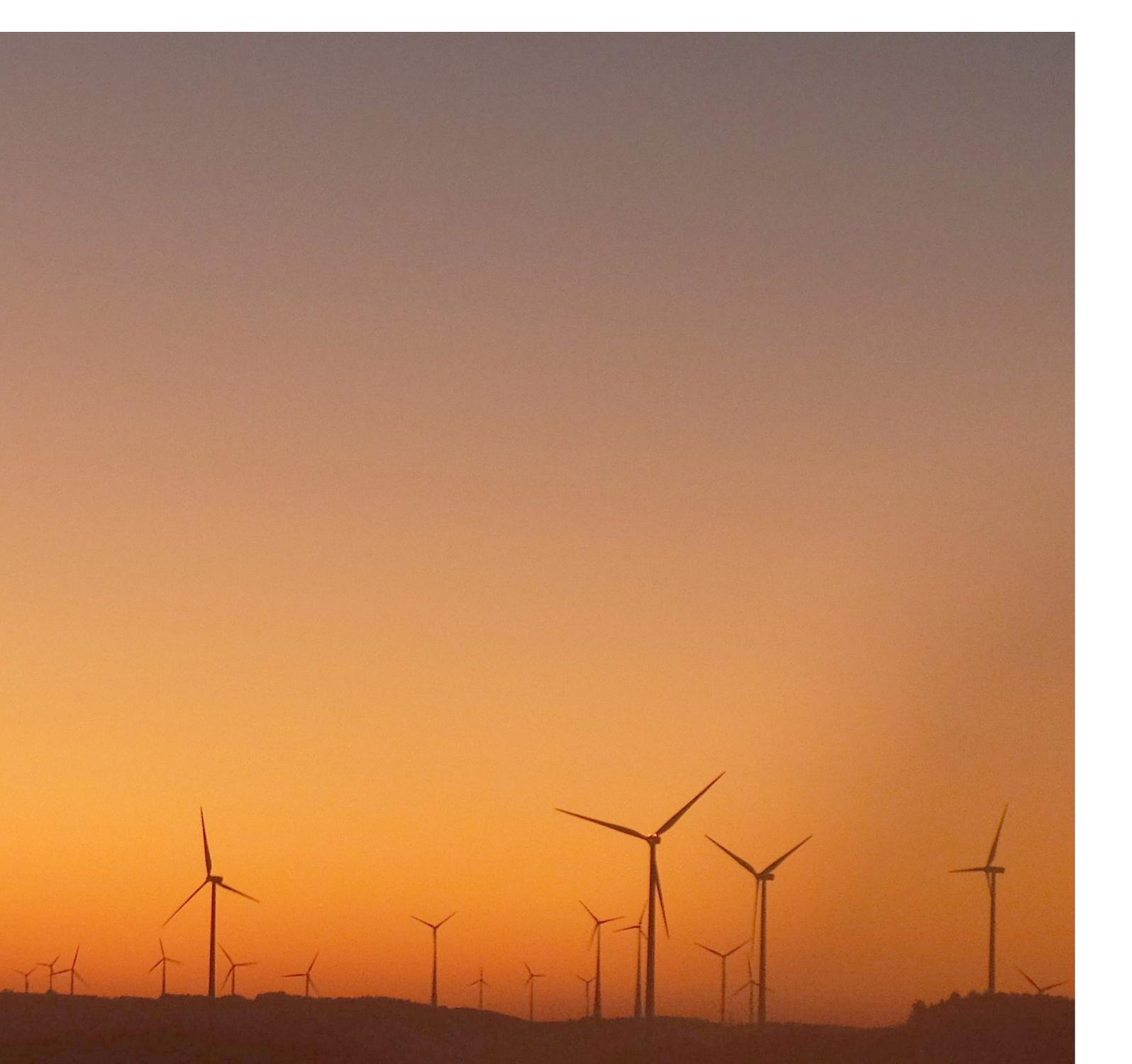
**BNP Paribas publie ici son deuxième rapport dédié aux enjeux climatiques, selon les recommandations de la Task force for Climate related Financial Disclosures<sup>1</sup> (TCFD)** et ses quatre piliers : Gouvernance, Stratégie, Gestion des risques, Indicateurs et objectifs. Nous avons cette année porté une attention particulière à décrire plus précisément l'intégration des enjeux climatiques aux processus de gestion des risques, au niveau Groupe et dans chacun de nos métiers.

**BNP Paribas est convaincu que la transparence est indispensable à une action coordonnée de tous les acteurs, entreprises, pouvoirs publics et citoyens,** seule réponse pertinente au défi planétaire que représente la modification de notre climat commun.

# 1

---

## GOUVERNANCE DES ENJEUX CLIMATIQUES



**Au vu de leur importance, les enjeux climatiques sont supervisés par les plus hautes instances dirigeantes de BNP Paribas : le Conseil d'administration et la Direction Générale du Groupe, avec une implication personnelle de son Administrateur Directeur Général, Jean-Laurent Bonnafé<sup>2</sup>. La stratégie climat est intégrée à l'ensemble des processus et activités du Groupe, à la fois par la voie managériale et par l'implication des Métiers et de plusieurs directions fonctionnelles, dont la Direction de l'Engagement d'Entreprise, la Direction de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) et la Fonction Risques (RISK).**

2 | Se référer notamment à l'Encadré 1, Implication de Jean-Laurent Bonnafé sur les sujets du climat et de la transition énergétique

# 1.1

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION SUPERVISE LA GESTION DES ENJEUX CLIMATIQUES

Le Conseil d'administration du Groupe est impliqué sur les sujets énergie et climat à plusieurs égards :

- Le Conseil d'administration valide la stratégie du Groupe, y compris sur les enjeux énergie et climat, en s'appuyant sur deux de ses comités spécialisés ;
- Quatre membres du Conseil d'administration ont une expertise en RSE, dont deux spécifiquement sur les enjeux climatiques ;
- Le Conseil d'administration valide la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs, liée pour partie à la performance du Groupe sur les enjeux RSE dont le climat ;
- Le Conseil d'administration valide les indicateurs, politiques et engagements liés au climat présentés dans le document d'enregistrement universel.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LA STRATÉGIE DU GROUPE, Y COMPRIS SUR LES ENJEUX ÉNERGIE ET CLIMAT, EN S'APPUYANT SUR DEUX DE SES COMITÉS SPÉCIALISÉS

Conformément à son règlement intérieur, le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de BNP Paribas et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux des activités de BNP Paribas<sup>3</sup>. À ce titre, il valide la politique RSE de la Banque, construite en ligne avec les 17 objectifs de développement durables (ODD) de l'ONU, dont l'objectif 13 consacré à la lutte contre les changements climatiques.

Il examine régulièrement, en lien avec la stratégie qu'il a définie, les opportunités et les risques tels que les risques financiers, juridiques, opérationnels, sociaux et environnementaux ainsi que les mesures prises en conséquence.

Parmi les quatre comités spécialisés chargés d'assister le Conseil d'administration, deux sont plus particulièrement impliqués dans la supervision des risques et opportunités liés à la RSE et au climat :

Le Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE (CGEN), est chargé de suivre les questions relatives à la responsabilité sociale et environnementale. À ce titre, il s'assure de la contribution du Groupe à un développement économique durable et responsable, notamment par un financement de l'économie de manière éthique, par la promotion du développement et de l'engagement des collaborateurs, par la protection de l'environnement et le combat contre le changement climatique<sup>4</sup>.

Par ailleurs, le CGEN fixe des objectifs à atteindre en ce qui concerne la diversité en termes de qualifications et d'expériences professionnelles parmi les Membres de l'organe de direction afin de s'assurer qu'à tout moment, ils disposent des compétences nécessaires afin de comprendre les risques, les enjeux, dont les enjeux sociaux et environnementaux, et les évolutions potentielles de la Société<sup>5</sup>.

Le Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité (CCIRC) conseille le Conseil d'administration sur l'adéquation de la stratégie globale de BNP Paribas et la tolérance aux risques, dont ceux liés au climat, tant actuels que futurs. Il assiste le Conseil d'administration lorsque celui-ci contrôle la mise en œuvre de cette stratégie par les dirigeants effectifs et par le responsable de la Direction des Risques. Pour cela, il examine les grandes orientations de la politique de risques du Groupe, y compris ceux de nature sociale et environnementale, en s'appuyant sur les mesures de risques et de rentabilité des opérations qui lui sont communiquées en application de la réglementation, ainsi que d'éventuelles questions spécifiques liées à ces sujets et à ces méthodes.

Le CCIRC revoit le *Risk Appetite Statement* (RAS), qui contient des indicateurs mesurant le profil de risque du Groupe pour les différents types de risques auxquels il est exposé. À chaque indicateur sont assortis des seuils qui reflètent différents niveaux de risque et qui, lorsqu'ils sont atteints, conditionnent un processus préétabli d'information de la Direction Générale et du Conseil d'administration et le cas échéant, de plans d'action à mettre en œuvre. Ces indicateurs sont suivis dans le tableau de bord des risques présenté au CCIRC ; l'un de ces indicateurs est directement lié aux risques liés au climat : le mix énergétique primaire et secondaire financé par BNP Paribas.

Cette répartition des rôles et responsabilités au sein du Conseil d'administration et de ces comités relativement à la supervision des enjeux climatiques est schématisée sur la Figure 1.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

- détermine les orientations de l'activité de BNP Paribas et veille à leur mise en œuvre par la Direction Générale,
- examine régulièrement, en lien avec la stratégie qu'il a définie, les opportunités et les risques, notamment environnementaux, ainsi que les mesures prises en conséquence.

#### COMITÉ DE CONTRÔLE INTERNE, DES RISQUES ET DE LA CONFORMITÉ (CCIRC)

- Michel Tilmant
- Rajna Gibson-Brandon\*
- Monique Cohen\*
- Fields Wicker-Miurin
- Hugues Epailard

- examine les grandes orientations de la politique de risques du Groupe, y compris ceux de nature sociale et environnementale

#### COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE, DES NOMINATIONS ET DE LA RSE (CGEN)

- Monique Cohen\*
- Marion Guillou\*\*
- Pierre-André de Chalendar\*\*
- Daniela Schwarzer

- s'assure de la contribution du Groupe à un développement économique durable et responsable, notamment par le combat contre le changement climatique;
- s'assure qu'à tout moment, les membres du Conseil d'administration disposent des compétences nécessaires afin de comprendre les risques, les enjeux, dont les enjeux sociaux et environnementaux.

\* Expertise RSE  
\*\* Expertise RSE et Climat

Figure 1 | Implication du Conseil d'Administration et de deux de ses Comités sur les sujets climatiques

3 | Règlement intérieur du Conseil d'Administration, article 1.1

4 | Règlement intérieur du Conseil d'Administration, article 9.1

5 | Politique en matière d'aptitude des membres de l'organe de direction et des titulaires des postes clés, chapitre VI.

Les thématiques climatiques ont été spécifiquement abordées dix fois lors de conseils et comités en 2020 :

- Lors de deux des six réunions du CGEN, dans le cadre de la présentation des faits marquants 2019 et des perspectives 2020, et d'un échange sur les roadshows dédiés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
- Lors de deux des neuf réunions du CCIRC, dans le cadre de la revue du rapport sur le contrôle interne figurant dans le DEU 2019, et de l'analyse de l'enveloppe sectorielle Pétrole et Gaz ;
- Lors de six des douze réunions du Conseil d'administration, dans le cadre de la présentation des comptes rendus des travaux du CGEN et du CCIRC, de la participation à une séance du Conseil des représentants du Mécanisme de Surveillance Unique (MSU) émanant de la Banque centrale européenne (BCE) et des représentants de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et de la présentation de l'ESG Action Plan, un programme transversal ayant pour objectif de renforcer le dispositif ESG du Groupe (cf. chapitre 3).



#### QUATRE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ONT UNE EXPERTISE EN RSE, DONT DEUX SPÉCIFIQUEMENT SUR LES ENJEUX CLIMATIQUES

L'identification, la sélection et la recommandation des personnes susceptibles d'être administrateurs suivent un processus strict visant à s'assurer du maintien de la diversité et de la compétence collective du Conseil d'administration en considération de l'évolution de la stratégie de la Banque. À l'issue de ce processus, la responsabilité sociale et environnementale des entreprises est l'un des trois domaines d'expertise clés pour 4 des 14 administrateurs de la Banque<sup>6</sup>. Parmi eux, deux ont une expertise reconnue en termes de climat :

- **Marion Guillou**, administratrice de BNP Paribas depuis mai 2013, est l'**une des 13 experts du Haut Conseil pour le Climat** installé en novembre 2018 par le Président de la République Française. Cette instance, composée d'experts de la science du climat, de l'économie, de l'agronomie et de la transition énergétique, est chargée d'apporter un éclairage indépendant sur la politique du Gouvernement en matière de climat. Auparavant chercheuse, Marion Guillou a été présidente directrice générale de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) (2004-2012), présidente du conseil d'administration de l'École Polytechnique (2008-2013), directrice générale de l'INRA (2000-2004). Elle a créé l'initiative européenne sur l'agriculture, l'alimentation et le changement climatique (IPI-FACCE).
- **Pierre-André de Chalendar**, administrateur depuis mai 2012, contribue depuis de nombreuses années à la mobilisation des entreprises sur les questions climatiques. Président Directeur général de la compagnie de Saint Gobain depuis 2010, un acteur clé de la rénovation énergétique, il a dirigé de 2012 à 2015 le *think tank* Entreprises pour l'Environnement et à ce titre était un des leaders de la mobilisation des entreprises françaises au premier Business Climate Summit organisé à Paris en 2015 en amont de la COP21. Il a publié en 2016 l'ouvrage « Notre combat pour le climat. Un monde décarboné et en croissance, c'est possible », décrivant le rôle central que doivent jouer les entreprises dans le combat contre le réchauffement climatique.

Par ailleurs, **Jean-Laurent Bonnafé**, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas, s'implique personnellement sur les sujets du climat et de la transition énergétique, comme en témoignent plusieurs de ses prises de position publiques (cf. Encadré 1).

#### Encadré 1 | Implication de Jean-Laurent Bonnafé sur les sujets du climat et de la transition énergétique

À travers ses prises de position, Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas, a pleinement engagé le Groupe qu'il dirige dans son rôle de financeur de la transition énergétique et dans la lutte contre le dérèglement du climat. Sa conviction profonde de l'importance des enjeux climatiques est notamment reflétée dans différents articles de presse et dans ses publications LinkedIn.

Il affirmait ainsi, dans La Tribune du 11 décembre 2020 : « **L'avenir pour BNP Paribas se pense nécessairement post-transition énergétique. Les entreprises qui n'auraient pas compris la nécessité de changer n'ont plus d'avenir et nous ne voyons aucun intérêt à poursuivre nos relations avec elles.** »

Il est également devenu en 2019 président du think tank Entreprises pour l'Environnement (EpE) qui travaille à placer les enjeux écologiques au cœur des stratégies de la cinquantaine d'entreprises qui en sont membres. En tant que président d'EpE, Jean-Laurent Bonnafé a été à l'initiative d'une tribune, signée par plus de 90 CEO et publiée dans Le Monde daté du 5 mai 2020, appelant à mettre « l'environnement au cœur de la reprise économique » qui suivra la crise sanitaire du Covid-19, notamment en cherchant à « **rendre nos outils industriels en Europe plus résilients, à les décarboner et à réduire notre empreinte carbone** ».

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LA RÉMUNÉRATION VARIABLE DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX EXÉCUTIFS, LIÉE POUR PARTIE À LA PERFORMANCE DU GROUPE SUR LES ENJEUX RSE DONT LE CLIMAT**

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux exécutifs comprend une part variable annuelle qui évolue en fonction de critères représentatifs des résultats du Groupe, de critères liés à la RSE (à hauteur de 10 %) et d'une appréciation qualitative effectuée par le Conseil d'administration (à hauteur de 15 %).

L'attribution de la fraction de la rémunération variable annuelle liée aux critères RSE repose sur une mesure multicritères fondée sur une approche holistique des actions entreprises par le Groupe vis-à-vis de l'extérieur aux plans environnemental, sociétal et social. Comme illustré ci-contre Figure 2, cette structure de rémunération intègre trois critères pondérés chacun à 3,33 % :

- Un critère apprécié par le Conseil d'administration : évaluation des faits marquants de l'année principalement au regard des enjeux climatiques et sociaux (voir Encadré 2) ;
- Un critère lié au marché : évaluation par des agences de notation extra-financière du positionnement de BNP Paribas par rapport à ses pairs en matière de RSE ;
- Un critère lié aux collaborateurs : alignement avec les objectifs retenus en matière de RSE dans la rémunération due au titre du plan de fidélisation attribué à des collaborateurs clés du Groupe.

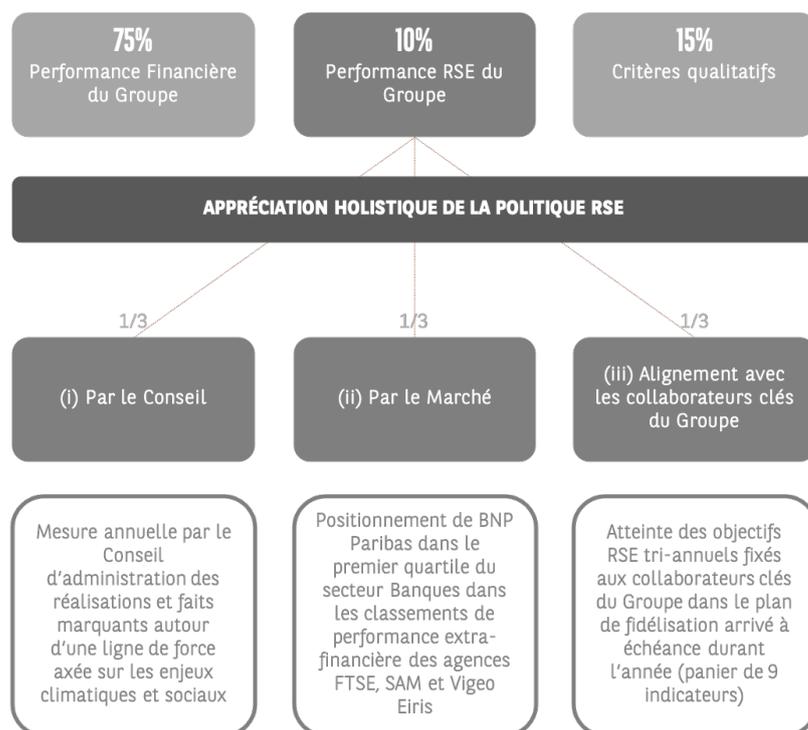


Figure 2 | Part de la rémunération variable des dirigeants mandataires sociaux exécutifs liée à performance RSE

Ces objectifs de performance RSE ont été considérés comme pleinement atteints pour l'exercice 2020.

**Encadré 2 | Appréciation par le Conseil d'administration des réalisations et faits marquants relatifs à la RSE pour l'année 2020**

Concernant l'évaluation par le Conseil, ce critère a été considéré accompli compte tenu des faits marquants de l'année 2020 au regard des enjeux climatiques et sociaux. Le Conseil d'administration notamment relevé sur le volet de la transition énergétique et écologique les réalisations suivantes :

- La Banque a annoncé un calendrier de sortie totale du charbon thermique d'ici 2030 dans l'UE et l'OCDE et d'ici 2040 dans le reste du monde ;
- L'adoption de la méthodologie dite PACTA à l'initiative de BNP Paribas et de quatre autres banques internationales afin d'évaluer l'alignement du portefeuille de crédits de la Banque avec l'Accord de Paris.

Il a également souligné la mise en place de l'ESG Action Plan, programme pluriannuel transverse visant à renforcer le dispositif ESG du Groupe.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VALIDE LES INDICATEURS, POLITIQUES ET ENGAGEMENTS RELATIFS AU CLIMAT PRÉSENTÉS DANS LE DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL**

Les éléments clés de la gestion des enjeux climatiques par BNP Paribas sont présentés dans le Document d'enregistrement universel, validé par le Conseil d'administration et déposé à l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ils sont notamment détaillés dans le chapitre 7.5 consacré à « Notre responsabilité environnementale : accélérer la transition énergétique et écologique » et dans le chapitre 7.6 « Synthèse de la gestion des enjeux liés au climat », et font l'objet d'une revue par l'un des commissaires aux comptes (CAC), désigné organisme tiers indépendant (OTI), dans le cadre de leur rapport sur la déclaration de performance extra-financière (DPEF).

# 1.2

## LE MANAGEMENT EST RESPONSABLE DE L'ÉVALUATION ET DE LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Les orientations stratégiques liées au climat décidées en Conseil d'administration sont déclinées opérationnellement au sein du Groupe par l'ensemble de la structure de management :

- Les Dirigeants Effectifs<sup>7</sup> déterminent la politique climatique du Groupe et pilotent sa performance ;
- La Direction de l'Engagement d'Entreprise et la Direction de la RSE sont en charge de la mise en œuvre de la stratégie relative au climat ;
- Des équipes RSE dédiées et un réseau de correspondant s'assurent le déploiement des politiques liées au climat dans toutes les entités du Groupe ;
- La Fonction Risques (RISK) et les entités opérationnelles sont responsables de la gestion des risques, y compris ceux liés au climat ;
- La rémunération des collaborateurs clés de BNP Paribas est en partie indexée sur des données de performance RSE du Groupe, en lien avec les enjeux énergie et climat.

### LES DIRIGEANTS EFFECTIFS DÉTERMINENT LA POLITIQUE CLIMATIQUE DU GROUPE ET PILOTE SA PERFORMANCE

Pour les risques et opportunités liés au climat comme pour l'ensemble des sujets, le Directeur Général et le Directeur Général délégué proposent au Conseil d'administration la stratégie du Groupe, puis conduisent la gestion de la société et le pilotage de sa performance. Ainsi **Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général, est responsable en dernier ressort de la stratégie climat** dont est en charge le Directeur de l'Engagement d'Entreprise, membre du Comité Exécutif, dans le cadre de ses fonctions de supervision de la RSE. La Direction de l'Engagement d'Entreprise, la Direction de la RSE et la Fonction Risques et les entités opérationnelles sont en charge de la mise en œuvre de la stratégie relative au climat

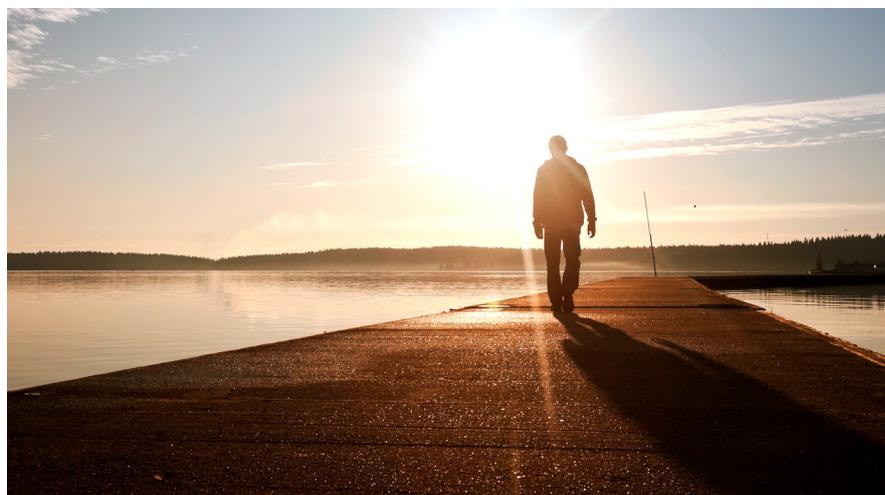
Tout au long de l'année 2020, la stratégie climat du Groupe, la mise en œuvre de la politique d'alignement du portefeuille de crédit avec l'Accord de Paris et les principaux indicateurs associés ont été discutés lors de points réguliers présidés par Jean-Laurent Bonnafé.

### LA DIRECTION DE L'ENGAGEMENT D'ENTREPRISE ET LA DIRECTION DE LA RSE SONT EN CHARGE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE RELATIVE AU CLIMAT

Représentée au Comité Exécutif du Groupe, la Direction de l'Engagement d'Entreprise, créée en 2017, est chargée de :

- renforcer les pratiques de RSE et de diversité, et ainsi faire converger tous les leviers de l'entreprise pour répondre aux grands enjeux de société ;
- définir et mettre en œuvre les engagements en matière de développement économique, d'environnement et de transition énergétique, d'inclusion sociale et de valorisation des territoires, de diversité et de promotion des droits humains.

Dans le Manifeste de l'engagement de BNP Paribas<sup>8</sup>, il est ainsi rappelé que « nous allons nous mobiliser pour des causes sur lesquelles nous disposons de leviers forts, en faisant converger offre commerciale, partenariats, actions d'employeur, politiques d'achat, projets solidaires, mécénat, volontariat et intrapreneuriat... ». **Cette mobilisation recouvre quatre domaines, dont celui du climat** : « [...] Pour le climat, en devenant avec nos clients et partenaires, des accélérateurs de la transition énergétique et en privilégiant les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mobilité durable, l'économie circulaire, etc. ».



7 | Jean-Laurent Bonnafé, en tant que Directeur Général, et Philippe Bordenave, en tant que Directeur Général Délégué  
8 | [https://group.bnpparibas/uploads/file/manifeste\\_25\\_01\\_2018\\_fr\\_lien.pdf](https://group.bnpparibas/uploads/file/manifeste_25_01_2018_fr_lien.pdf)

Le pilotage des engagements RSE de la Banque est assuré par la Direction de la RSE. Composée d'une trentaine de personnes, celle-ci est rattachée à la Direction de l'Engagement d'entreprise et structurée de la façon suivante (Figure 3) :

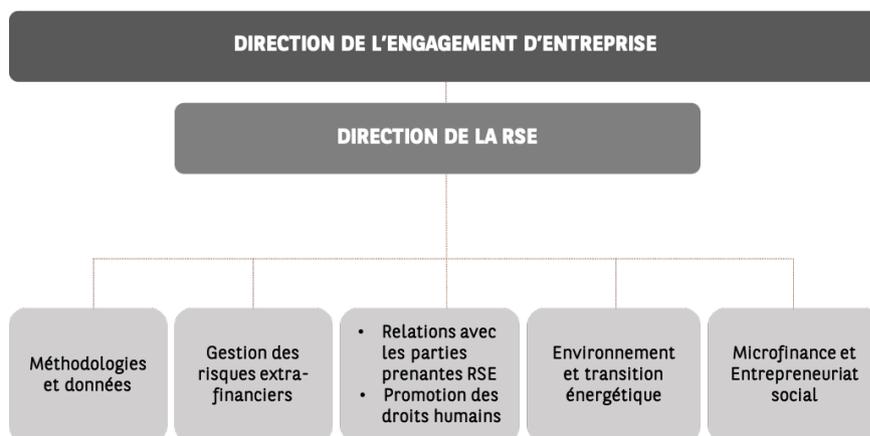


Figure 3 | Organigramme de la Direction de la RSE

Au sein de la Direction de la RSE, l'équipe « Gestion des risques extra-financiers » a notamment pour rôle d'identifier les risques environnementaux, dont ceux liés au climat, susceptibles d'avoir un impact sur l'ensemble des relations commerciales du Groupe et de définir des politiques sectorielles<sup>9</sup> afin de limiter les risques Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) auxquels BNP Paribas est exposé.

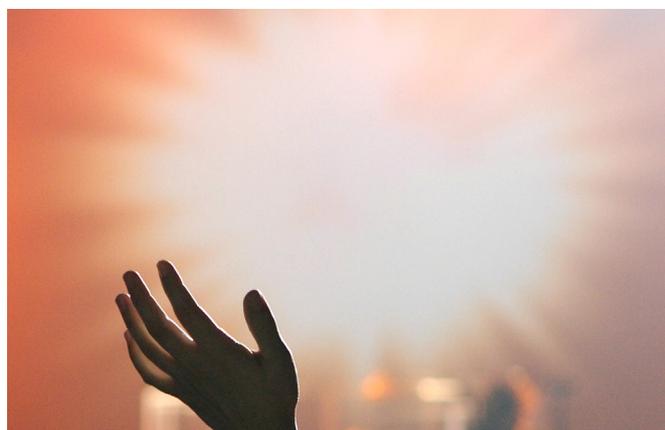
L'équipe « Environnement et transition énergétique », créée en 2018, a notamment pour objet d'aider l'ensemble des métiers à saisir les opportunités commerciales liées au climat et à la transition énergétique ; elle est en contact permanent avec les Fonctions et les métiers dans l'ensemble du Groupe pour développer ces opportunités.

La Direction de la RSE s'appuie sur des expertises variées, détaillées dans l'Encadré 3.

**DES ÉQUIPES RSE DÉDIÉES ET UN RÉSEAU DE CORRESPONDANTS ASSURENT LE DÉPLOIEMENT DES POLITIQUES LIÉES AU CLIMAT DANS TOUTES LES ENTITÉS DU GROUPE**

La Direction de la RSE s'appuie sur un réseau créé en 2012, qui œuvre dans les pôles, métiers, réseaux, fonctions et filiales afin de faciliter le déploiement de la politique RSE dans l'ensemble du Groupe. Au total, plus de 170 personnes consacrent la totalité ou la majorité de leur temps à prendre en charge les sujets RSE, y compris les sujets liés au climat, au sein de BNP Paribas.

Dans chaque entité, le responsable de la RSE reporte à un membre du Comité Exécutif afin de garantir l'intégration de ces enjeux dans la stratégie globale.



**Encadré 3 | Expertises de la direction de la RSE sur les sujets énergie et climat**

La Direction de la RSE comporte de nombreux experts de la transition énergétique, du financement et des enjeux climatiques aux profils complémentaires :

- **Astrid Behaghel** dispose de 15 ans d'expérience en ingénierie de projets énergétiques, en gestion de projets à l'international et en expertise du secteur électrique ;
- **Elisabeth Hipeau** a 25 ans d'expérience dans différents secteurs de l'industrie, dont le raffinage et la pétrochimie, et 5 ans comme responsable de la gestion des risques ESG ;
- **Nathalie Jaubert** compte 23 ans d'expérience professionnelle : 11 ans en banque de marché et 11 ans à la Direction RSE de BNP Paribas, dont 6 en tant que Directrice adjointe ;
- **Julie Miller** a 15 ans d'expérience, dont 10 ans en banque de financement et d'investissement et près de 4 ans comme responsable de politiques RSE du Groupe, notamment sur les sujets de transition énergétique ;
- **Guillaume Poupy** a œuvré près de 10 ans dans l'accompagnement des entreprises dans leurs démarches RSE, tout particulièrement concernant leur transition énergétique ;
- **Jacky Prudhomme** a plus de 20 ans d'expérience dans l'évaluation des risques ESG, la finance durable et les investissements responsables ;
- **Sébastien Soleille** bénéficie de 20 ans d'expérience en transition énergétique et en développement durable, acquise au service du ministère français en charge de l'environnement, chez un acteur majeur du secteur de l'énergie et en tant que Directeur Conseil en transition énergétique.

### LA FONCTION RISQUES (RISK) ET LES ENTITÉS OPÉRATIONNELLES SONT RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES, Y COMPRIS CEUX LIÉS AU CLIMAT

Conformément à l'organisation interne du dispositif de contrôle permanent, les entités opérationnelles constituent la première ligne de défense. Elles regroupent les premiers acteurs du contrôle permanent, responsables de la maîtrise de leurs risques, y compris ceux liés aux facteurs environnementaux.

Au sein de ce dispositif, **RISK, fonction indépendante de contrôle, est en charge de l'organisation et de la supervision du dispositif global de maîtrise des risques auxquels le Groupe est exposé dans son périmètre de responsabilité, dont ceux liés aux facteurs environnementaux et sociaux.**

Dans ce cadre, RISK a pour mission de définir, développer, mettre en œuvre et maintenir, en étroite collaboration avec la Direction RSE du Groupe, le cadre afférent à la gestion des risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux.

Une équipe dédiée, *RISK ESG Centre of Expertise*, constituée d'une dizaine de personnes, a été créée en 2020. En collaboration avec les autres parties prenantes du Groupe, cette équipe est chargée de contribuer :

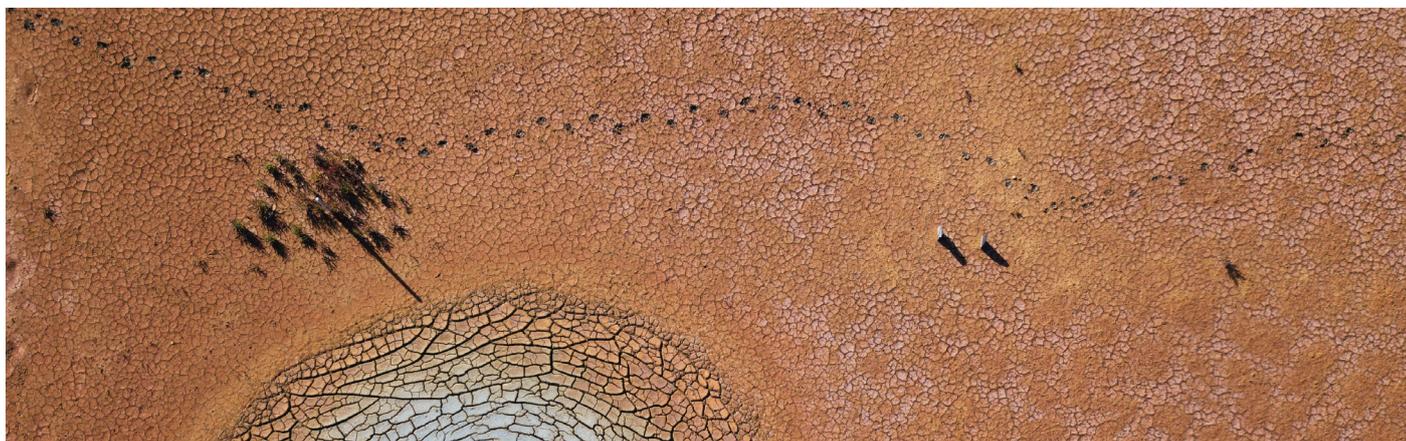
- à la définition des normes, méthodologies, indicateurs et outils internes d'analyse et de suivi des caractéristiques ESG dans les portefeuilles du Groupe ;
- au renforcement du dispositif de gestion des risques associés à ces facteurs ESG ;
- au suivi des évolutions réglementaires relatives aux risques ESG et aux travaux de place dans ce domaine ;
- à la sensibilisation et à la formation des équipes de RISK à l'incidence potentielle de ces facteurs ESG sur la gestion des risques et aux développements méthodologiques afférents.

Cette équipe participe activement au pilotage de l'*ESG Action Plan*. Ce programme du Groupe, conduit sous la co-responsabilité du Directeur de l'Engagement d'Entreprise et du Responsable de la Fonction Risques, vise à renforcer le dispositif ESG du groupe (cf. **Section 3. Gestion des Risques**).

### LA RÉMUNÉRATION DES COLLABORATEURS CLÉS DE BNP PARIBAS EST EN PARTIE INDEXÉE SUR DES DONNÉES DE PERFORMANCE RSE DU GROUPE, EN LIEN AVEC LES ENJEUX ÉNERGIE ET CLIMAT

Depuis 2012, BNP Paribas a mis en place un tableau de bord composé d'indicateurs RSE, afin de piloter sa stratégie dans ce domaine. Le suivi de ce tableau de bord est effectué sur une base annuelle par le Comité Exécutif et le Conseil d'administration du Groupe. **Neuf de ces indicateurs sont intégrés dans le calcul du plan de fidélisation à trois ans de plus de 7 700 collaborateurs clés<sup>10</sup> du Groupe**, où ils pèsent pour 20% dans les conditions de versement. Deux de ces critères (mentionnés dans le Tableau 7, page 59) sont directement liés aux enjeux énergie - climat :

- **Montant des financements consacrés aux énergies renouvelables ;**
- **Bilan d'émission de gaz à effet de serre en  $\text{teqCO}_2$ /ETP** (énergie consommée dans les bâtiments et déplacements professionnels).

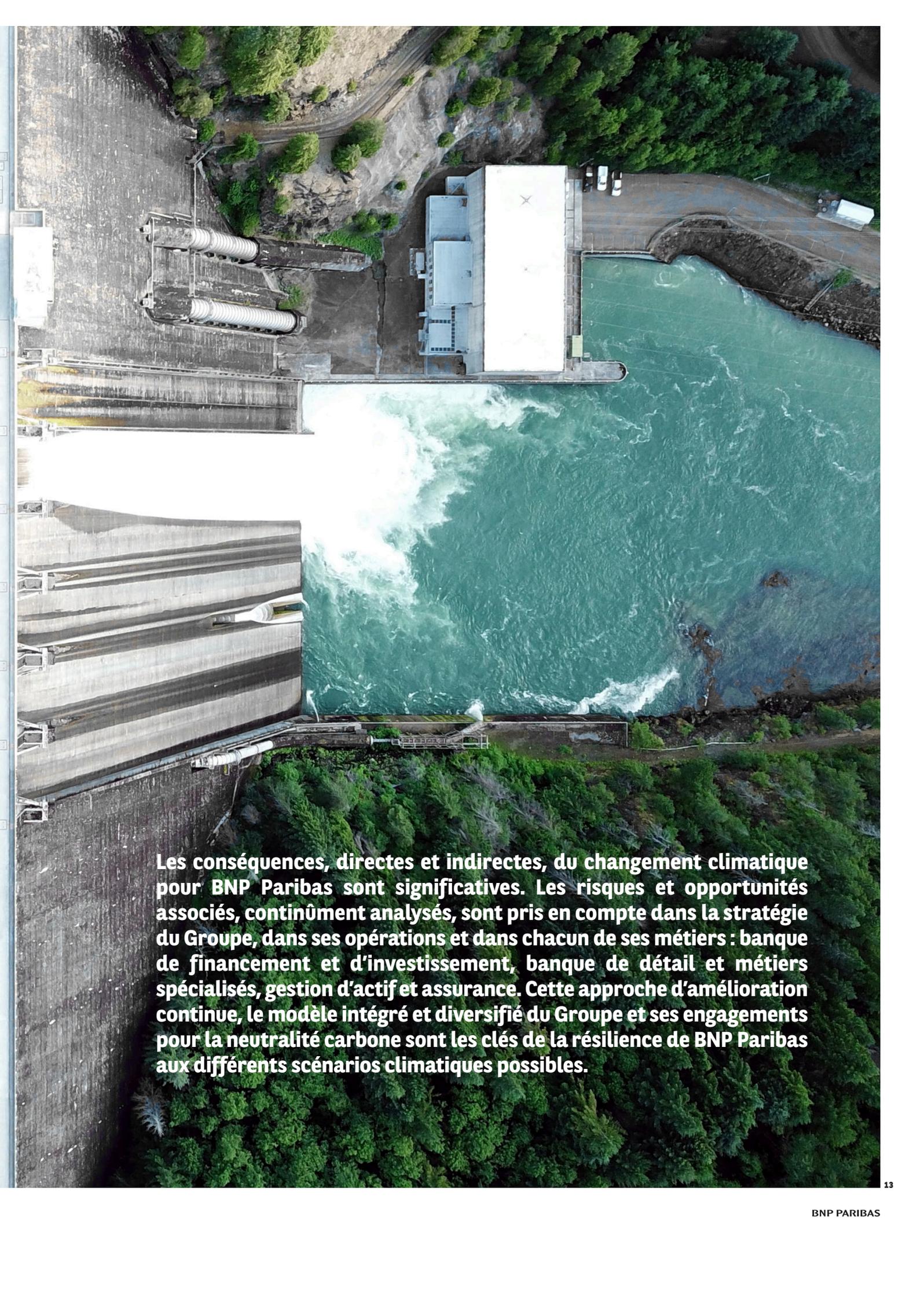


10 | Collaborateurs clés : senior managers, collaborateurs à fort potentiel ou ressources clés locales.

# 2

---

## STRATÉGIE INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES À LA STRATÉGIE ET AUX ACTIVITÉS DU GROUPE

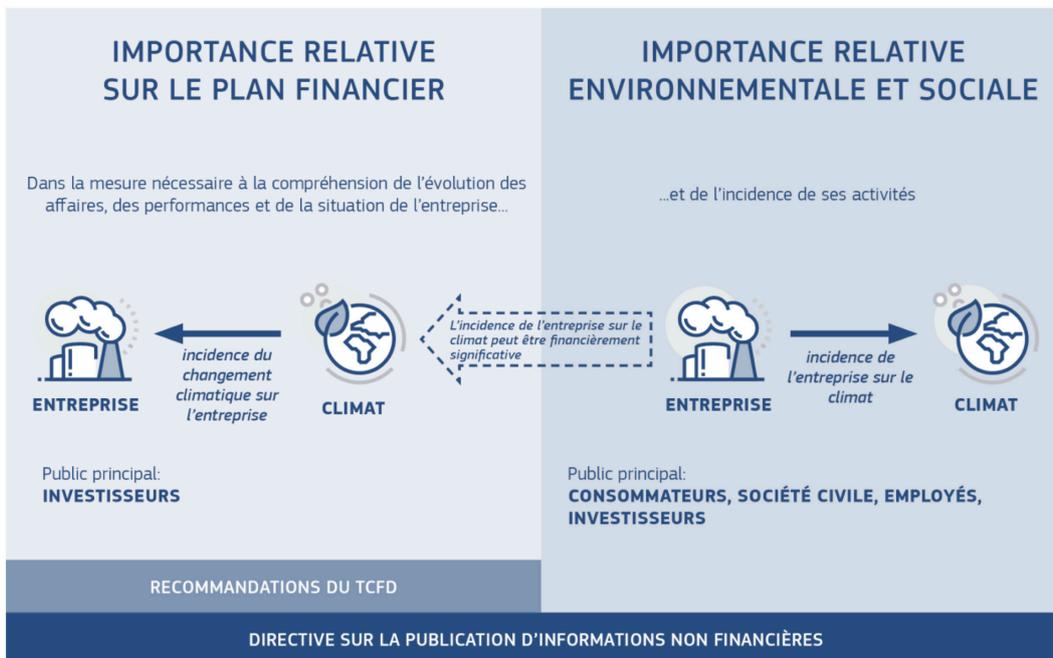
An aerial photograph of a large dam structure. The dam is made of concrete and has several spillways. Water is flowing through the spillways, creating white rapids. The reservoir behind the dam is a deep blue-green color. The surrounding area is lush with green trees and vegetation. There are some buildings and a road near the dam.

**Les conséquences, directes et indirectes, du changement climatique pour BNP Paribas sont significatives. Les risques et opportunités associés, continûment analysés, sont pris en compte dans la stratégie du Groupe, dans ses opérations et dans chacun de ses métiers : banque de financement et d'investissement, banque de détail et métiers spécialisés, gestion d'actif et assurance. Cette approche d'amélioration continue, le modèle intégré et diversifié du Groupe et ses engagements pour la neutralité carbone sont les clés de la résilience de BNP Paribas aux différents scénarios climatiques possibles.**

Depuis plusieurs années, BNP Paribas a entrepris d'examiner, de manière toujours plus approfondie, les diverses implications du changement climatique pour son activité. Cette analyse s'appuie, dans une démarche de double matérialité illustrée Figure 4, à la fois :

- sur l'identification des conséquences, risques comme opportunités, des dérèglements climatiques sur BNP Paribas, ses clients et les entreprises dans lesquelles le Groupe investit, et des politiques d'adaptation et d'atténuation mises en œuvre pour y répondre (approche *outside in*). L'analyse des facteurs de risques climatiques fait l'objet d'un processus rigoureux intégré aux dispositifs de gestion des risques de la Banque détaillé au chapitre 3. Les opportunités ont été identifiées dans chacun des métiers de la Banque au cours de revues stratégiques d'activité. Les résultats de ces analyses sont présentés au [paragraphe 2.1](#) de ce chapitre (p 15).

- sur l'évaluation de l'incidence sur le climat de l'activité de BNP Paribas et de celle de ses clients et des entreprises dans lesquelles le Groupe investit, (approche *inside out*). En tant que première banque de la zone euro et acteur bancaire international de premier plan, BNP Paribas est un acteur pleinement intégré à l'économie mondiale, actif dans tous les secteurs d'activité. Le Groupe concentre donc en conséquence son action de réduction des risques liés au climat en priorité sur les secteurs les plus fortement carbonés : l'extraction d'énergies fossiles, la production d'électricité, le transport, l'acier et le ciment.



Développé notamment dans les Lignes directrices sur l'information non financière publiées par la Commission européenne<sup>11</sup>, le principe de double matérialité consiste à considérer simultanément, dans le choix des informations non financières jugées importantes, l'impact du changement climatique sur l'activité de l'entreprise et l'incidence de l'entreprise sur le climat.

\* L'importance relative sur le plan financier s'entend ici au sens large de l'impact sur la valeur de l'entreprise, et pas seulement de l'impact sur les données financières comptabilisées dans les états financiers.

Figure 4 | Le principe de double matérialité

Les enjeux climatiques sont pris en compte dans les activités de BNP Paribas et dans sa stratégie, à la fois dans ses activités de banque de financement et d'investissement (*Corporate & Institutional Banking*), de banque de détail et métiers spécialisés (*Retail Banking and Specialised Business Lines*), de gestionnaire d'actif et assureur (*Investment & Protection Services*), et sur son périmètre opérationnel. Ces éléments sont présentés dans le [paragraphe 2.2](#) (p 18).

Enfin, la Banque s'efforce d'évaluer sa résilience aux conséquences prévisibles du changement climatique prospectifs afin d'évaluer sa résilience. Cette approche est détaillée au [paragraphe 2.3](#) (p 33).

# 2.1

## LES PRINCIPAUX RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS

Le changement climatique et ses conséquences, directes et indirectes, sont porteurs de risques et d'opportunités pour BNP Paribas :

- Le changement climatique représente des facteurs de risques pour le Groupe ;
  - Le réchauffement climatique et les dérèglements qui en résultent constituent des facteurs de risques affectant toutes les activités de la banque ;
  - Différents facteurs de risque proviennent de la nécessaire transition énergétique et écologique ;
  - Les risques physiques liés au climat touchent également les activités du Groupe ;
- La transition énergétique et l'adaptation aux dérèglements climatiques constituent également des opportunités pour BNP Paribas.

### 2.1.1. LE CHANGEMENT CLIMATIQUE REPRÉSENTE DES FACTEURS DE RISQUES POUR LE GROUPE

#### LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET LES DÉRÈGLEMENTS QUI EN RÉSULTENT CONSTITUENT DES FACTEURS DE RISQUES AFFECTANT TOUTES LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE

Comme précisé dans le Chapitre 5 de son Document d'enregistrement universel 2020, « Le Groupe BNP Paribas pourrait voir son activité perturbée et connaître des pertes en raison des risques liés au changement climatique tels que des risques de transition, des risques physiques ou des risques de responsabilité. »

En effet, le Groupe BNP Paribas est exposé aux risques liés au changement climatique, directement sur ses propres opérations ou indirectement via ses activités de financement et d'investissement. Les principaux types de risques liés au changement climatique sont les suivants :



#### LES RISQUES DE TRANSITION

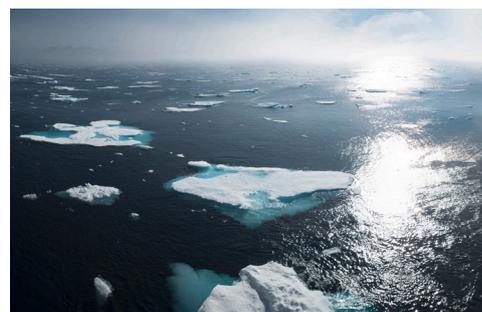
qui résultent d'une modification du comportement des agents économiques et financiers en réponse à la mise en place de politiques énergétiques ou de changements technologiques.

En outre, des **risques de responsabilité** peuvent naître de ces deux risques. Ils correspondent aux litiges potentiels, demandes d'indemnisations, poursuites judiciaires intentées contre une entreprise, un État, une institution financière qui pourraient être tenus responsables par tout intervenant ou citoyen ayant souffert d'un changement climatique. En cohérence avec les travaux internationaux et en particulier ceux du Réseau des superviseurs et des banques centrales pour le verdissement du système financier (NGFS), BNP Paribas considère les risques associés à l'émergence de procédures judiciaires liées au changement climatique pour les entreprises et les investisseurs, dont les risques de responsabilité, comme un sous-ensemble des risques physiques et de transition.



#### LES RISQUES PHYSIQUES

conséquences de l'impact direct du changement climatique sur les personnes et les biens via des épisodes météorologiques extrêmes ou des risques de long terme tels que la montée des eaux ou l'augmentation des températures.



BNP Paribas suit l'impact potentiel de ces risques dans le cadre de la conduite de son activité, dans celle de ses contreparties ou dans ses investissements pour compte propre ou pour compte de tiers. Le Groupe intègre ainsi ces risques à son processus de gestion des risques et renforce progressivement leur évaluation, au fur et à mesure des avancées dans les méthodologies de mesure et d'analyse de ces facteurs et de leur incidence sur les risques traditionnels, notamment ceux relatifs à la qualité de crédit.

Les méthodologies d'analyse quantitative des facteurs de risques climatiques et des mécanismes de transmission aux risques traditionnels sont encore en développement.

Par conséquent, l'évaluation quantitative de la matérialité de ces facteurs sera progressive, au fur et à mesure de la construction de méthodes et d'indicateurs et de leur intégration au processus de gestion des risques.

Ces processus sont détaillés au chapitre « 3. Gestion des Risques » de ce rapport (p 34).

**DIFFÉRENTS FACTEURS DE RISQUE PROVIENNENT DE LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE**

Les analyses qualitatives menées, reposant sur le jugement expert, ont conduit à l'identification des principaux risques de transition liés aux facteurs climatiques pour BNP Paribas. Ils sont présentés dans le Tableau 1.

Une indication de l'horizon de temps auquel chaque risque est susceptible de se matérialiser est donnée : court terme (CT), jusqu'à deux ans ; à moyen terme (MT), entre trois et dix ans ; ou long terme (LT), après dix ans. L'importance potentielle de chaque risque est également estimée, sur la base de jugements d'experts (entre « + », modérée, et « ++++ », très significative).

Tableau 1 | Quelques-uns des risques de transition liés au climat pour BNP Paribas

FACTEUR DE RISQUE	CATÉGORIE DE RISQUE	DESCRIPTION	HORIZON TEMPOREL	ACTIVITÉS CONCERNÉES	IMPORTANCE POTENTIELLE DE L'IMPACT
	<b>RISQUE DE TRANSITION</b>	Risque de sous-performance de fonds surexposés à des secteurs d'activités ou entreprises fortement émetteurs de gaz à effet de serre, susceptibles d'être soumis à une pression réglementaire accrue ou dont l'activité décroît dans les scénarios climatiques	MT	Gestion d'actifs	++
		Risque de perte de parts de marché pour le Groupe, et notamment pour ses filiales Arval et Leasing Solutions si celles-ci ne s'adaptent pas suffisamment à la demande de leurs clients pour des produits et services à moindre impact environnemental (véhicules électrifiés, leasing de matériels bas-carbone, etc.)	MT	Filiales spécialisées : Arval, BNP Paribas Leasing Solutions...	++
	<b>RISQUE DE CREDIT, DE CONTREPARTIE ET DE REGLEMENT</b>	Risque de crédit : hausse du prix du carbone (taxe ou quotas) venant s'appliquer aux émissions de GES des clients de BNP Paribas, notamment les plus émetteurs	MT	Activités de financement	+++
	<b>RISQUE OPERATIONNEL</b>	Hausse du prix du carbone (taxe ou quotas) venant s'appliquer aux émissions de GES de BNP Paribas sur son périmètre opérationnel	MT	Interne	+
		Durcissement de la réglementation sur le reporting climat, rendu difficile par le manque de données robustes et homogènes provenant de nos clients entreprises	CT	Interne	+
		Durcissement des normes environnementales (sur l'efficacité énergétique des bâtiments du Groupe, sur sa propre flotte de véhicules, etc.) susceptibles de requérir des investissements pour répondre aux nouvelles normes	MT	Interne	+
<b>RISQUE DE REPUTATION</b>	Risque de dégradation de la réputation de BNP Paribas si les parties prenantes externes ont l'impression que le Groupe n'est pas assez actif dans la lutte contre le changement climatique	CT	Groupe	++/+++	

**LES RISQUES PHYSIQUES LIÉS AU CLIMAT TOUCHENT ÉGALEMENT LES ACTIVITÉS DU GROUPE**

Les principaux risques physiques susceptibles d'affecter l'activité du Groupe sont liés aux conséquences matérielles directes du changement climatique sur l'activité des clients de BNP Paribas, via ses activités de financement et de gestion d'actifs.

Les résultats des analyses qualitatives, à jugement d'expert, sont résumés dans le Tableau 2.

Tableau 2 | Quelques-uns des risques physiques liés au climat

FACTEUR DE RISQUE	CATÉGORIE DE RISQUE	DESCRIPTION	HORIZON TEMPOREL	ACTIVITÉS CONCERNÉES	IMPORTANCE POTENTIELLE DE L'IMPACT
	<b>RISQUE PHYSIQUE</b>	Risque de sous-performance de fonds surexposés à des acteurs économiques particulièrement affectés par les impacts directs du changement climatique, de par leur secteur d'activité, leur implantation géographique ou leurs chaînes d'approvisionnement	LT	Gestion d'actifs	++
		Évolution météorologique, notamment sur le cycle de l'eau, venant perturber les processus de production de certains clients de BNP Paribas, et donc leurs revenus (baisse du débit des rivières ayant un impact négatif sur la production des centrales hydroélectriques, augmentation de la température de l'eau ayant un impact négatif sur la production des centrales nucléaires, par exemple)	MT	Activités de financement	+/+++

## 2.1.2. LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ADAPTATION AUX DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES CONSTITUENT ÉGALEMENT DES OPPORTUNITÉS POUR BNP PARIBAS

De façon générale, BNP Paribas a pour ambition d'être en mesure de proposer à tous ses clients, dans tous ses métiers et dans tous les pays où la Banque est présente, des produits ou des services pour les aider dans leur transition énergétique. Ainsi, selon Jean-Laurent Bonnafé, « **la transition énergétique est aujourd'hui l'autre nom du développement économique** »<sup>12</sup>.

Cette ambition crée de facto de très nombreuses opportunités, pour chaque typologie de clients :

- le financement de la transition des clients Entreprises : énergies renouvelables, efficacité énergétique, décarbonation des chaînes de valeur, développement de produits et services bas-carbone, compensation carbone, etc. ;
- l'accompagnement des clients particuliers dans les technologies et modes de consommation les plus performants : énergies renouvelables, mobilité décarbonée, efficacité énergétique des logements, etc. ;
- les demandes des investisseurs institutionnels et des particuliers désireux de flécher leurs investissements au service de l'économie bas-carbone et des secteurs en transition.

Le Groupe a également identifié les opportunités d'économies d'énergie sur son périmètre opérationnel, où la consommation d'énergie dans les bâtiments représente plus de 70 % des émissions directes totales et un coût important qu'il est possible de réduire significativement.

Les principales opportunités liées au climat pour BNP Paribas sont identifiées dans le Tableau 3.

Tableau 3 | Quelques-unes des opportunités liées au climat pour BNP Paribas

PRINCIPAL MÉTIER CONCERNÉ	DESCRIPTION	HORIZON TEMPOREL	ACTIVITÉS CONCERNÉES	IMPORTANCE POTENTIELLE DE L'IMPACT
<b>BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b> 	Croissance forte des green bonds, green loans, Sustainability Linked Loans corrélés à des critères climat, etc.	CT	Groupe	+++
	Revenus générés par le financement des énergies renouvelables	CT	Activités de financement	+++
	Financements et investissements dans des start-up spécialisées dans la transition énergétique	CT	Activités de financement	+
	Revenus générés par la mise à disposition de crédits carbone (Carbon Desk chez Global Markets, ClimateSeed)	CT	Global Markets, Climate Seed	+
<b>BANQUE DE DÉTAIL ET MÉTIERS SPÉCIALISÉS</b> 	Offres de crédit (crédits logement et crédits à la consommation) pour aider les ménages à financer la rénovation énergétique de leur logement (prêts hypothécaires verts, crédits à la consommation spécifiques, notamment)	CT	Banque de détail, BNP Paribas Personal Finance	++
	Développement de l'offre de BNP Paribas Leasing Solutions en matière de leasing de produits plus efficaces énergétiquement et/ou moins émetteurs de GES	MT	BNP Paribas Leasing Solutions	++
	Proposition par Arval d'un nombre accru de véhicules électrifiés pour satisfaire la demande croissante dans ce domaine	MT	Arval	+
<b>GESTION D'ACTIFS ET ASSURANCE</b> 	Surperformance de fonds particulièrement exposés à des secteurs d'activités ou entreprises acteurs de la transition énergétique	CT / MT	Gestion d'actifs	++
	Développement d'offres bas-carbone : promotion immobilière bas-carbone chez BNP Paribas Real Estate, indices Climat et fonds verts de BNP Paribas Asset Management, investissements verts dans le cadre des fonds généraux de BNP Paribas Cardif, etc.	CT	Groupe	+ / ++
<b>PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL</b> 	Rénovation énergétique des bâtiments (bureaux, agences...) qui permettrait de réduire la consommation énergétique du Groupe et donc les factures associées	CT	Interne	+

12 | [www.linkedin.com/pulse/financer-économie-au-xxième-siècle-cest-être-un-de-la-bonnafé](https://www.linkedin.com/pulse/financer-économie-au-xxième-siècle-cest-être-un-de-la-bonnafé)

# 2.2

## BNP PARIBAS INTÈGRE CES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DANS SA STRATÉGIE ET SES ACTIVITÉS

Les défis considérables que pose le changement climatique sont pris en compte à tous les niveaux et dans toutes les activités de l'entreprise. La Figure 5 ci-dessous présente les principales mesures prises par le Groupe en réponse aux risques et opportunités liés au changement climatique, au

niveau du Groupe et dans chacun de ses métiers. Les numéros encadrés correspondent aux sections dans lesquelles ces mesures sont détaillées dans la suite de ce chapitre.

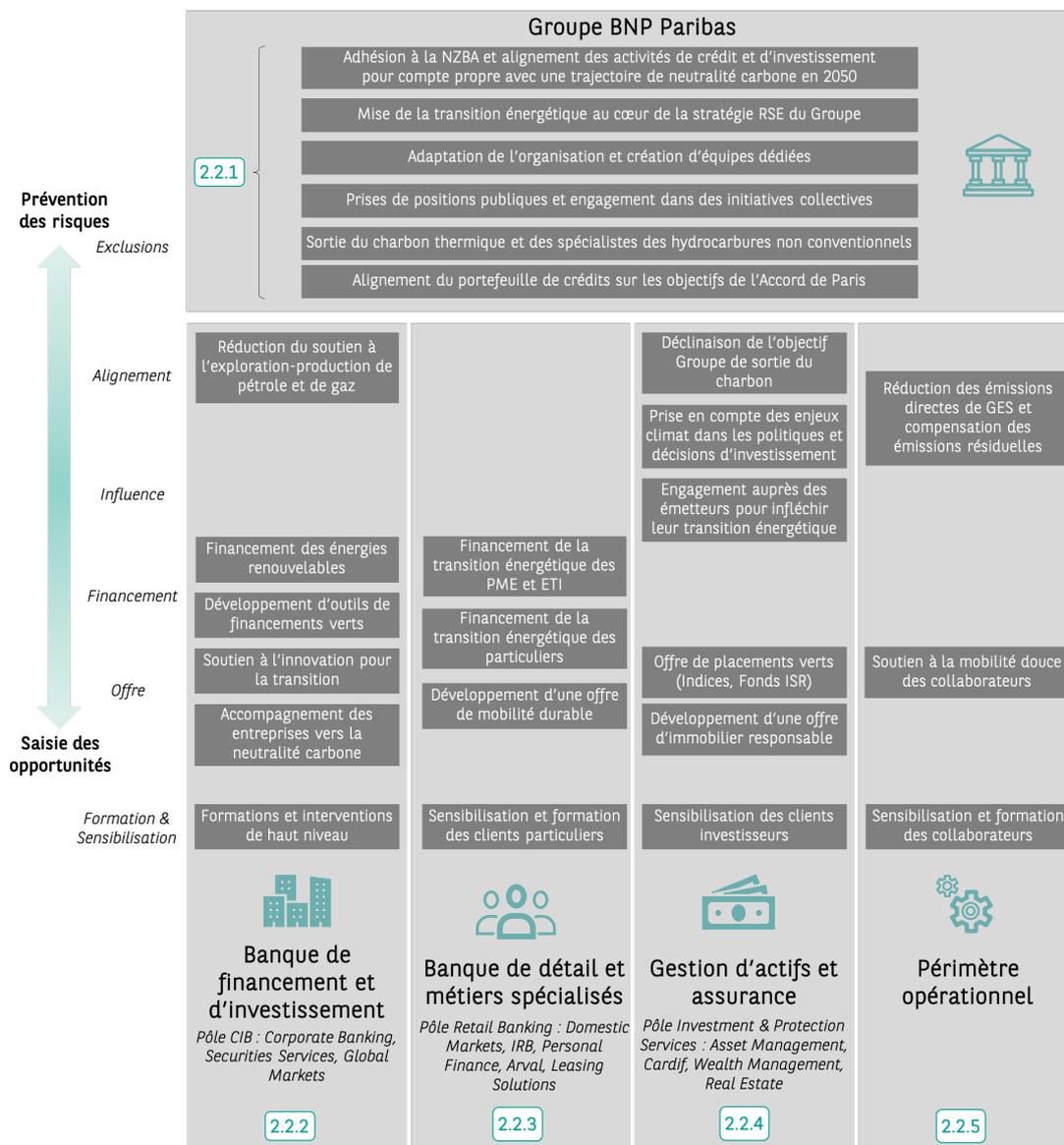


Figure 5 | Prise en compte des enjeux climatiques par BNP Paribas

N.B. : Il n'a pas semblé pertinent de faire un lien systématique entre les risques et opportunités identifiées et les mesures prises : de nombreuses dispositions répondent à plusieurs objectifs, tandis que certaines mesures prises ne relèvent pas d'un risque ou d'une opportunité particulière. Ainsi, favoriser le financement des énergies renouvelables permet à la fois de saisir l'opportunité de marchés en plein développement et de réduire l'exposition globale de la banque à des crédits d'actifs carbonés. Inversement, sensibiliser

clients et collaborateurs aux enjeux du changement climatique contribue aux succès de l'ensemble des mesures, sans être facilement relié à l'un ou l'autre des risques et opportunités. Les mesures ont cependant été organisées sur un axe allant de la prévention des risques à la saisie des opportunités, depuis l'exclusion de certains secteurs d'activité au développement d'offres dédiées.

## 2.2.1. BNP PARIBAS A POUR AMBITION D'ALIGNER L'ENSEMBLE DE SES ACTIVITÉS AVEC LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS

L'ambition du Groupe face aux défis du changement climatique est d'aligner l'ensemble de ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris. Au niveau du Groupe, cette ambition prend plusieurs formes :



- BNP Paribas rejoint la NZBA et aligne ses activités de crédit et d'investissement pour compte propre avec une trajectoire de neutralité carbone en 2050 ;
- « Accélérer la transition énergétique et écologique » est l'un des quatre piliers de la stratégie RSE du Groupe ;
- BNP Paribas adapte son organisation et crée des équipes dédiées dans ses différentes activités ;
- BNP Paribas prend des positions publiques et s'engage dans des initiatives collectives ;
- Le Groupe met en œuvre son calendrier de sortie du charbon thermique et s'est désengagé des spécialistes des hydrocarbures non conventionnels ;
- BNP Paribas aligne son portefeuille de crédits avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

### BNP PARIBAS REJOINT LA NZBA ET ALIGNE SES ACTIVITÉS DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT POUR COMPTE PROPRE AVEC UNE TRAJECTOIRE DE NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

Dans le cadre de son adhésion à la *Net Zero Banking Alliance* (NZBA) de l'UNEP-FI, BNP Paribas s'engage à :

- **Aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre** avec la trajectoire requise pour atteindre la **neutralité carbone en 2050** ;
- **Se fonder sur des scénarios de transition crédibles** et publiés par des instances reconnues (GIEC, AIE) ;
- **Faire porter en priorité ses efforts sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre** et jouant un rôle clé dans la transition vers une économie neutre en carbone ;
- **Se fixer des objectifs intermédiaires**, au plus tard pour 2030 ;
- **Publier annuellement ses progrès** et les plans d'action associés

### « ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE » EST L'UN DES QUATRE PILIERS DE LA STRATÉGIE RSE DU GROUPE

BNP Paribas prend pleinement en compte les enjeux énergie et climat dans sa stratégie. Cet engagement est décliné dans le Manifeste de l'Engagement et la politique RSE du Groupe.

La politique RSE du Groupe, illustrée Figure 6, est structurée autour de quatre piliers et de douze engagements. Cette stratégie, qui s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, a pour objectif de participer à la construction d'un monde plus durable, tout en assurant la stabilité et la performance du Groupe. L'ensemble des métiers, réseaux, filiales et pays déploie cette politique tout en intégrant leurs spécificités.

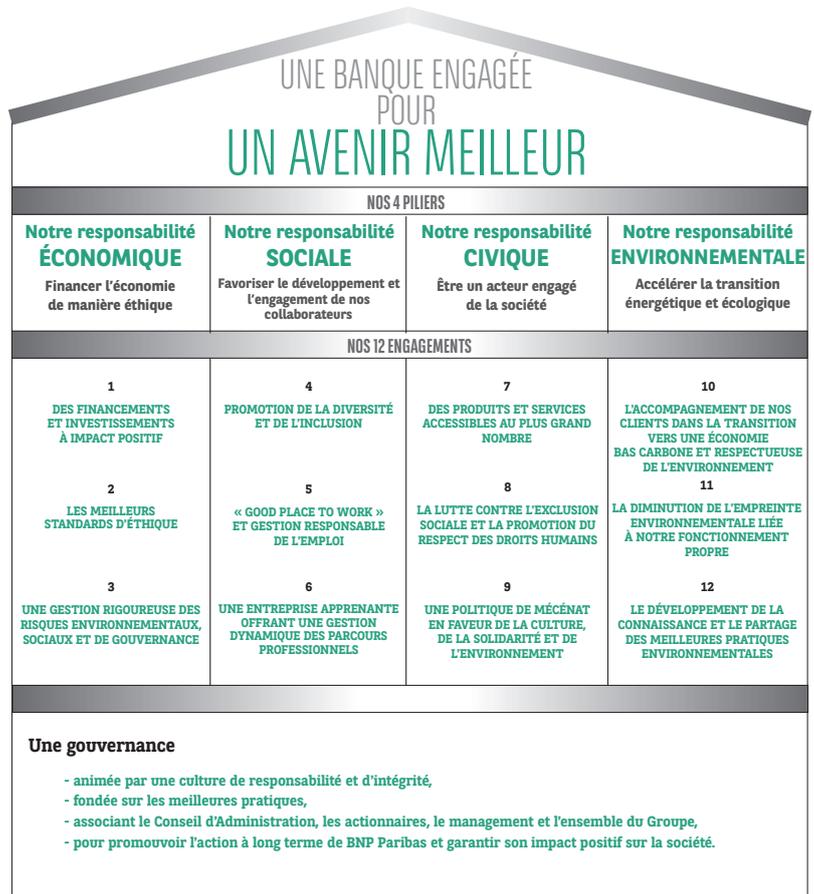


Figure 6 | Stratégie de Responsabilité Sociale et Environnementale du Groupe BNP Paribas

L'un des quatre piliers concerne la responsabilité environnementale ; l'objectif est d'accélérer la transition énergétique et écologique de BNP Paribas et de ses clients.

En matière de responsabilité environnementale, BNP Paribas a choisi depuis 2011 de contribuer en priorité à la lutte contre le changement climatique, compte tenu de son rôle dans le financement de l'économie mondiale et notamment du secteur énergétique.

### BNP PARIBAS ADAPTE SON ORGANISATION ET CRÉE DES ÉQUIPES DÉDIÉES DANS SES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS

Depuis une dizaine d'années, BNP Paribas a créé plusieurs équipes dédiées, dans différents pays et dans différents métiers, pour saisir certaines opportunités liées à la transition énergétique et au changement climatique, chargées d'apporter l'expertise, d'encadrer et de coordonner l'ensemble des actions relatives à la lutte contre le changement climatique. Cela inclut notamment les équipes suivantes :

- Depuis 2009, en Belgique, le *Sustainable Business Competence Center* (SBCC) de **BNP Paribas Fortis** propose expertise et appui aux entreprises pour concevoir et financer des infrastructures de production d'énergie renouvelable ou améliorer l'efficacité énergétique de leurs installations. Son objectif est d'accompagner les entreprises vers un modèle économique durable répondant notamment aux défis climatiques ;
- **BNP Paribas Asset Management** a créé en 2017 un centre d'expertise ESG rassemblant l'ensemble de ses activités d'engagement, d'intégration et de recherche ESG. Il compte aujourd'hui 25 experts, dont certains ont des expertises pointues sur le climat, comme détaillé dans l'Encadré 4 ;
- Le pôle **Banque de financement et d'investissement (CIB)** a constitué une équipe de plus de 20 personnes dédiée au enjeux environnementaux et climatiques : développement du marché des *Green Bonds*, financement des énergies renouvelables, finance carbone, indices liés aux actions « durables » ;
- En 2019, la **Banque De Détail en France (BDDF)** a créé pour la région Ile de France le *Green Desk Ile de France Entreprises* ; ce pôle de compétences tourné vers les métiers de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et leur chaîne de valeur, a pour objectif de mettre à disposition des clients de BDDF toutes les compétences nécessaires, tous les types d'acteurs des énergies renouvelables, de financer leurs besoins, et de devenir une référence dans le domaine. À fin 2020 il accompagne déjà plus de 1 000 clients ;
- La **Fonction Risques** a créé en 2020 un Centre d'expertise RISK ESG, en charge, en coordination avec les Métiers et autres Fonctions du Groupe, d'assurer un cadre de gestion solide des facteurs de risque ESG (cf. chapitre 3. Gestion des risques).

#### Encadré 4 | Expertise climatique chez BNP Paribas Asset Management

Pour être en mesure d'atteindre son ambition de devenir le premier gestionnaire d'actifs durables au monde, BNP Paribas Asset Management a considérablement renforcé le personnel et les ressources de son centre d'expertise ESG. Jane Ambachtsheer, experte en investissement responsable, a rejoint BNP Paribas Asset Management en 2018 en tant que Responsable Globale Sustainability ; elle a depuis recruté des experts additionnels. **Au total, le Sustainability Centre de BNP Paribas Asset Management est composé de 25 experts ESG multidisciplinaires.**

Jane Ambachtsheer est, entre autres, membre de la TCFD et participe ainsi à l'avancée des travaux collectifs et apporte notamment son expérience dans l'investissement durable.

Les experts de BNP Paribas Asset Management conduisent des travaux de recherche sur les évolutions de marché, notamment en lien avec la transition énergétique et le changement climatique. **En 2020, ils ont publié une étude sur la production d'hydrogène vert** (i.e. produit à partir d'électricité renouvelable). Si l'on veut atteindre l'objectif de neutralité nette en carbone, la part de l'hydrogène vert dans les besoins énergétiques totaux de l'Union Européenne devra passer de 2 % actuellement à 15 % d'ici 2050. Cela nécessitera la mise en place d'une toute nouvelle industrie, y compris le stockage et la distribution, pour un coût estimé entre 340 et 460 milliards d'euros. La clé du succès sera la création d'une boucle de rétroaction vertueuse entre la politique publique et le capital privé, l'innovation et l'amélioration de la technologie.



## BNP PARIBAS PREND DES POSITIONS PUBLIQUES ET S'ENGAGE DANS DES INITIATIVES COLLECTIVES

BNP Paribas s'appuie sur un cadre stratégique global pour l'ensemble de ses actions dans le domaine du climat, tant pour réduire ses impacts directs que pour agir avec ses clients. L'Accord de Paris rappelle que, pour limiter l'augmentation de la température mondiale à un niveau bien inférieur à 2°C, il est nécessaire que le monde dans son ensemble soit neutre en carbone dès la 2<sup>ème</sup> moitié du siècle (i.e. que les émissions de gaz à effet de serre soient drastiquement réduites et que les émissions résiduelles soient inférieures ou égales à la séquestration anthropique de carbone, soit via des pratiques agricoles ou forestières captant davantage de carbone, soit via la capture et le stockage de CO<sub>2</sub>). En France et dans l'Union européenne, l'objectif est d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

BNP Paribas est convaincu qu'il est plus efficace de traiter les enjeux climatiques, complexes et globaux, de façon collective. Dans cette optique, le Groupe est membre de plusieurs coalitions œuvrant à la lutte contre le changement climatique, parmi lesquelles on peut citer :

- la **Breakthrough Energy Coalition**, qui soutient l'innovation en faveur du développement des énergies propres. Lancée lors de la COP21 par Bill Gates, cette coalition rassemble des initiatives de recherches innovantes financées par des aides publiques avec des investisseurs ;
- les travaux du **Women's Forum** sur les femmes et le changement climatique, avec notamment une implication forte sur l'étude publiée en mars 2021 « Les femmes menant la relance verte », qui montre l'importance d'accroître la part de femmes dans les métiers techniques et dans l'entrepreneuriat, deux aspects clefs de la lutte contre le changement climatique.

BNP Paribas est également membre de plusieurs groupes de réflexion sur les sujets de RSE, dont plusieurs portent une attention spéciale aux enjeux climatiques :

- l'**Institut du Développement Durable et des Relations Internationales (IDDR)**, dont la Directrice de la RSE de BNP Paribas est membre du Conseil d'administration ;
- le **World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)**, une organisation mondiale de plus de 200 entreprises de premier plan travaillant ensemble pour accélérer la transition vers un monde durable. BNP Paribas s'implique dans les travaux de plusieurs de ses groupes de travail, dont celui sur les politiques climatiques ;
- l'association **Entreprises pour l'Environnement (EpE)**, dont Jean-Laurent Bonnafé, Administrateur Directeur Général de BNP Paribas, est devenu en 2019 président pour une durée de trois ans. Dans ce rôle, il a contribué à mettre en avant et à promouvoir, lors de prises de position publiques, les actions et rapports d'EpE, dont l'étude « ZEN 2050 – Imaginer et construire une France neutre en carbone », qui émet notamment 14 recommandations d'actions à engager au plus tôt pour que l'objectif de neutralité carbone en 2050 reste possible. En tant que Président de l'association EpE, Jean-Laurent Bonnafé a signé, aux côtés de plus de quatre-vingt-dix dirigeants d'entreprises françaises et internationales, une tribune appelant à une mobilisation collective pour faire de la relance économique un accélérateur de la transition écologique, parue dans Le Monde le 5 mai 2020 ;
- l'**Hydrogen Council**, qui réunit des entreprises mondiales majeures des secteurs de l'énergie, du transport et de l'industrie. Ces entreprises partagent la même vision à long terme : l'hydrogène peut favoriser la transition énergétique et écologique et l'atteinte de la neutralité carbone. Convaincu du rôle clé de l'hydrogène produit à partir d'énergies décarbonées, BNP Paribas a officiellement rejoint cet organisme début 2020 et y est représenté par un membre du Comité Exécutif ;

- La **Task Force on Financial Services (FSTF)** de la **Sustainable Markets Initiative (SMI)**, lancée en 2020 à l'initiative du Prince Charles. Réunissant plusieurs des plus grandes banques du monde, dont BNP Paribas, ce groupe de travail reconnaît le rôle essentiel que joue le secteur bancaire dans la transition vers un avenir durable et sobre en carbone. Il s'est engagé à accélérer les efforts au sein du secteur des services financiers pour progresser vers une économie « nette zéro carbone ».

Enfin, BNP Paribas participe activement :

- aux travaux de la **Commission européenne sur la finance durable**. En 2020, BNP Paribas est notamment représenté au sein du groupe de travail sur les données et l'implémentation de la Plateforme sur la Finance Durable de l'Union européenne, en charge notamment des travaux relatifs à la taxonomie européenne.
- à la **Commission Climat de la Fédération Bancaire Française (FBF)**, avec pour objectif de soutenir et d'accélérer les stratégies Climat des banques françaises. Patrick Bader, ex-Responsable RSE de la banque de financement et d'investissement et Directeur de cette Commission y est délégué par le Groupe.

En outre, dans le cadre de la **Climate Action 100+ Initiative**, BNP Paribas Asset Management mène depuis 2017 un dialogue avec des entreprises en Europe, Asie et aux États-Unis figurant parmi les 100 plus émettrices de gaz à effet de serre afin qu'elles s'engagent publiquement à prendre des mesures importantes sur le changement climatique. L'objectif est également de mettre en œuvre des stratégies avec ces entreprises pour ne plus générer aucune émission de CO<sub>2</sub> d'ici 2050 au plus tard.

### LE GROUPE MET EN ŒUVRE SON CALENDRIER DE SORTIE DU CHARBON THERMIQUE ET S'EST DÉSENGAGÉ DES SPÉCIALISTES DES HYDROCARBURES NON CONVENTIONNELS

Pour le charbon thermique, le Groupe s'est fixé un objectif de sortie, en ligne avec les trajectoires du scénario SDS (*Sustainable Development Scenario*) de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), compatible avec l'objectif climatique de l'Accord de Paris.

En 2020, le Groupe a annoncé sa volonté de réduire à zéro son exposition au charbon thermique à horizon 2030 dans les pays de l'OCDE, et à horizon 2040 dans le reste du monde. Le Groupe avait déjà pris la décision en 2017 d'exclure tout financement de projet dans le domaine du charbon thermique.

À ce titre, **BNP Paribas n'accepte plus aucun nouveau client** dont la part de chiffre d'affaires liée au charbon thermique est supérieure à 25 %, qui développe de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon ou qui développe de nouveaux projets d'extraction de charbon thermique.

En outre, **BNP Paribas a intensifié son dialogue avec les entreprises déjà clientes** produisant une partie de leur électricité à partir de charbon pour analyser dans quelle mesure leur trajectoire d'évolution est compatible avec les objectifs de sortie du Groupe par zone géographique. La Banque cesse dès aujourd'hui toute relation commerciale avec ses entreprises clientes n'ayant pas adopté de plan de sortie de charbon thermique compatible avec les engagements de la Banque. Après revue en 2020 de l'ensemble du portefeuille, il apparaît que la mise en œuvre de cette politique conduira rapidement à une réduction de moitié environ du nombre d'entreprises produisant de l'électricité à partir de charbon clientes de BNP Paribas

Au global, cet engagement a amené BNP Paribas à exclure 435 entreprises dans le secteur des mines de charbon et de la production d'électricité à partir de charbon.

Par ailleurs, le Groupe a également adopté fin 2017 une politique mondiale de financement relative à l'exploration, la production et le transport terrestre des hydrocarbures non conventionnels :

- le Groupe a cessé ses relations avec les acteurs dont l'activité principale est l'exploration, la distribution, le marketing ou le négoce de gaz et de pétrole de schiste et/ou de pétrole issu des sables bitumineux ;
- le Groupe a cessé d'accompagner les entreprises et les infrastructures dont l'activité principale est dédiée à l'exploration, à la production et à l'exportation de pétrole ou de gaz en mer en Arctique ;
- le Groupe a également cessé le financement de projets majoritairement dédiés au transport et à l'exploration de gaz et de pétrole de schiste ou de pétrole issu des sables bitumineux.

Ces engagements se sont appliqués aux clients existants du Groupe et ont donc eu pour effet, dans certains cas, de ne plus pouvoir accompagner certains d'entre eux. Ainsi, cette politique a conduit à exclure 249 entreprises du secteur des hydrocarbures non conventionnels, et notre exposition de crédit aux spécialistes non conventionnels du pétrole et du gaz, qui s'élevait à plus de 4 milliards USD en 2016, a été réduit à zéro en 2020.

**Le Groupe a étendu en 2020 ses engagements à deux zones géographiques particulièrement sensibles du point de vue du climat, de la biodiversité et des populations indigènes, avec l'exclusion des financements et des investissements dans des projets pétrole et gaz situés dans l'Arctic National Wildlife Refuge, et avec l'exclusion des exportations de pétrole par voie maritime à partir de la région d'Esmeraldas en Équateur pour ses activités de trading.**

### BNP PARIBAS ALIGNE SON PORTEFEUILLE DE CRÉDITS AVEC LA TRAJECTOIRE REQUISE POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

**BNP Paribas s'est engagé à aligner son portefeuille de crédit avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050.**

Dans cet objectif, le Groupe s'est engagé en tant que membre fondateur et contributeur, avec quatre autres banques internationales (les banques de Katowice), à développer une méthodologie d'alignement des portefeuilles de crédits des banques (la méthodologie PACTA<sup>13</sup>) et à la mettre en œuvre sur cinq secteurs fortement carbonés (l'extraction d'énergies fossiles, la production d'électricité, le transport, l'acier et le ciment). Ces cinq secteurs représentent environ 75 % des émissions directes de CO<sub>2</sub> lié à l'énergie dans le monde selon l'Agence Internationale de l'Énergie.

La méthode, adaptée pour chaque secteur, s'appuie sur des scénarios de référence utilisés et développés par des organisations indépendantes, comme par exemple ceux de l'AIE. À fin 2020, plus de 200 banques ont testé cette méthodologie, dont 17 grandes banques internationales.

Les résultats de ces travaux sont présentés dans la [section 4.1.1](#) de ce rapport (p 52).



Arctic National Wildlife Refuge (Alaska)

En complément des engagements du Groupe et des politiques sectorielles s'appliquant à toutes les activités du Groupe, BNP Paribas décline sa stratégie climat dans chacun de ses métiers.

## 2.2.2. BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT : BNP PARIBAS FINANCE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans son pôle Banque de financement et d'investissement, la stratégie consiste à infléchir son activité de financement de l'économie :



- BNP Paribas s'engage à réduire son soutien à l'exploration-production de pétrole et de gaz ;
- BNP Paribas finance le développement des énergies renouvelables ;
- BNP Paribas développe des outils de financement verts ;
- BNP Paribas soutient l'innovation pour la transition énergétique et écologique ;
- BNP Paribas accompagne les entreprises vers la neutralité carbone ;
- BNP Paribas sensibilise ses clients grands comptes par des interventions de haut niveau.

### BNP PARIBAS S'ENGAGE A REDUIRE SON SOUTIEN A L'EXPLORATION-PRODUCTION DE PETROLE ET DE GAZ

Un premier axe d'action consiste à réduire le soutien aux activités fortement émettrices de gaz à effet de serre. Dans cet objectif, BNP Paribas prend l'engagement de **réduire de 10% d'ici 2025 le montant de son exposition de crédit aux activités d'exploration-production de pétrole et de gaz**. BNP Paribas fait ainsi le choix d'une trajectoire plus ambitieuse que celle du scénario SDS de l'AIE, aligné sur l'Accord de Paris. Cet engagement, aujourd'hui fondé sur les expositions de crédit, sera progressivement complété par d'autres outils de mesure, comme les émissions de CO<sub>2</sub>.

### BNP PARIBAS FINANCE LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En complément, BNP Paribas soutient de longue date la transition énergétique : le Groupe s'était fixé dès 2015 l'objectif de doubler d'ici 2020 les montants consacrés au financement des énergies renouvelables, en le portant à 15 Mds €/an. Atteint dès 2018, cet objectif a été relevé à 18 Mds € à fin 2021. Ce nouvel objectif est à son tour sur le point d'être atteint : **en 2020, les financements consacrés aux énergies renouvelables ont atteint un montant de 17,8 milliards d'euros**, et BNP Paribas se classe 2<sup>ème</sup> pour le financement de projets d'énergies renouvelables dans la zone EMEA et 4<sup>ème</sup> au niveau mondial<sup>14</sup>.

Parmi les réalisations de l'année, les équipes ont notamment participé au financement du parc éolien de Fécamp, un projet de 500 MW, 71 turbines et 2 milliards d'euros. BNP Paribas était le conseil financier de cette transaction qui fournira de l'électricité verte à plus de 700 000 personnes. À Abou Dhabi, BNP Paribas a été teneur de livre pour le plus important projet solaire au monde, Al Dhafra PV2,

dont la capacité de production s'élèvera à 2 GW. Ce projet s'étendra sur 20 km<sup>2</sup> dans le désert et est porté par EDF Énergies Renouvelables et Jinko. Aux États-Unis, le projet *Geysers Power Company* a permis au Groupe de refinancer un portefeuille de 13 projets de géothermie pour un total de 725 MW, en Californie.

### BNP PARIBAS DÉVELOPPE DES OUTILS DE FINANCEMENT VERTS

Afin d'accompagner plus largement la transition énergétique et écologique de ses clients, BNP Paribas a développé différents outils de financement verts.

**En 2020, BNP Paribas était le deuxième acteur mondial du marché des obligations vertes (green bonds) selon Bloomberg, avec 10,8 milliards d'euros en tant que teneur de livre pour ses clients.**

À titre d'exemple, BNP Paribas a été sollicité par Volvo Cars, constructeur automobile, en tant que conseil en structuration verte afin d'établir un cadre de financement vert. Volvo Cars a ainsi levé 500 millions d'euros pour financer un investissement dans la production de véhicules électrifiés, avec un objectif de vente en 2025 de 50 % de véhicules électriques et de 50 % de véhicules hybrides.

**BNP Paribas est également très actif sur le marché, en pleine expansion, des *Sustainability Linked Loans* (SLL).**

Avec un SLL, les taux d'intérêt payés par l'entreprise emprunteuse dépendent de l'atteinte d'objectifs liés au développement durable, et notamment à l'environnement : les taux sont réduits si l'entreprise atteint ses objectifs et augmentent si ce n'est pas le cas. Ces crédits servent ainsi d'incitation à améliorer sa performance de développement durable sur le moyen terme. **En 2020, BNP Paribas a directement souscrit à des SLL dont un des objectifs est une diminution d'émissions de gaz à effet de serre pour un montant de 4,5 milliards d'euros.**

À titre d'exemple, BNP Paribas a été chef de file d'un SLL pour Cemex, un des plus grands producteurs mondiaux de ciment, dont le taux est indexé sur l'atteinte de plusieurs objectifs environnementaux comprenant la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> nettes et l'augmentation du recours à des sources d'énergies propres d'ici 2025.



### BNP PARIBAS SOUTIENT L'INNOVATION POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

La transition énergétique passe également par le développement de technologies innovantes. Pour le soutenir, **Le Groupe s'est engagé fin 2015 à investir 100 millions d'euros, sur fonds propres, dans les jeunes entreprises innovantes du secteur de la transition énergétique** et de les accompagner ainsi dans leur croissance.

Pour cela, il a été constitué une équipe de capital-risque dédiée à la transition énergétique. Quatre ans et demi après le premier investissement, BNP Paribas a investi dans 10 start-ups et trois fonds, sur des sujets comme l'efficacité énergétique, le stockage d'énergie, la mobilité durable, etc.

Même si la crise de la Covid-19 a compliqué les levées de capital des start-up, BNP Paribas a démontré être un partenaire solide en soutenant cinq des start-up de son portefeuille via des investissements complémentaires. Ceci a permis à ces entreprises de continuer à grandir, à innover, au service de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique.

Par ailleurs, dans le cadre de son soutien à l'innovation, la banque de détail investit régulièrement au capital de start-up en France dont certaines ont un impact positif sur la transition énergétique ou écologique. Le Groupe soutient aussi les jeunes entreprises de la transition énergétique et écologique dans leur développement via des introductions en Bourse ou des augmentations de capital.



### BNP PARIBAS ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE

Au-delà des efforts de réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre, il est nécessaire de parvenir globalement à la neutralité carbone pour respecter les objectifs de l'Accord de Paris. Cela implique de compenser les émissions de carbone résiduelles (notamment via la séquestration de carbone dans les sols et dans les plantes).

Dans cette optique, **BNP Paribas a créé en 2018 ClimateSeed**, son premier Social Business<sup>15</sup>, en collaboration avec l'équipe du professeur Yunus (lauréat du Prix Nobel de la paix), qui aide les organisations à contribuer à des projets de réduction des émissions carbone qui soutiennent les communautés locales et protègent la biodiversité. Deux ans après son lancement, *ClimateSeed* propose 34 projets certifiés au niveau international, dont la conservation des forêts, le reboisement, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, les projets communautaires et la gestion de l'eau et des déchets dans 23 pays. Parmi les clients de *Climate Seed*, on compte outre BNP Paribas, Kering, Boehringer Ingelheim, *Women's Forum for Economy and Society*, *Mediaperformances*, *Willis Re*, *Utopies*, etc. *ClimateSeed* fait partie des six standards reconnus par l'IFC, institution financière membre du groupe Banque Mondiale, pour la compensation carbone de son programme de green buildings et a obtenu plusieurs récompenses, dont, en 2020, le 1er prix comme « Meilleure solution responsable » lors de l'*Asset Managers Tech Days Award 2020*.

De façon globale, le marché des crédits carbone volontaire manque encore de maturité. Afin de contribuer aux progrès de celui-ci, BNP Paribas a rejoint en septembre 2020 la *Taskforce on Scaling Voluntary Carbon Markets (TSVCM)*, qui a publié en janvier 2021 des recommandations pratiques pour améliorer le fonctionnement de ce marché.

### BNP PARIBAS SENSIBILISE SES CLIENTS GRANDS COMPTES PAR DES INTERVENTIONS DE HAUT NIVEAU

BNP Paribas organise fréquemment des **réunions ciblées avec ses clients sur le thème de la transition énergétique et écologique**. En 2020, la pandémie a limité l'organisation de tels événements, et plusieurs d'entre eux ont été reportés à 2021. Toutefois la Covid n'a pas empêché d'en réaliser de nombreux, essentiellement de façon virtuelle, dans une quinzaine de pays européens, rassemblant environ 1 000 clients (entreprises et investisseurs) autour d'intervenants du Groupe, de représentants de clients ou d'autres experts et personnalités. En 2020, le thème principal de ces événements a été les stratégies climat des entreprises.

15 | Notamment promu par Muhammad Yunus, pionnier du microcrédit, les Social Businesses sont des entreprises ayant pour objectif d'apporter une solution aux problématiques sociales et environnementales tout en étant économiquement pérennes, quel que soit leur statut légal (association, coopérative, société...)

## 2.2.3. BANQUE DE DÉTAIL ET MÉTIERS SPÉCIALISÉS : BNP PARIBAS SOUTIENT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES PME-ETI ET DES PARTICULIERS ET DÉVELOPPE DES OFFRES VERTES INNOVANTES

Les réseaux de banque de détail de BNP Paribas (BDDF en France, Fortis en Belgique, BNL en Italie, TEB en Turquie, Bank of the West aux États-Unis, BNP Paribas Bank Polska en Pologne, notamment) et les métiers spécialisés (BNP Paribas Personal Finance qui propose des prêts à la consommation,

Arval qui propose de la location longue durée de véhicules et des solutions de mobilité, BNP Paribas Leasing Solutions qui propose des locations de matériels en crédit-bail, notamment) adaptent également leur stratégie et leurs activités aux enjeux climatiques.

Chacune de ces entités développe des offres destinées à accompagner la transition énergétique de sa clientèle :



- BNP Paribas accompagne les PME et les ETI dans leur transition énergétique ;
- BNP Paribas propose des offres dédiées à la transition énergétique des particuliers ;
- Arval et BNP Paribas Leasing solutions contribuent au développement d'offres de mobilité durable ;
- BNP Paribas sensibilise et informe ses clients particuliers sur les enjeux énergie-climat.

### BNP PARIBAS ACCOMPAGNE LES PME ET LES ETI DANS LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En France, la Banque De Détail en France (BDDF) propose des solutions pour accompagner l'ensemble de ses Clients Entreprises dans la transition énergétique et écologique. Une offre globale de solutions, recensées dans un *Green Book*, a été co-construite avec les autres métiers du Groupe (Arval et BNP Paribas Leasing Solutions) et le partenaire Économie D'Énergie (EDE), autour de trois domaines d'actions des Clients Entreprises pour diminuer leur consommation d'énergie : immobilier, transports et mobilité, actifs mobiliers. Un parcours *Changetogreen.fr* a également été développé pour accompagner les entreprises dans l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. **Fin 2020, le soutien de l'entité à la transition énergétique pour les petites et moyennes entreprises françaises s'élevait à 3,1 milliards d'euros.** Enfin, BDDF soutient spécifiquement les acteurs de la transition énergétique en mettant à leur disposition un pôle d'expertise, le Green Desk, qui accompagne déjà plus de 1 000 clients.

En Belgique, via son *Sustainable Business Competence Center* (SBCC), BNP Paribas Fortis propose aux entreprises son expertise et son appui pour concevoir et financer des infrastructures de production d'énergie renouvelable ou améliorer l'efficacité énergétique de leurs installations. Son objectif est d'accompagner les entreprises vers un business model durable répondant notamment aux défis climatiques. **En 2020, le SBCC a suivi 120 demandes de crédit pour un montant total de 383 millions d'euros** de financements durables.

En Pologne, BNP Paribas Bank Polska a mis en œuvre, en partenariat avec la banque polonaise de développement, une garantie gouvernementale appelée BiznesMax permettant de sécuriser les prêts accordés aux PME pour des investissements écologiques innovants. La garantie couvre les projets concernant l'efficacité énergétique des bâtiments, les énergies renouvelables, l'efficacité des processus, la mobilité électrique et l'économie circulaire.

### BNP PARIBAS PROPOSE DES OFFRES DÉDIÉES À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES PARTICULIERS

BDDF a co-développé le site « *monprojetrenovation.com* », qui propose un parcours complet, du diagnostic énergétique jusqu'à l'identification des subventions et crédits d'impôts éligibles. Elle propose en complément des crédits Énergibio à taux préférentiels (0% ou 1%), dédiés au financement de travaux de rénovation. En novembre 2020, le volume de crédits Énergibio a progressé de près de 30 % par rapport à 2019.

**En Belgique, BNP Paribas Fortis propose des prêts énergie verte à taux préférentiel** pour financer des travaux permettant de réduire la consommation énergétique des logements. **Fin 2020, le montant de ces prêts verts s'élevait à 3,75 milliards d'euros.** BNP Paribas a par ailleurs joué un rôle central dans le développement de l'*Energy Efficient Mortgage Label*, label européen pour les prêts destinés au financement de l'achat, la construction ou la rénovation d'un bien immobilier atteignant un certain degré de performance énergétique.

En Pologne, BNP Paribas Polska propose depuis septembre 2020 des crédits immobiliers verts dont le taux est réduit de 0,1 % si le bien répond à des critères stricts de certification

environnementale et de consommation d'énergie au m<sup>2</sup>.

Au Royaume-Uni, BNP Paribas Personal Finance a lancé plusieurs propositions innovantes, dont une plateforme de mise en relation entre clients et installateurs (certifiés par TrustMark, organisation gouvernementale) et un partenariat avec l'entreprise énergétique E.ON, concrétisé par une offre reliant diagnostic sur des travaux d'efficacité énergétique et financement des travaux. Environ 31 millions de livres ont été engagées au Royaume-Uni en 2020 pour la rénovation des logements. En 2020, BNP Paribas a par ailleurs rejoint le *UK Green Building Council*, une initiative rassemblant 500 organisations du secteur du bâtiment œuvrant pour améliorer la durabilité du bâti.

Aux États-Unis, Bank of the West propose des crédits immobiliers à un taux réduit de 0,25 % pour les projets incluant des travaux d'efficacité énergétique ou l'installation de panneaux solaires.

En France, un prêt auto écologique au taux préférentiel de 1 % est proposé aux clients pour l'acquisition d'un vélo électrique ou d'un véhicule éligible au bonus écologique ou à la prime écologique d'État.

### ARVAL ET BNP PARIBAS LEASING SOLUTIONS CONTRIBUENT AU DÉVELOPPEMENT D'OFFRES DE MOBILITÉ DURABLE

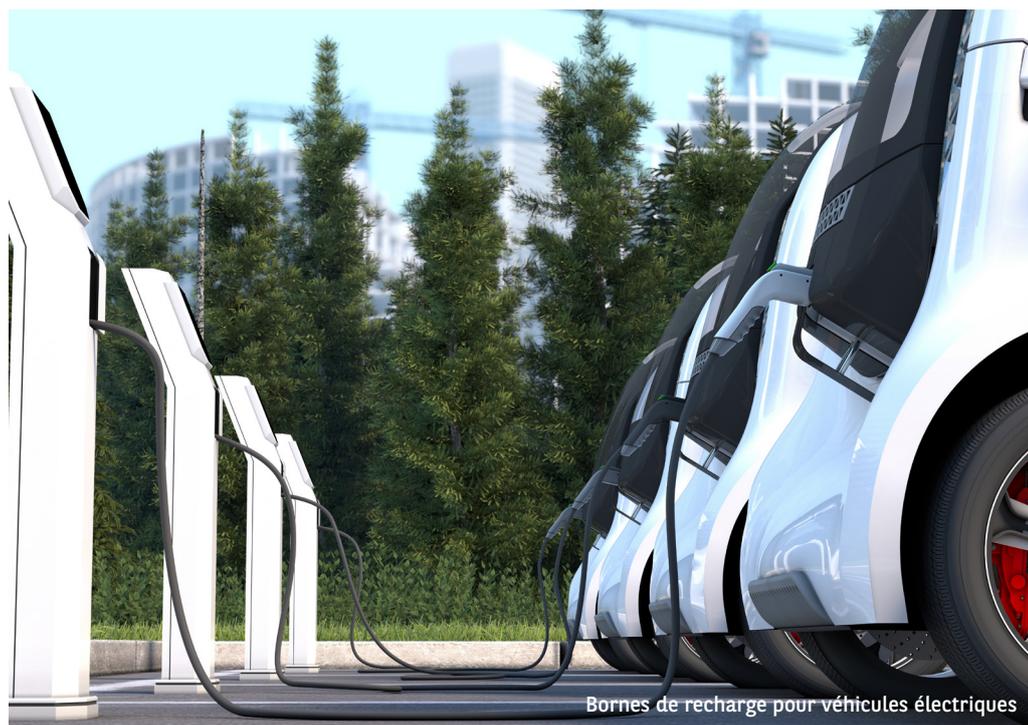
Arval, filiale de BNP Paribas spécialisée dans la location de véhicules et la mobilité, a mis la durabilité au cœur de son plan stratégique 2020-2025, Arval Beyond, avec deux nouvelles offres :

- *360° Mobility*, une offre de mobilité durable intégrée incluant leasing de vélos électriques, covoiturage, et offre de micromobilité ;
- *Good for You, Good for Me*, une méthodologie en cinq étapes destinée à accompagner les clients dans la définition et la mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique de leur flotte de véhicules.

En parallèle, **Arval a repensé entièrement sa stratégie RSE et s'est fixé des objectifs ambitieux pour 2025, dont l'atteinte de 500 000 véhicules électrifiés au sein de la flotte en leasing, et une réduction de 30 % des émissions de CO<sub>2</sub> de cette flotte par rapport à 2020.**

Fin 2020, l'exposition de crédit sur les véhicules hybrides et électriques était d'environ 2,3 milliards d'euros chez Arval, en hausse de plus de 75 % par rapport à fin 2019.

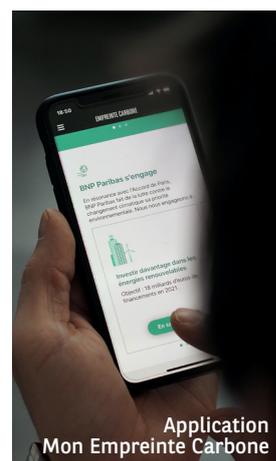
BNP Paribas Leasing Solutions a de son côté développé une offre spécifique de financement de stations de recharge pour véhicules électriques, souscrite à hauteur de 4 millions d'euros en 2020. En proposant ce service aux entreprises, la filiale entend faciliter l'adoption du véhicule bas-carbone en intensifiant le maillage des stations de recharge.



### BNP PARIBAS SENSIBILISE ET INFORME SES CLIENTS PARTICULIERS SUR LES ENJEUX ÉNERGIE-CLIMAT

La Banque De Détail en France a développé l'application **Mon Empreinte Carbone** sur les applications mobile MaBanque BNPP et Hello bank! pour permettre aux clients d'estimer l'empreinte carbone de leurs dépenses du quotidien. L'intention est de sensibiliser les clients aux ordres de grandeurs des émissions associées à leurs dépenses et de les mettre en regard de la moyenne nationale et des objectifs d'émissions compatibles avec l'Accord de Paris afin de les inciter à l'action. Des conseils et offres leur sont proposés pour réduire leur empreinte carbone.

De façon similaire, aux États-Unis, Bank of the West a lancé en 2020 un compte chèque 1 % for the Planet. Celui-ci fournit aux clients un outil de suivi du carbone leur permettant de visualiser l'impact de chaque achat effectué avec leur carte de débit.



## 2.2.4. GESTION D'ACTIFS ET ASSURANCE : BNP PARIBAS ACCOMPAGNE SES CLIENTS INVESTISSEURS

Un troisième pôle d'activité regroupe les activités de gestion d'actifs et d'assurance du Groupe : BNP Paribas Asset Management, BNP Paribas Wealth Management, BNP Paribas Real Estate et BNP Paribas Cardif. Ces entités déclinent, chacune avec ses spécificités, différents axes d'actions pour prendre en compte les risques et opportunités liés au changement climatique dans leurs activités<sup>16</sup> :



- Les activités de gestion d'actifs déclinent les objectifs et politiques du Groupe de sortie du charbon ;
- Les gestionnaires d'actifs prennent en compte les enjeux climatiques dans leurs politiques et décisions d'investissement ;
- Les gestionnaires d'actifs s'engagent auprès des émetteurs pour infléchir leur transition énergétique ;
- BNP Paribas propose des placements verts à ses clients investisseurs ;
- BNP Paribas Real Estate développe une offre d'immobilier à haute performance énergétique ;
- BNP Paribas sensibilise ses clients investisseurs privés aux enjeux environnementaux et climatiques.

### LES ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS DÉCLINENT LES OBJECTIFS ET POLITIQUES DU GROUPE DE SORTIE DU CHARBON

Dans la lignée des engagements de sortie de charbon du Groupe, **BNP Paribas Asset Management a renforcé sa politique charbon**, qui exclut désormais environ 1 000 émetteurs au niveau monde. Celle-ci s'applique à tous les fonds ouverts gérés activement par BNP Paribas Asset Management et deviendra la norme pour les mandats dédiés.

Ainsi, depuis janvier 2020 BNP Paribas Asset Management exclut les entreprises qui tirent plus de 10 % de leurs revenus de l'exploitation du charbon thermique et/ou dont l'extraction représente plus de 10 millions de tonnes par an. Les producteurs d'électricité dont l'intensité carbone est supérieure à la moyenne mondiale (463 gCO<sub>2</sub>e/kWh en 2019) et/ou disposant de plans d'expansion de leur capacité installée sont également exclus. Avec cette politique, BNP Paribas suit la trajectoire conforme aux objectifs de l'Accord de Paris pour le secteur telle que déterminée par l'AIE dans son scénario SDS (*Sustainable Development Scenario*)<sup>17</sup>.

Les directives d'intégration ESG de BNP Paribas Asset Management, introduites en 2019, incluent en outre l'objectif d'une empreinte carbone des portefeuilles inférieure à celle de l'indice de référence (si applicable). Aujourd'hui l'empreinte CO<sub>2</sub> des émetteurs Entreprises est systématiquement intégrée dans les systèmes d'information et mis à disposition des équipes de gestion et de reporting.



**BNP Paribas Asset Management développe par ailleurs une méthodologie d'alignement climatique des entreprises.** Afin d'aligner le portefeuille sur un avenir durable et de suivre une approche prudente, elle vise à mesurer la cohérence et la compatibilité des investissements avec un monde bien en dessous de 2 °C et, si possible, la trajectoire de 1,5° C du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), sans dépassement (*overshoot*) ou avec un dépassement limité.

### LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS PRENNENT EN COMPTE LES ENJEUX CLIMATIQUES DANS LEURS POLITIQUES ET DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT

Plus largement, l'intégration des enjeux climatiques dans l'activité de gestion d'actifs s'appuie sur la généralisation des dispositifs d'évaluation ESG des portefeuilles.

BNP Paribas Asset Management a mis dès 2019 l'intégration ESG au cœur de sa stratégie globale Sustainability. Des directives ESG ont été définies, et la recherche ESG interne a été renforcée afin d'élargir la couverture de l'évaluation ESG à plus de 12 000 entités, selon une méthode propriétaire intégrant les enjeux climatique, présentée dans l'Encadré 5.



<sup>16</sup> | La gestion des enjeux climatiques par BNP Paribas Asset Management et BNP Paribas Cardif sont détaillées dans les rapports que ces entités publient en application de l'article 173 - IV de la loi Transition énergétique et croissance verte : « Rapport Sustainability 2020 » et « Stratégie d'investissement Responsable 2020 », respectivement.

<sup>17</sup> | Politique détaillée dans la Responsible Business Conduct Policy de BNP Paribas Asset Management disponible en ligne

**Encadré 5 | Intégration de critères liés au climat dans la notation ESG des investissements par BNP Paribas Asset Management**

BNP Paribas Asset Management évalue plus de 12 000 émetteurs à travers le prisme de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance afin d’anticiper la façon dont les risques et les opportunités associés sont susceptibles d’impacter les portefeuilles d’investissement et prendre des décisions d’investissement en toute connaissance de cause.

Les émissions de gaz à effet de serre sont un facteur systématiquement pris en compte, quel que soit le secteur d’activité, dans la méthodologie propriétaire d’évaluation ESG développée par BNP Paribas Asset Management illustrée Figure 7 :



Figure 7 | Méthodologie d’évaluation ESG des émetteurs par BNP Paribas Asset Management

Par ailleurs, BNP Paribas Asset Management intègre également un critère lié au climat dans l’évaluation des émetteurs souverains, via sa Stratégie Globale Sustainability qui s’appuie sur trois points principaux, : transition énergétique, protection de l’environnement, égalité et croissance inclusive (les « 3Es »).

Les obligations souveraines sont notamment notées via l’évaluation de l’alignement des engagements pris par les gouvernements (Contributions déterminées au niveau national, CDN) avec les objectifs de l’Accord de Paris.

**AMÉLIORATION DU PROCESSUS DE NOTATION ESG DES SOUVERAINS**

1. Il donne une vision plus juste de la performance ESG d’un pays et permet de comparer des pays aux évolutions économiques très différentes.
2. Il souligne les engagements des pays en matière de changement climatique, le Groupe comptant notamment s’engager avec eux sur cette question.
3. Il bénéficie des connaissances approfondies des équipes d’investissement et du dialogue avec les régulateurs et les décideurs, ajoutant ainsi une vision de l’évolution des pays par rapport à l’évaluation quantitative statique de la performance ESG.

Pour l’analyse extra-financière de ses investissements, BNP Paribas Cardif collecte également des données ESG spécifiques à chaque classe d’actifs pour les intégrer dans ses processus de gestion. Dans ce cadre, **BNP Paribas Cardif applique un filtre carbone sur les entreprises de son univers d’investissement.**

Ainsi, les entreprises sont classées selon leurs émissions de carbone en absolu, avec quatre notes possibles, allant de A (émissions inférieures à 100 kCO<sub>2</sub>e) à D (émissions supérieures à 10 MtCO<sub>2</sub>e). La stratégie de transition énergétique des entreprises des catégories C et D est alors notée (de 0 à 100), selon trois axes : la pertinence des politiques de transition énergétique, la cohérence du déploiement de ces politiques et l’efficacité des résultats obtenus. Les entreprises (ou émetteurs) dont la notation « transition énergétique » est faible (inférieure à 30) sont alors exclus de l’univers d’investissement.

Par ailleurs, BNP Paribas Cardif réalise des investissements à impacts positifs au sein de son fonds général, dont plusieurs sont dédiés aux enjeux environnementaux et climatiques. Cet engagement se concrétise de plusieurs manières :

- des obligations vertes, finançant des projets poursuivant des objectifs environnementaux : atténuation du changement climatique, adaptation au changement climatique, préservation des ressources naturelles, préservation de la biodiversité et prévention et maîtrise de la pollution ;
- des fonds à thématiques environnementales : transition énergétique, efficacité énergétique, alimentation et agriculture durable, atténuation du changement climatique, gestion des déchets, etc. ;
- des actifs immobiliers dont la performance environnementale est certifiée ou labélisée, et/ou qui disposent d’une dimension sociale ou sociétale.

En valeur de marché, **l’encours des investissements à impact positif de BNP Paribas Cardif France s’élève à 8,1 milliards d’euros sur des thématiques environnementales** fin 2020. La démarche ISR prend de l’essor à l’international avec des investissements liés à la transition énergétique en Italie et au Luxembourg notamment.

## LES GESTIONNAIRES D'ACTIFS S'ENGAGENT AUPRÈS DES ÉMETTEURS POUR INFLÉCHIR LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### BNP Paribas Asset Management utilise ses droits de vote pour infléchir la transition énergétique des entreprises

En ligne avec sa stratégie sur le changement climatique, BNP Paribas Asset Management a également adapté sa politique de vote et se réserve le droit de s'abstenir sur l'approbation des comptes, le quitus ou les réélections d'administrateurs d'une société qui ne communiquerait pas de manière suffisante sur ses émissions de CO<sub>2</sub> et sa stratégie climat.

En 2020, BNP Paribas Asset Management s'est opposé à 451 résolutions dans 66 assemblées générales (contre 61 dans 16 assemblées générales en 2019), en grande partie pour des raisons liées au climat.

Le changement climatique est un thème majeur de la politique de vote et d'engagement de BNP Paribas Asset Management. En 2020, la priorité a été mise sur l'engagement avec les sociétés détenues en portefeuille à propos de la transition vers la production d'électricité bas-carbone, la mise en œuvre de sa politique renforcée sur le charbon et la mise en conformité des pratiques de lobbying climatique des entreprises.

BNP Paribas Asset Management utilise également les droits de vote dont il dispose dans de nombreuses entreprises pour contribuer à l'adoption de résolutions en faveur de la transition énergétique. En 2020, BNP Paribas Asset Management a voté pour 32 propositions d'actionnaires dans le domaine de l'environnement et du changement climatique. Le taux de soutien sur ces résolutions ressort à 94,1%, contre 90,5% en 2019. Des exemples d'usage des droits de vote sont donnés dans l'Encadré 6.

### BNP Paribas Asset Management s'engage également auprès des émetteurs de dette souveraine

En Europe, l'équipe de gestion obligataire et l'analyste souverain du *Sustainability Center* se sont engagés avec l'Espagne et l'Italie sur les enjeux liés au climat. Vis-à-vis de l'Espagne, l'accent a été mis sur la loi de décarbonation et la nécessité croissante d'intégrer les sujets ESG. Les responsables du gouvernement espagnol ont répondu aux questions relatives à la stratégie de décarbonation du pays. Vis-à-vis de l'Italie, l'accent a été mis sur leur stratégie climatique et sur la sensibilisation du Trésor italien à la nécessité croissante d'intégrer les sujets ESG. L'Italie semble être sur la bonne voie pour émettre des obligations vertes et soutenir des projets de transition énergétique.

Ce large engagement de BNP Paribas Asset Management auprès des émetteurs lui a permis d'être distingué par plusieurs ONG, comme détaillé dans l'Encadré 7.

### Encadré 6 | Exemples d'usage des droits de vote de BNP Paribas Asset Management

En 2020, BNP Paribas Asset Management a poursuivi son leadership dans le domaine du lobbying climatique des entreprises, en poussant ces dernières à aligner leurs efforts de lobbying avec les objectifs de l'accord de Paris. **BNP Paribas Asset Management a initié le dépôt de quatre résolutions d'actionnaires (Exxon Mobil, Chevron, Delta Airlines et United Airlines).** Ces résolutions demandaient la publication d'un rapport sur les efforts de ces sociétés pour aligner leur lobbying climatique sur l'objectif « bien inférieur à 2 degrés » de l'Accord de Paris.

La résolution déposée auprès de la société Chevron a reçu un soutien historique de 53 % des votes, et suite à un dialogue approfondi, la société a communiqué un rapport incluant des détails sur les discussions que le management a mené avec des syndicats concernant l'impact de la société sur les aspects climatiques.

Les résolutions déposées auprès des sociétés Delta Airlines et United Airlines ont reçu respectivement un soutien de 46 % et 31 %. La résolution auprès d'Exxon Mobil n'a pas été soumise à l'assemblée générale, la Securities and Exchange Commission (SEC) ayant accédé à la demande de la société de l'exclure.

BNP Paribas Asset Management a décidé de présenter à nouveau cette résolution au vote des actionnaires de Delta Airlines et Exxon Mobil à l'assemblée générale de 2021. À la fin de l'année 2020, Exxon Mobil a amélioré sa communication sur le lobbying suite à ce dialogue. Grâce à l'engagement actif de BNP Paribas Asset Management, les deux plus grandes sociétés dans le secteur pétrolier ont commencé à communiquer sur le niveau de conformité de leurs activités de lobbying direct et indirect (par le biais des associations professionnelles) relatives à l'accord de Paris. Bien que ces rapports ne soient pas aussi détaillés que ceux présentés par les leaders du secteur en Europe, ceci constitue une étape prometteuse vers une plus grande transparence sur cette problématique clé.

### Encadré 7 | Reconnaissance de l'engagement de BNP Paribas Asset Management

L'engagement de BNP Paribas Asset Management est reconnu par plusieurs ONG :

- **ShareAction, dans son rapport *Point of No Returns* de mars 2020, place BNP Paribas Asset Management sur la seconde marche du podium pour sa stratégie d'investissement responsable.** Ce rapport a analysé et classé 75 gestionnaires dans 17 pays, selon leur approche d'investissement relatif à quatre thèmes, dont le changement climatique. BNP Paribas Asset Management est identifié comme l'un des cinq gestionnaires d'actifs ayant obtenu la note la plus élevée sur l'ensemble du classement.
- **Au niveau mondial, BNP Paribas Asset Management est reconnu comme l'un des gestionnaires d'actifs les plus volontaires dans ce domaine.** Ainsi, en janvier 2021, le think tank britannique InfluenceMap a publié un rapport sur la façon dont les 30 plus grands gestionnaires d'actifs du monde traitent la question du climat (*Asset Managers and Climate Change 2021*). BNP Paribas Asset Management fait partie des trois gestionnaires d'actifs les mieux notés (avec la note A+); il est l'un des cinq à disposer d'une stratégie claire et détaillée sur l'engagement en matière de climat, l'un des cinq à être pleinement transparent sur le sujet, l'un des six à avoir dialogué avec les entreprises sur leurs activités de lobbying et d'influence sur le climat, l'un des six à avoir co-déposé des résolutions sur le climat entre 2018 et 2020 et le seul à avoir soutenu plus de 95 % des résolutions relatives au climat pendant ces trois années.

BNP Paribas Cardif s'engage également en tant qu'actionnaire, par la participation élevée aux votes, le dialogue avec les entreprises et l'engagement auprès des sociétés de gestion.

### BNP PARIBAS PROPOSE DES PLACEMENTS VERTS À SES CLIENTS INVESTISSEURS

BNP Paribas Asset Management, propose une large offre de fonds verts, investis notamment dans les énergies alternatives et l'efficacité énergétique. Ils représentaient, au 31 décembre 2020, 18,4 milliards d'euros d'encours. BNP Paribas Asset Management, leader européen de fonds thématiques durables et premier acteur français de l'ISR en termes d'actifs sous gestion, continue de développer son offre. Ainsi, en 2020 :

- BNP Paribas Asset Management a lancé un fonds thématique **BNP Paribas Environmental Absolute Return (EARTH)**, une stratégie OPCVM alternative long / short actions qui cherche à identifier les opportunités parmi les entreprises confrontées à des défis environnementaux importants ou y faisant face. Ces défis surviennent alors que la demande accrue de nourriture, d'eau et d'énergie résultant de la croissance démographique mondiale prévue de deux milliards d'ici 2050 entraînera une augmentation de la production de déchets et d'émissions de CO<sub>2</sub>, tandis que le monde vise la neutralité carbone à la même date selon les termes de l'Accord de Paris. Ces défis offrent des opportunités aux investisseurs qui cherchent à engager des capitaux pour aider à lutter contre le changement climatique.
- le fonds **BNP Paribas Energy Transition** poursuit sa stratégie de croissance. Ce fonds investit dans les opportunités liées à la transition énergétique découlant de l'augmentation de la demande énergétique, de l'évolution du mix énergétique et du besoin de solutions écoénergétiques pour lutter contre le changement climatique. Le portefeuille d'actions est composé de 40 à 60 sociétés européennes, asiatiques et américaines qui conduisent le changement à travers trois thèmes principaux que sont la décarbonation, la numérisation et la décentralisation. Ce fonds a été *soft-closed* début 2021 après avoir collecté 3,5 milliards d'euros.
- l'indice **Low Carbon 100 Europe®**, administré par Euronext, déjà aligné avec les objectifs de l'Accord de Paris pour le climat, est désormais en ligne avec la nouvelle norme *Paris Aligned Benchmark* (PAB). Ce changement est effectif depuis le 10 juillet 2020.

### L'activité gestion d'actif de BNP Paribas Real Estate propose également des fonds prenant en compte les problématiques environnementales.

Son fonds Diversipierre est, en 2020, l'un des premiers à avoir obtenu le label ISR, récompensant une démarche d'évaluation et de suivi engageante entamée dès la création du fonds il y a 7 ans.

En 2020, BNP Paribas Real Estate a lancé le fonds EIPF, le premier fonds immobilier institutionnel européen en ligne avec l'Accord de Paris sur le climat. D'ores et déjà doté de 160 millions d'euros en capital, il vise une réduction de 40 % des émissions de GES sur son portefeuille européen à l'horizon 10 ans. Pour atteindre cet objectif, EIPF mettra en œuvre une approche dite *Best-in-progress* visant à améliorer la performance environnementale des immeubles existants en Europe, dans tous les secteurs de l'immobilier. BNP Paribas Real Estate Investment Management (REIM) a développé un plan d'action sur mesure qui, associé à un engagement fort des parties prenantes, contribuera à réduire progressivement la consommation d'énergie et les émissions de GES associées des actifs du fonds. Le fonds devra quantifier son impact en termes de réduction des émissions de GES et de contribution à la transition bas carbone.

### Grâce à la politique d'investissement de son fonds général, BNP Paribas Cardif propose une épargne responsable à ses clients assurance-vie.

En effet, les contrats d'assurance-vie doivent proposer des supports en unités de comptes durables (vertes ou solidaires). C'était déjà le cas pour BNP Paribas Cardif avant l'entrée en vigueur de la loi Pacte en janvier 2020.

### BNP Paribas Wealth Management propose des produits responsables à sa clientèle d'investisseurs privés et a poursuivi en 2020 le déploiement de l'investissement responsable à travers notamment l'extension de son offre de produits et services durables dans toutes les classes d'actifs.

En 2020, l'ensemble de ces actifs responsables représentait 1/3 des actifs investis du métier. Au sein des produits ISR, BNP Paribas Wealth Management a élargi en 2020 son offre de produits environnementaux et renforcé la sensibilisation de ses clients aux enjeux du développement durable, dont le changement climatique. Ces initiatives, renforcées par l'importance de la crise sanitaire qui a amené davantage d'investisseurs vers les produits financiers responsables, ont porté l'encours en fonds verts (fonds et ETF) de BNP Paribas Wealth Management (WM) à 6,7 milliards d'euros à fin 2020, en progression de 69 % depuis fin 2019.



Immeuble #Curve, en ossature bois (Saint-Denis, France)

### BNP PARIBAS REAL ESTATE DÉVELOPPE UNE OFFRE D'IMMOBILIER À HAUTE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

BNP Paribas Real Estate, dont 100 % de l'activité en immobilier d'entreprise bénéficie d'une certification environnementale au travers des deux plus hauts niveaux de certification de labellisation, fait désormais partie du top 2 % des entreprises évaluées dans le secteur d'activités immobilières par Ecovadis, la plateforme de notation RSE fournisseurs, avec une notation de 72/100 en progression de 8 points par rapport à 2019. La composante environnement a grimpé de 10 points pour atteindre 80/100 entre 2019 et 2020.

En Promotion Immobilière, **BNP Paris Real Estate ne propose que des projets aux meilleurs niveaux de performance environnementale**, et contribue à l'innovation en promouvant des projets emblématiques. Ainsi, BNP Paribas Real Estate vient de livrer #Curve, son premier immeuble en ossature bois, à Saint-Denis, un des plus grands immeubles en bois jamais réalisés en France. Les nombreuses optimisations carbone, intégrées dès la conception, en font un immeuble particulièrement exemplaire.

En Property Management, BNP Paribas Real Estate met son expertise au service de la performance énergétique, la réduction des émissions en exploitation et la performance environnementale des immeubles sous gestion qui lui sont confiés. Cela se traduit par une offre de services adaptée telle que :

- Commercialisation et gestion de l'énergie : audit de la performance énergétique d'un bâtiment et proposition d'optimisation ;
- Transition énergétique : aider les propriétaires et les entreprises à évaluer, contrôler et financer la transition énergétique dans le secteur immobilier ;
- Réduction de l'empreinte carbone des actifs immobiliers : pilotage énergétique, optimisation de la circularité des flux via audit déchets, conseil pour le réemploi, contrats d'énergie renouvelable à l'échelle du bâtiment ou du parc immobilier ;
- Certification et labellisation environnementales : analyse des spécifications environnementales des actifs et certification de bâtiments pour augmenter leur valeur économique et immatérielle par exemple (BREEAM in-use, LEED EB & OM, HQE Exploitation, ISO 50001, ISO 14001) ;
- Accompagnement face à la composante réglementaire du défi environnemental (i.e. décret tertiaire, TCFD) ;
- Rapports de données durables : gérer de manière durable les données des propriétaires et des occupants afin de se conformer aux rapports ESG et d'accroître leur sensibilisation au développement durable.



### BNP PARIBAS SENSIBILISE SES CLIENTS INVESTISSEURS PRIVÉS AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET CLIMATIQUES

En 2020, BNP Paribas Wealth Management a **accélééré sur ses différents territoires le déploiement de son questionnaire pédagogique, myImpact**. Ce questionnaire de 7 à 20 questions, accompagné d'éclairages pédagogiques et co-créé avec les clients, permet à chacun d'exprimer ses préférences et priorités en matière de développement durable, ainsi que la façon dont il souhaite contribuer. Ayant mieux identifié ses convictions, chaque client peut dès lors s'orienter, avec l'aide de son conseiller, vers des solutions patrimoniales et financières durables conformes à ses objectifs. Il ressort aujourd'hui de *myImpact* une préférence nette des clients pour l'Objectif de Développement Durable numéro 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques).

En complément, BNP Paribas accompagne ses clients dans leurs actions philanthropiques environnementales et sociales. Ainsi, le département de Conseil en philanthropie individuelle BNP Paribas Wealth Management, créé dès 2008, propose des solutions locales de dons en lien avec les quatre axes de l'Engagement du Groupe, dont la transition énergétique.

## 2.2.5. BNP PARIBAS RÉDUIT SES ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES ET SENSIBILISE SES COLLABORATEURS

BNP Paribas prend également en compte le changement climatique sur son propre périmètre :



- BNP Paribas mène une politique volontariste de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre et est neutre en carbone depuis 2017 sur son périmètre opérationnel ;
- BNP Paribas soutient la mobilité douce de ses collaborateurs ;
- BNP Paribas sensibilise et forme ses collaborateurs aux enjeux énergie-climat.

### BNP PARIBAS MÈNE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE RÉDUCTION DE SES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET EST NEUTRE EN CARBONE DEPUIS 2017 SUR SON PÉRIMÈTRE OPÉRATIONNEL

Le Groupe maintient ses efforts pour réduire l'empreinte environnementale liée à son fonctionnement propre et en particuliers ses émissions de gaz à effet de serre sur son périmètre opérationnel (émissions directes et émissions indirectes liées aux achats d'énergie et aux trajets professionnels). BNP Paribas a mis en place une série d'actions pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, minimiser les risques de transition et optimiser les opportunités liées au climat :

- **Le Groupe réduit ses consommations d'énergie et a dépassé dès 2019 son objectif de réduction de 25 % de ses émissions de gaz à effet de serre entre 2012 et 2020.** En 2020, le Groupe a émis 347 kteqCO<sub>2</sub> de gaz à effet de serre, dues à 81 % à la consommation d'énergie des bâtiments, y compris les technologies de l'information (IT), et à 19 % aux déplacements professionnels. Rapportés à l'effectif, elles représentent 1,80 teqCO<sub>2</sub>/ETP en 2020, en baisse de 23% par rapport à 2019, et de 44% par rapport à 2012. En plus de la baisse conjoncturelle de 2020 liée à l'épidémie de la Covid-19, trois leviers expliquent la réduction sur le long terme : l'efficacité énergétique des bâtiments, celle des équipements informatiques et l'optimisation des déplacements professionnels<sup>18</sup>;
- Parallèlement, **le Groupe recourt progressivement à une électricité bas-carbone**, dans tous les pays où cela est possible. En 2020, la part d'électricité renouvelable a représenté 37 % des achats totaux d'électricité (contre 35 % en 2019). Elle provient soit d'achat de certificats d'électricité renouvelable, soit de la consommation directe d'énergie renouvelable produite par les bâtiments du Groupe ;

- En complément de ces actions, **BNP Paribas compense chaque année les émissions de gaz à effet de serre résiduelles** émises l'année précédente pour l'ensemble du Groupe. En prenant en compte les achats additionnels d'électricité bas-carbone, ces émissions s'élevaient à 340 ktCO<sub>2</sub>e en 2019.

Grâce à l'ensemble de ces actions, permettant de réduire ses consommations d'énergie, de décarboner l'énergie consommée et de compenser ses émissions résiduelles, BNP Paribas est, depuis 2017, neutre en carbone sur son périmètre opérationnel.

### BNP PARIBAS SOUTIENT LA MOBILITÉ DOUCE DE SES COLLABORATEURS

Afin de promouvoir la mobilité douce, **BNP Paribas a continué à déployer les équipements de recharge des véhicules électriques sur ses sites et à verdier ses flottes de véhicules de service.** En outre, plusieurs dispositifs d'auto-partage et de vélo-partage ont vu le jour en France, comme en Pologne ou en Italie. Enfin, des offres collaborateurs ont été construites pour les encourager à effectuer une transition vers la mobilité douce (remises à l'achat/au leasing, financement, prime spécifique).

### BNP PARIBAS SENSIBILISE ET FORME SES COLLABORATEURS AUX ENJEUX ÉNERGIE-CLIMAT

BNP Paribas est convaincu que la sensibilisation et la formation des collaborateurs, à titre personnel et dans leur métier, sont capitales pour une bonne intégration des risques et des opportunités liés au climat au sein de tous les métiers du Groupe. C'est pourquoi **BNP Paribas multiplie depuis plusieurs années les sessions de formation et de sensibilisation sur les enjeux climatiques**, adaptées à différents publics, pour l'ensemble de ses collaborateurs :

- Avec le CISL (*Cambridge Institute for Sustainability Leadership*) de l'université de Cambridge en Angleterre, le Groupe a lancé un programme de formation *Sustainability Leaders*, intégrant un axe fort dédié aux enjeux climatiques, décliné sous plusieurs formes. Plus de 160 collabora-

teurs, répartis en quatre groupes, ont déjà suivi cette formation, dont des gestionnaires de grands comptes du Groupe ;

- Le programme de formation *WeEngage*, une mini-série de 6 épisodes dédiés à la finance durable et aux enjeux environnementaux actuels dont le changement climatique, a été lancé en 2020. Accessible en 5 langues aux 200 000 collaborateurs du groupe, il a déjà été suivi par près de 20 000 collaborateurs ;
- La Fresque du Climat, un jeu de prise de conscience des enjeux climatiques sous forme d'ateliers d'intelligence collective, a vu son déploiement se poursuivre au sein de diverses entités du Groupe. Bien que celui-ci ait été freiné en 2020 par la crise sanitaire, cette sensibilisation est en cours en France, en Belgique, au Luxembourg, au Portugal et au Brésil ;
- Deux axes sur trois du programme mondial d'accompagnement des collaborateurs *Green Company for Employees*, la promotion de la mobilité douce et l'usage durable du numérique, contribuent à la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Enfin, tout au long de l'année 2020, BNP Paribas a accentué ses actions de formation aux dispositifs de gestion des risques ESG à destination des métiers de financement et des fonctions de contrôle (RISK, Conformité). En complément des modules d'e-learning sur les politiques sectorielles, disponibles en 8 langues, 12 sessions digitales ont été organisées afin de renforcer la compréhension des risques ESG et des outils de gestion associés. Plus de 650 personnes issues notamment des équipes de commerciaux et de RISK ont ainsi été formées lors de sessions animées ou co-animées par la fonction RSE Groupe. Depuis 2012, plus de 35 000 collaborateurs ont suivi les e-learning sur les politiques sectorielles.

# 2.3

## RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE A DIFFÉRENTS SCÉNARIOS CLIMATIQUES

Les conséquences des dérèglements climatiques sur les activités humaines sont importantes et concernent toutes les économies, secteurs d'activités et géographies, à court, moyen et long terme. Elles sont également fortement incertaines, comme le montre la grande variété des scénarios proposés pour décrire les trajectoires possibles sur les décennies à venir, tant du point de vue du développement socio-économique que des paramètres physiques descriptifs du changement climatique.

La réponse de BNP Paribas à ces défis et incertitudes s'inscrit dans un processus d'amélioration continue, évoluant notamment avec les changements de contexte économique global, les avancées scientifiques et méthodologiques et les ajustements organisationnels du Groupe. BNP Paribas construit et renforce continuellement la résilience de sa stratégie et de ses activités en les adaptant à ce contexte évolutif.

**Le fondement de la résilience de BNP Paribas est son modèle diversifié et intégré.** La diversité de ses métiers, des secteurs d'activité dans lequel le Groupe opère et de ses géographies d'implantation est un atout face aux risques de toutes sortes, qu'ils soient des risques de transition ou des risques physiques.

BNP Paribas prend par ailleurs en compte les risques et opportunités liés au changement climatique à tous les niveaux de son activité, comme détaillé au chapitre 2.2. Deux éléments peuvent être mis en avant comme contribuant significativement à la résilience du Groupe face aux risques liés au climat :

- **l'ambition de piloter les activités du Groupe pour financer, conformément à l'engagement pris avec NZBA, un monde neutre en carbone en 2050 permet de réduire les risques de transition** globaux des portefeuilles de BNP Paribas, et à une échelle de temps plus longue, de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique ;
- **le renforcement conséquent des capacités du Groupe à prendre en compte les risques et opportunités climatiques lui permet d'adapter en continu son action et sa stratégie**, grâce notamment à la constitution d'équipes dédiées dotées de compétences spécifiques, à la mobilisation d'expertises internes (construction de scénarios, *data science*, modélisations mathématiques des risques) et au renfort de certaines infrastructures (systèmes, données).

Les enjeux liés au climat et à la transition énergétique constituent un axe clé de la réflexion stratégique du Groupe. Le plan stratégique du Groupe pour 2022-2025, en cours d'élaboration, possèdera ainsi un volet dédié aux enjeux de développement durable, dont la transition énergétique.

**Sur cette base, il n'a pas été identifié d'éléments susceptibles de remettre en cause la résilience du modèle et de la stratégie du Groupe face aux enjeux énergétiques et climatiques.**



# 3

---

## **GESTION DES RISQUES** **IDENTIFICATION, ÉVALUATION** **ET GESTION DES RISQUES** **LIÉS AU CLIMAT**



**La gestion des risques liés au climat et à la transition énergétique est intégrée au système de gestion des risques de BNP Paribas. Le dispositif est progressivement renforcé pour prendre en compte les avancées dans les méthodologies d'analyse des facteurs de risques climatiques et des chaînes de transmission et d'interactions avec les risques traditionnels tels que le risque de crédit.**

# 3.1

## PROCESSUS D'IDENTIFICATION ET D'ANALYSE DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

### 3.1.1. LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT SONT INCLUS DANS LE PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES DE BNP PARIBAS

Les risques liés au climat sont analysés dans le cadre du processus d'identification des risques du Groupe :

- Quatre facteurs de risques environnementaux sont utilisés pour intégrer les aspects climatiques au processus d'identification des risques ;
- Les facteurs de risques liés au climat se traduisent en des risques stratégiques et commerciaux, des risques de crédit, et dans une moindre mesure des risques opérationnels et de réputation.

#### QUATRE FACTEURS DE RISQUES ENVIRONNEMENTAUX SONT UTILISÉS POUR INTÉGRER LES ASPECTS CLIMATIQUES AU PROCESSUS D'IDENTIFICATION DES RISQUES

BNP Paribas intègre les risques liés au climat et à l'environnement dans son processus d'identification des risques. Ce processus, détaillé dans l'Encadré 8, contribue notamment à l'évaluation de matérialité des risques affectant le Groupe.

#### Encadré 8 | Processus d'identification des risques

BNP Paribas met à jour continuellement son inventaire des risques selon un processus cohérent et coordonné dans l'ensemble du Groupe (Risk ID). Destiné à identifier et évaluer les risques susceptibles d'affecter BNP Paribas, il repose sur la description d'un ensemble de scénarios unitaires « sévères mais plausibles » (appelés « événements de risque ») correspondant à la manière dont les types de risque auxquels le Groupe est ou pourrait être exposé seraient susceptibles de se matérialiser.

Chaque campagne d'identification des risques s'appuie sur une cartographie mondiale des facteurs de risque pour le secteur bancaire à court, moyen et long terme développée par le Groupe. Ces facteurs clés de l'évolution des risques auxquels sont confrontées les banques comprennent les développements économiques, technologiques, commerciaux, socio-politiques et environnementaux, les tendances et les menaces, ainsi que les

interdépendances croissantes entre eux qui peuvent entraîner des risques accrus. Parmi les évolutions, tendances et menaces identifiées, certaines concernent des aspects et des préoccupations liées aux facteurs climatiques, environnementaux et sociaux.

Les contributeurs au processus d'identification des risques sont invités à apprécier dans quelle mesure ces développements, tendances et menaces sont significatifs pour leur périmètre, et comment ils pourraient se matérialiser en événements de risque.

La méthodologie d'identification des risques est partagée et utilisée de manière cohérente et coordonnée dans l'ensemble du Groupe. Son objectif est de définir des événements de risque au travers de 3 composantes, illustrées en Figure 8 :



Figure 8 | Description d'un événement de risque

BNP Paribas a développé ses propres classifications (ou taxonomies) des types et des facteurs de risque utilisées pour les exercices d'identification des risques. L'objectif de ces taxonomies est de normer la façon de créer les événements de risques sévères mais plausibles, qui pourraient affecter le Groupe et ses entités compte tenu des facteurs de risque liés à leur modèle d'affaires, à leurs activités, à leurs opérations et à leurs environnements.

Chacune des deux taxonomies comprend trois niveaux, des plus génériques au plus granulaires. Elles ne sont pas statiques et évoluent en fonction des développements méthodologiques, de l'émergence de nouveaux types et facteurs de risques ou des évolutions réglementaires.

Dans ce processus, quatre facteurs de risques environnementaux peuvent être choisis comme susceptibles d'affecter les risques financiers ou non financiers de BNP Paribas (risque commercial, risque de crédit, risque stratégique, risque opérationnel ...) :



**IMPACT PHYSIQUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**



**TRANSITION ÉCONOMIQUE DUE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**



**RISQUE DE RESPONSABILITÉ LIÉ AU CHANGEMENT CLIMATIQUE<sup>19</sup>**



**AUTRES FACTEURS DE RISQUE ENVIRONNEMENTAL**

BNP Paribas peut s'appuyer sur le résultat du processus d'identification des risques et l'inventaire des risques du Groupe pour effectuer des analyses qui permettent de mieux comprendre, entre autres, les scénarios climatiques et environnementaux les plus significatifs pour le Groupe et les types de risques les plus affectés par les facteurs climatiques.

En ce qui concerne l'horizon considéré, le processus d'identification des risques nécessite d'identifier et d'évaluer des scénarios susceptibles de se produire sur un horizon temporel de trois ans, qui est celui de la planification financière de la Banque ; la méthodologie et le processus déployés pour l'identification des risques permettent également d'appréhender des risques émergents sur des horizons de temps plus longs qui peuvent correspondre à l'horizon de vision stratégique.

La méthodologie et le processus déployés permettent d'identifier et d'évaluer des événements de risque peu probables.



**LES FACTEURS DE RISQUES LIÉS AU CLIMAT SE TRADUISENT EN DES RISQUES STRATÉGIQUES ET COMMERCIAUX, DES RISQUES DE CRÉDIT, ET, DANS UNE MOINDRE MESURE, DES RISQUES OPÉRATIONNELS ET DE RÉPUTATION**

L'analyse plus spécifique de la manière dont les facteurs de risques liés au changement climatique affectent, ou pourraient affecter, BNP Paribas, montre que **les types de risque les plus concernés par les facteurs de risque liés au climat sont les risques stratégiques et commerciaux et les risques de crédit** (Figure 9) :

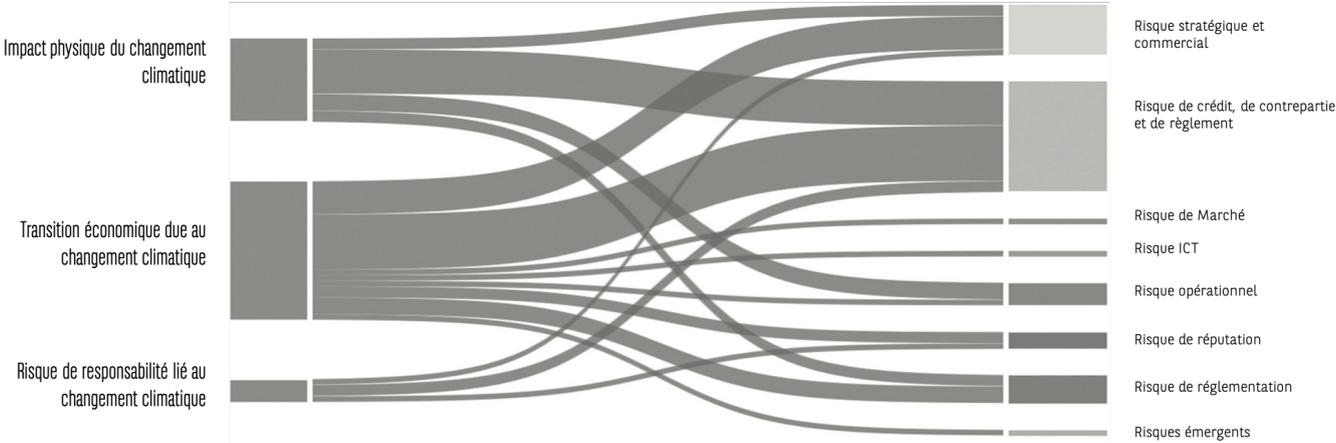
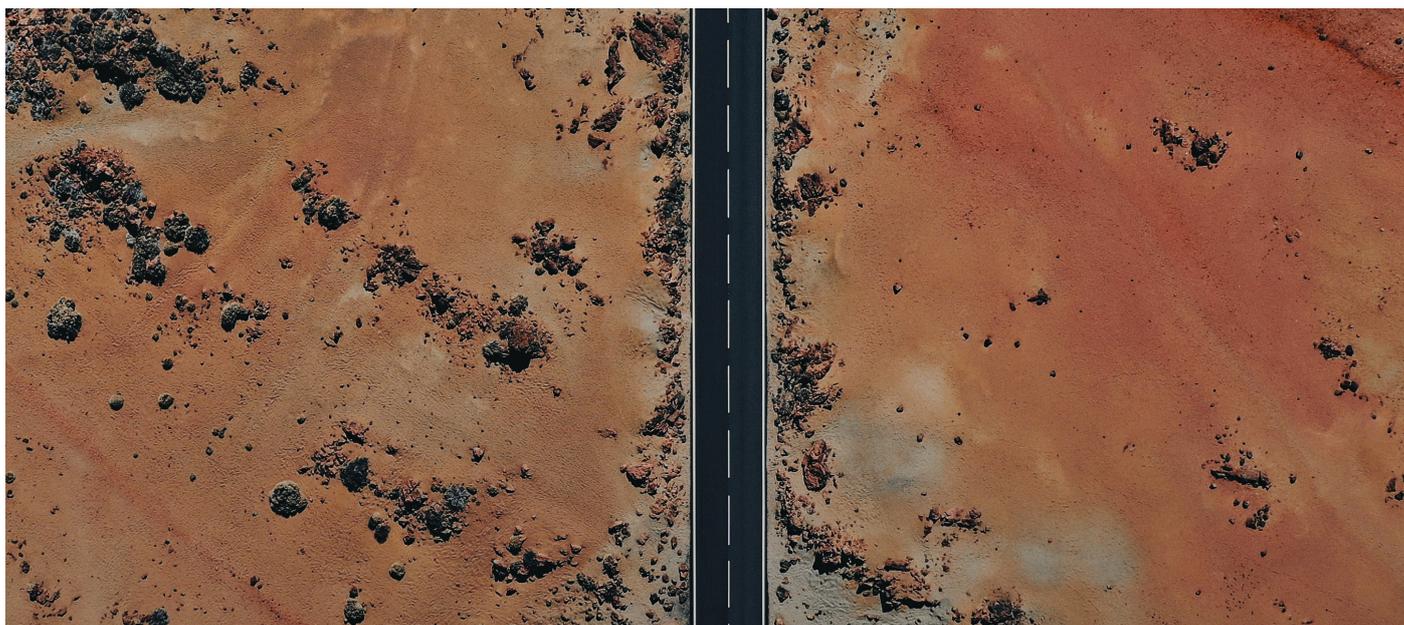


Figure 9 | Diagramme de Sankey illustrant les liens (en termes de matérialité) entre les facteurs de risque liés au changement climatiques et les types de risques du Groupe

19 | Les risques de responsabilité liés au changement climatiques (Liability consequences of climate change) concernent les risques de poursuites ou suites juridiques éventuelles intentées par un acteur ayant souffert d'un changement climatique



Au sein de ces risques, certains ont été explicités, sur la base de jugements d'experts, en décrivant plus précisément comment ils sont susceptibles d'affecter différentes activités du Groupe :

<p><b>RISQUES DE TRANSITION</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>des risques stratégiques et commerciaux liés à :             <ul style="list-style-type: none"> <li>la diminution de la valeur de fonds surexposés à des secteurs d'activités ou entreprises particulièrement affectés par la transition ;</li> <li>la perte de parts de marchés pour les filiales spécialisées dont l'offre n'évoluerait pas assez vite ;</li> </ul> </li> <li>un risque de crédit lié à l'affaiblissement de la solvabilité de clients fortement émetteurs de gaz à effet de serre, et à ce titre susceptibles d'être particulièrement affectés par des mécanismes de type prix du carbone ;</li> <li>des risques opérationnels liés aux risques de durcissement des exigences réglementaires ou à la mise en place d'une taxe carbone sur les émissions directes du Groupe ;</li> <li>un risque de réputation ;</li> </ul>	<p>cf. <b>Tableau 1</b>, <b>Section 2.1.1</b>, p 16</p>
<p><b>RISQUES PHYSIQUES</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>le risque de sous-performance de fonds d'investissements surexposés à des acteurs économiques particulièrement affectés par les impacts directs du changement climatique ;</li> <li>le risque de crédit lié à l'affaiblissement de la solvabilité de clients dont les processus de production sont perturbés par les dérèglements climatiques.</li> </ul>	<p>cf. <b>Tableau 2</b>, <b>Section 2.1.1</b>, p 16</p>

Il est à noter que l'activité Assurance de BNP Paribas, qui relève en majorité de l'assurance emprunteur et de l'assurance-vie, n'est pas identifiée comme significativement affectée par les risques physiques liés au changement climatique. Comme explicité dans l'Encadré 9, ce risque est en effet considéré comme maîtrisé et limité.

**Encadré 9 | Impact physique du changement climatique sur l'activité Assurance**

BNP Paribas Cardif est exposé aux risques physiques directs sur son activité « Incendie, accidents et risques divers » et plus spécifiquement sur les assurances multi-risques habitation (MRH) et automobile. Cette exposition est considérée comme :

- maîtrisée, car elle porte sur des engagements courts, limités en montants, diversifiés géographiquement et faisant l'objet d'un programme de réassurance couvrant notamment les événements climatiques, lequel programme est revu chaque année ;
- limitée, compte tenu des caractéristiques des engagements et du poids des primes MRH et automobile dans son activité globale d'assurance de protection.

### 3.1.2. LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT SONT ÉGALEMENT PRIS EN COMPTE DANS D'AUTRES DISPOSITIFS D'IDENTIFICATION DES RISQUES DU GROUPE

D'autres processus d'identification des risques prennent en compte les risques liés au climat :

- Les travaux d'anticipation des risques couvrent les risques liés au climat ;
- L'évaluation des risques pays et des risques souverains est influencée par les risques liés au climat.

#### LES TRAVAUX D'ANTICIPATION DES RISQUES COUVRENT LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Depuis plusieurs années, l'équipe des Études Industrielles et Sectorielles (EIS), au sein de la Fonction Risques du Groupe, réalise des analyses d'anticipation des principales tendances et de leurs impacts sectoriels, afin d'évaluer l'évolution des risques et opportunités pour les entreprises clientes, en particulier à cinq / dix ans. Ces analyses d'anticipation sectorielles, diffusées en interne, sont notamment utilisées pour accompagner le pilotage stratégique du portefeuille de crédit de BNP Paribas.

**Ces travaux couvrent notamment les risques environnementaux, comme les risques liés au climat et la transition énergétique, ainsi que les risques associés comme ceux liés à la pénurie d'eau.** Ces analyses sont mises à jour régulièrement en fonction des besoins afin de prendre en compte l'évolution des connaissances.

Ces analyses d'anticipation sectorielles comprennent en général une évaluation, selon une méthodologie détaillée, de la sensibilité des secteurs au thème étudié (par exemple la transition énergétique). Les secteurs les plus sensibles sont analysés en détail en termes d'évolution, impact, adaptation, risques &

opportunités et profils des gagnants et des perdants. Des facteurs-clés de succès et des recommandations sont identifiés pour faciliter l'évaluation des entreprises.

Ces analyses sont partagées au sein d'une instance réunissant le Directeur des Risques du Groupe, ainsi que les principaux responsables de la Fonction Risques et, en fonction des sujets, les responsables des entités opérationnelles concernées, avant d'être diffusées à un public large en interne.

Ces travaux sont également utilisés pour effectuer des analyses individuelles d'entreprises clientes de la Banque et contribuer à l'intégration des risques dans le cadre de l'*ESG Action Plan* mis en place par le Groupe (cf. [Section 3.2](#)).

Enfin, ces travaux contribuent au processus d'identification et de qualification des risques décrit à la [Section 3.1.1](#).



**L'ÉVALUATION DES RISQUES PAYS ET DES RISQUES SOUVERAINS EST INFLUENCÉE PAR LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT**

En outre, les équipes STFS (*Stress Testing & performance Synthesis*) de RISK intègrent les risques liés au changement climatique dans l'analyse des risques pays et risques souverains, illustrée en Figure 10. Les risques pays sont une composante de l'appréciation de la qualité de crédit des contreparties entreprises du pays ; les risques souverains sont centraux dans l'analyse des risques associés aux dettes souveraines et aux expositions face à des institutions financières du pays.

Ces analyses climatiques viennent enrichir les éléments d'information habituels des comités enveloppe-pays, au cours desquels les Etudes Economiques du Groupe présentent l'environnement socio-économique et financier, et la Direction Générale, les Métiers et RISK définissent les expositions maximales du Groupe à des pays donnés pour l'année à venir.

Les facteurs de risques climatiques sont notamment susceptibles d'affecter la qualité de l'environnement des affaires dans un pays et la qualité de sa signature souveraine.

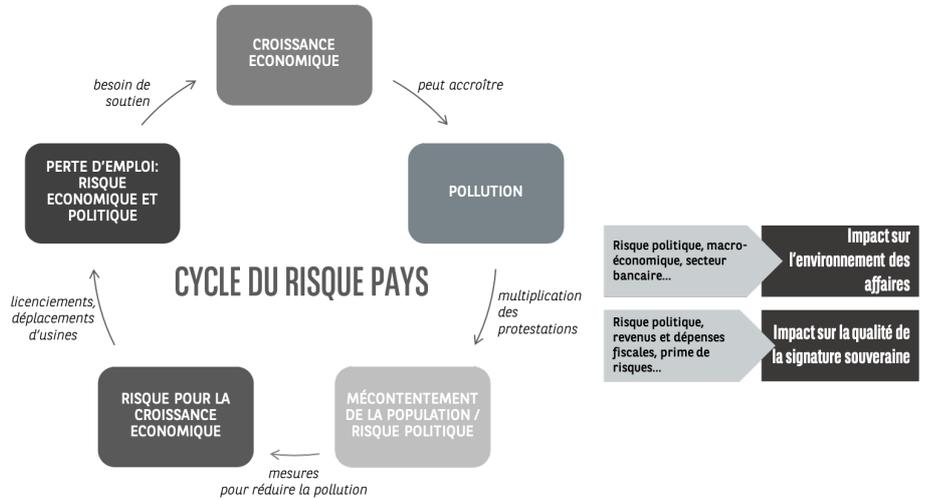
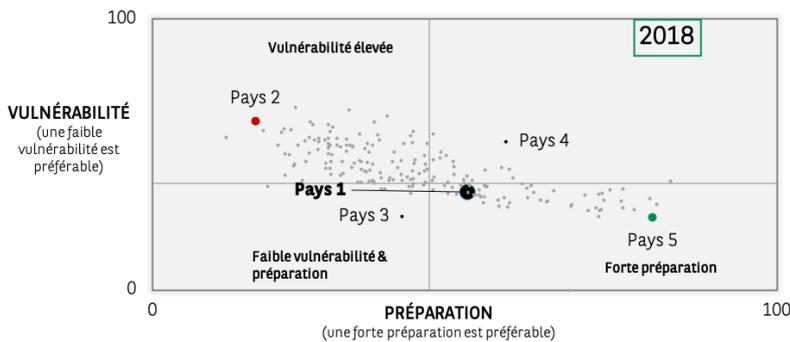


Figure 10 | Illustration du cycle du risque-pays/risque-souverain

Une des limites de cette approche est le risque de double comptage des risques macroéconomiques (inflation, endettement, déséquilibres courants, instabilité socio-politique...). En conséquence, l'approche retenue est celle d'une présentation, par pays sous revue, d'un profil de risque climatique physique et de transition. Cette démarche s'appuie sur une série d'indicateurs externes, au premier rang de laquelle ceux de ND-Gain, largement suivis par la communauté financière (Figure 11).

Pays 1	1995	2000	2018
ND-GAIN index [0-100]	58,8	59,2	57,2
Rang du pays (sur 191)	30	30	47



L'indice ND-GAIN montre, pour un pays donné, la «vulnérabilité actuelle à des disruptions climatiques» (proche d'un «risque physique») et évalue sa «préparation à fournir des financements privés et publics pour des actions d'adaptation» (proche d'un «risque de transition»).

Sources : NDGain, Macrobond, STFS.

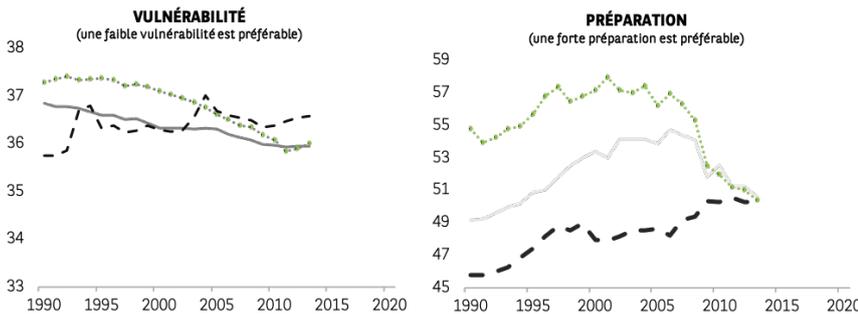


Figure 11 | Indice Notre-Dame Global Adaptation (ND-GAIN)

### 3.1.3. BNP PARIBAS INTÈGRE LES RISQUES CLIMATIQUES AUX DISPOSITIFS D'ANALYSE PAR SCÉNARIOS

L'analyse par scénarios, centrale dans le dispositif d'appréhension des risques de BNP Paribas, prend en compte les risques liés au climat :

- Les aspects climatiques sont intégrés aux scénarios utilisés pour évaluer la robustesse de l'activité de la banque à différents chocs ;
- BNP Paribas participe aux développements méthodologiques collectifs relatifs aux risques et scénarios climatiques.

#### LES ASPECTS CLIMATIQUES SONT INTÉGRÉS AUX SCÉNARIOS UTILISÉS POUR ÉVALUER LA ROBUSTESSE DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE À DIFFÉRENTS CHOCS

L'analyse par scénarios est une partie intégrante du dispositif de gestion des risques et de pilotage financier de la Banque.

Le Groupe dispose depuis 2017 d'un programme de *Stress Testing et de Planification Étendue* (STEP), qui a pour objectifs de répondre efficacement aux différents exercices de tests de résistance réglementaires, et de développer des pratiques de tests de résistance internes nécessaires à la bonne gestion des risques et à la planification des ressources du Groupe.

Les analyses de scénarios climatiques bénéficient de l'expertise quantitative et des technologies développées au sein de l'équipe STFS (*Stress Testing & performance Synthesis*) et s'appuient sur les expertises disponibles dans la Banque, en particulier dans les départements RISK (Études Industrielles et Sectorielles, *RISK ESG Centre of Expertise*, décrit p 11) et les équipes RSE du Groupe, ainsi que sur un partenariat de recherche mis en place avec le laboratoire de mathématiques appliquées (CMAP) de l'École Polytechnique.





**BNP PARIBAS PARTICIPE AUX DÉVELOPPEMENTS MÉTHODOLOGIQUES COLLECTIFS RELATIFS AUX RISQUES ET SCÉNARIOS CLIMATIQUES**

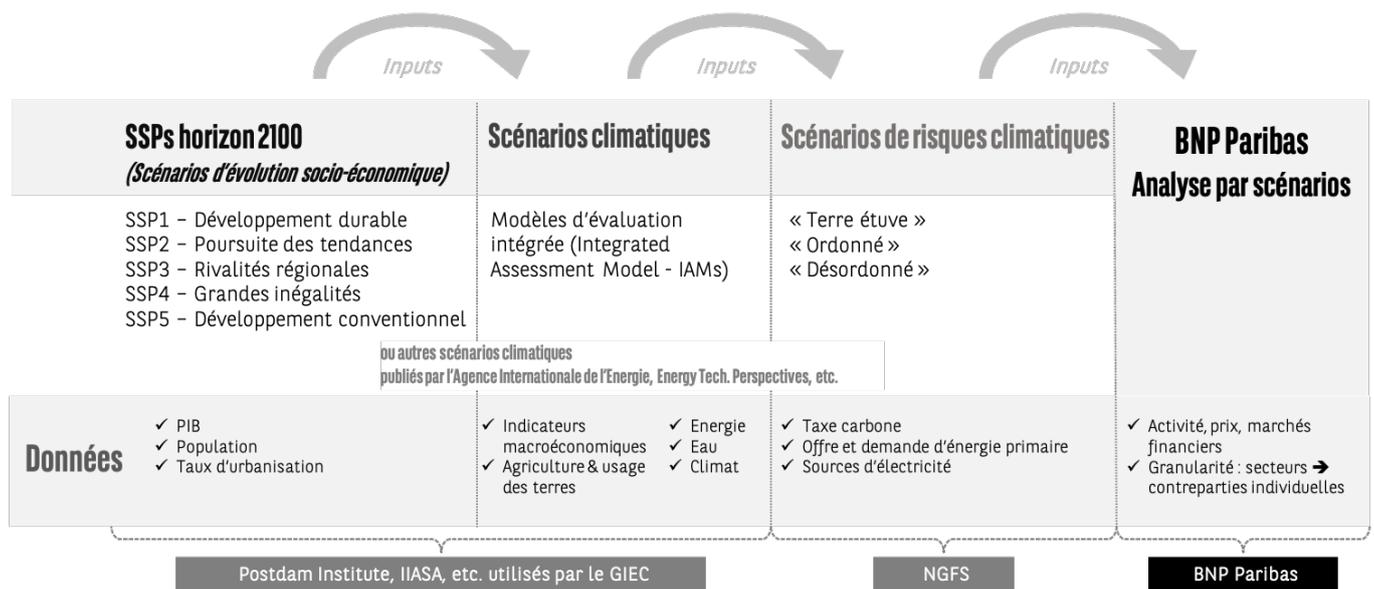
Dans différents pays, les régulateurs et les banques centrales mettent en place des exercices pilotes visant à tester des méthodologies d'évaluation de la résilience des banques aux risques liés au changement climatique.

**BNP Paribas participe à ces exercices pilotes, en particulier ceux de l'Autorité Bancaire Européenne (ABE ou EBA en anglais) et de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) en France**, débutés en 2020. Si l'exercice conduit par l'EBA repose principalement sur une méthodologie *top-down*, l'exercice conduit par l'ACPR s'appuie également sur des les méthodologies développées en interne.

L'exercice de l'ACPR est ambitieux par son périmètre, son horizon et sa méthodologie. Il couvre le périmètre complet de risques de crédit, de contrepartie et de marchés du Groupe, sur un horizon de 30 ans. Les impacts mesurés permettent une différenciation des différents secteurs sous trois scénarios de transition à partir d'hypothèses économiques granulaires fournies par l'ACPR et de l'utilisation des modèles internes de la Banque. Ces travaux intègrent également une vision dynamique du portefeuille de la Banque.

La participation à cet exercice a permis d'adapter la démarche usuelle de simulation d'impacts de scénarios au contexte climatique, en mobilisant l'ensemble des acteurs de ce type d'exercices. **Les résultats montrent globalement une sensibilité modérée au risque de transition**, et invitent à affiner certaines composante de l'analyse notamment sur les secteurs montrant des sensibilités plus marquées.

La variété des scénarios mobilisés par BNP Paribas dans ces différents exercices est illustrée Figure 12.



42 Figure 12 | Types de scénarios utilisés par BNP Paribas

Par ailleurs, et parallèlement à ces deux initiatives, **BNP Paribas participe aux travaux du CFRF (Climate Financial Risk Forum), lancés par la PRA (Prudential Regulation Authority) et la FCA (Financial Conduct Authority) en 2019.** Le CFRF rassemble des institutions financières (banques, compagnies d'assurance, gestionnaires d'actifs) avec pour objectif de partager des bonnes pratiques en matière de gestion du risque climatique. En juin 2020, il a publié un premier guide adressé au secteur financier, dont un des quatre chapitres traite du *Scenario Analysis* (Les autres thèmes concernaient le *Risk Management*, les *Disclosures* et l'*Innovation*). Un second guide d'utilisation de ces scénarios réglementaires – a priori ceux préparés par le NGFS, à l'usage des institutions financières de taille plus modeste, devrait être publié pour la COP-26 de novembre 2021. Ces scénarios NGFS sont illustrés Figure 13.

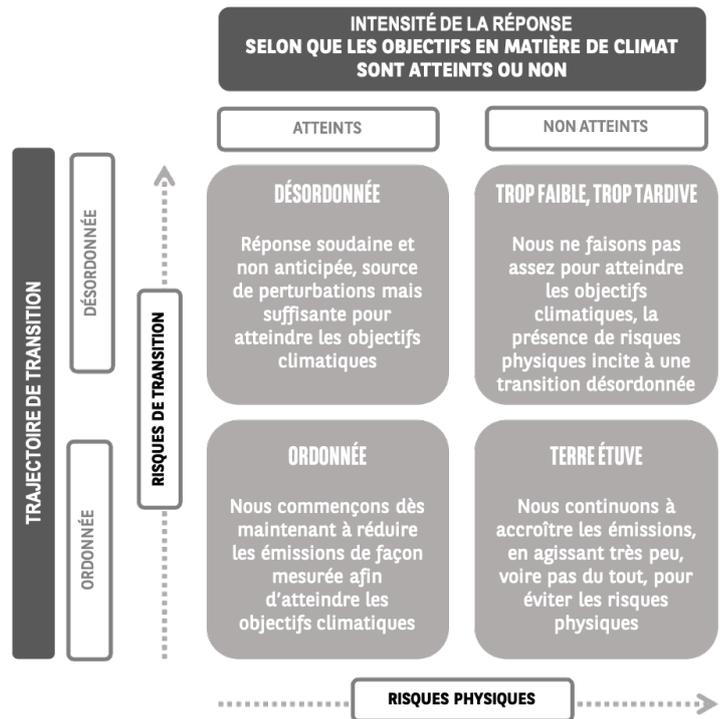
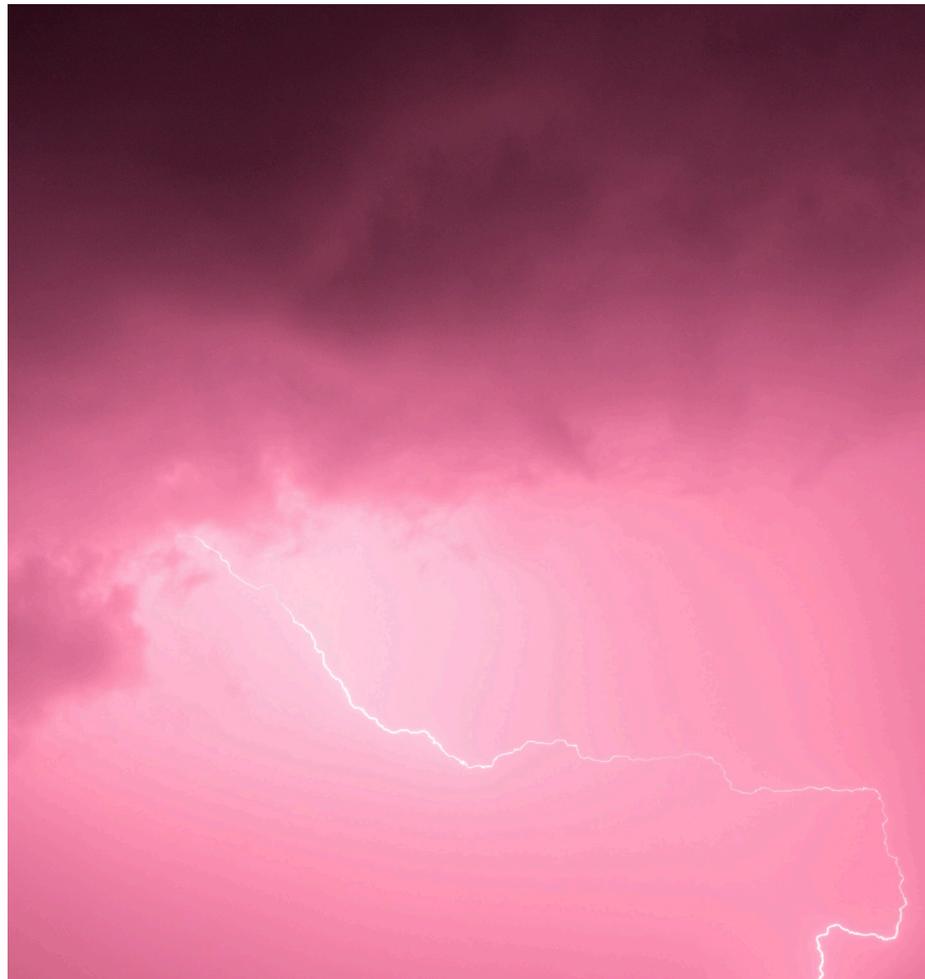


Figure 13 | Scénarios identifiés par le NGFS<sup>20</sup>



On peut noter que les modèles utilisés ci-dessus prennent en compte à la fois les risques physiques et les risques de transition, permettant ainsi au Groupe d'appréhender à la fois l'effet des efforts liés à la transition énergétique et l'impact du changement climatique. D'autres scénarios non mentionnés ci-dessus, comme ceux de l'AIE qui décrivent les efforts à fournir pour réduire les émissions de dioxyde de carbone, sont également utilisés par le Groupe dans d'autres contextes, comme dans le cadre de l'alignement de son portefeuille de crédit (cf. [Section 4.1.1](#)).

Enfin, en tant que membre des instances professionnelles bancaires, nationales, européennes et internationales, **BNP Paribas participe activement aux travaux de l'industrie visant à promouvoir une plus grande convergence des méthodologies d'analyse des risques liés aux facteurs climatiques.**

20 | Source : [https://www.ngfs.net/sites/default/files/medias/documents/ngfs\\_first\\_comprehensive\\_report\\_-\\_17042019\\_0.pdf](https://www.ngfs.net/sites/default/files/medias/documents/ngfs_first_comprehensive_report_-_17042019_0.pdf)

### 3.1.4. DES TRAVAUX EXPLORATOIRES CHERCHENT À ESTIMER L'IMPACT DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT SUR LES PORTEFEUILLES DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

L'évaluation consolidée des facteurs de risques climatiques pesant sur des portefeuilles diversifiés pose encore des difficultés, méthodologiques et de disponibilité des données. BNP Paribas et ses filiales expérimentent plusieurs pistes à ce sujet :

- Des exercices pilotes sont menés pour explorer la mesure de l'impact des risques physiques sur les portefeuilles de crédit ;
- Les filiales de gestion d'actifs de BNP Paribas expérimentent des méthodes d'estimation d'impacts des risques physiques et de transition sur leurs portefeuilles d'investissement.

#### DES EXERCICES PILOTES SONT MENÉS POUR EXPLORER LA MESURE DE L'IMPACT DES RISQUES PHYSIQUES SUR LES PORTEFEUILLES DE CRÉDIT

À la suite de l'exercice pilote réalisé en 2019, BNP Paribas a travaillé avec un prestataire de services externe (S&P TruCost) pour évaluer les risques physiques représentés dans son portefeuille de prêts dans le cadre d'un nouvel exercice pilote en 2020. Six impacts climatiques majeurs ont été modélisés :



L'étude pilote a été réalisée dans trois scénarios sur les changements climatiques (extrêmes, modérés et faibles) et modélisée pour 2020, 2030 et 2050. Le scénario le plus extrême correspond à un réchauffement moyen de plus de 4°C d'ici 2100 en ligne avec le scénario RCP 8.5 du GIEC<sup>21</sup>. L'approche mise en œuvre, illustrée Figure 14, comprend les étapes suivantes :

- Les risques individuels sont projetés sur les trois horizons temporels et, dans chacun des trois scénarios, sur des références cartographiques globales ;
- Les actifs détenus par les clients de BNP Paribas sont appariés aux emplacements physiques correspondant de la base de données des prestataires (y compris le siège social et les usines de production) ;
- À chaque actif de l'entreprise est associé un ensemble de scores bruts de risque physique (un par risque individuel), reflétant les risques physiques à l'emplacement donné (expositions) ;
- Étant donné que certaines activités peuvent être plus vulnérables que d'autres à un risque climatique, la méthodologie introduit des sensibilités aux risques spécifiques (vulnérabilités), définies au niveau de la contrepartie ;
- Les scores physiques bruts et les sensibilités sont combinés pour produire un ensemble de scores corrigés de la sensibilité en fonction du risque, au niveau de la contrepartie ;
- Un score composite corrigé de la sensibilité est produit au niveau de la contrepartie, agrégeant tous les risques.

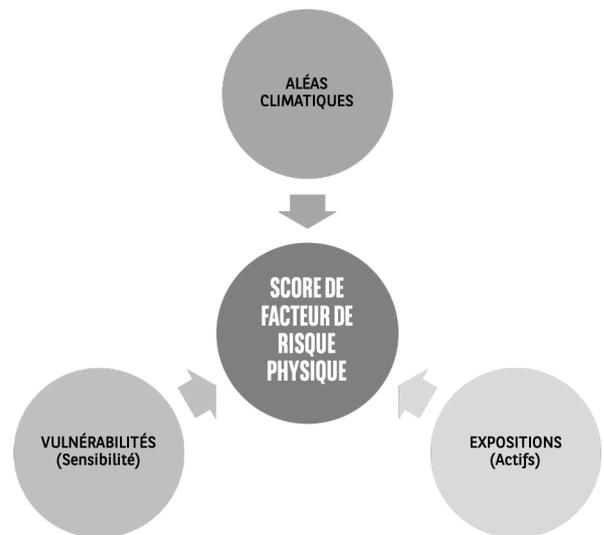
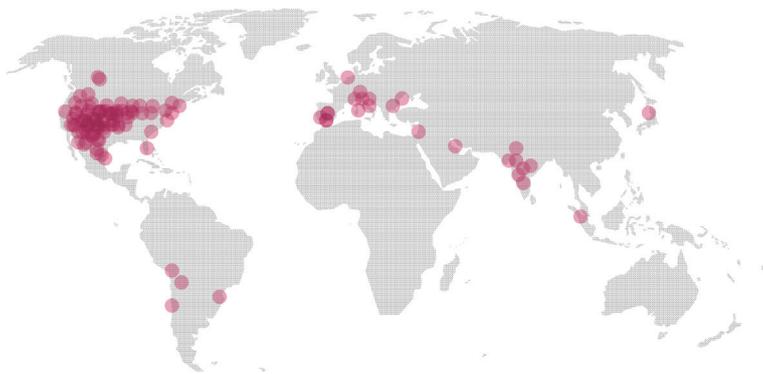


Figure 14 | Illustration de la méthodologie de l'exercice pilote 2020

21 | Le RCP8.5 est la plus grave des trajectoires de concentration des gaz à effet de serre (Representative Concentration Pathway) du GIEC et devrait être considéré comme un scénario d'émissions de gaz à effet de serre élevées.

Cette évaluation a permis d'attribuer des scores de risque physique à environ 1 700 clients, représentant 200 milliards d'euros de prêts en cours. La majorité de l'échantillon présente un faible niveau de risque physique dans cette analyse. En général, les scores de risque climatiques les plus élevés proviennent du stress hydrique dans toutes les zones géographiques, et des feux de forêt, principalement aux États-Unis. Les clients les plus exposés opèrent dans le secteur de l'électricité avec des actifs aux États-Unis et en Europe méditerranéenne, principalement en raison de leur exposition au stress hydrique et aux feux de forêts. Les graphiques de la Figure 15 ci-dessous illustrent certains résultats de cette étude pilote.

Exemple d'actifs individuels de clients situés dans des zones soumises au risque de stress hydrique le plus élevé et avec une grande sensibilité à ce risque (RCP 8.5, 2050)



Répartition des actifs des clients entreprises du secteur des Utilities<sup>22</sup> par risque élevé, moyen et faible de stress hydrique

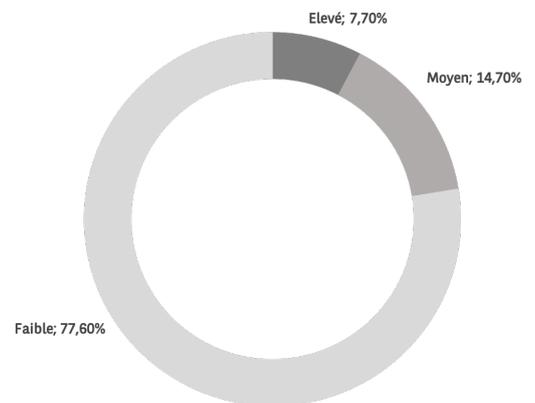


Figure 15 | Exemples de représentations de risques climatiques portant sur le portefeuille de crédit

La comparaison globale de ces résultats par rapport à trois normes de référence (S&P Europe 350, S&P 500, S&P Asie BMI) ne montre pas de caractéristiques atypiques du portefeuille client analysées en termes d'exposition au risque physique. Néanmoins, compte tenu de la nature évolutive de ces méthodologies, cette analyse sera progressivement affinée au fil du temps, tout comme les données utilisées.

**LES FILIALES DE GESTION D'ACTIFS DE BNP PARIBAS EXPÉRIMENTENT DES MÉTHODES D'ESTIMATION D'IMPACTS DES RISQUES PHYSIQUES ET DE TRANSITION SUR LEURS PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT**

**Cas de BNP Paribas Asset Management**

BNP Paribas Asset Management travaille avec une entreprise de recherche spécialisée qui lui met à disposition un score de risque physique. Celui-ci pourra être intégré et utilisé pour améliorer l'analyse qualitative d'investissement d'un émetteur. Les scores de risque physique comprennent trois éléments clés : risque opérationnel, risque lié à la chaîne d'approvisionnement, risque de marché. Les scores sont normalisés afin que le risque climatique des entreprises puisse être comparé à travers diffé-

rents portefeuilles. Le risque de marché est évalué selon deux mesures : l'endroit où la société génère ses ventes et la façon dont son industrie a historiquement réagi à la variabilité climatique. En termes d'accès aux données, la couverture de l'évaluation des risques physiques est la suivante :

- des scores de risque opérationnel (basés sur la cartographie au niveau de l'installation) sont fournis pour plus de 5 000 entités ;
- des scores pour le risque de chaîne d'approvisionnement et le risque de marché sont disponibles pour 12 800 sociétés, couvrant 100 % des composants des indices suivants : MSCI World, MSCI EM, S&P Global Large-Mid et Barclays EUR Corporates.

22 | Utilities : Le secteur des Utilities désigne les entreprises de services aux collectivités comme la production et la distribution d'eau, de gaz et d'électricité.

**Cas de BNP Paribas Cardif**

BNP Paribas Cardif s'appuie sur un prestataire pour **expérimenter une évaluation de l'exposition aux risques physiques de ses actifs d'entreprises détenus en direct**. Sept aléas climatiques ont été étudiés : incendies, vagues de froid, canicules, stress hydrique, inondations côtières, inondations et ouragans. L'évolution de ces aléas climatiques a été analysée à long terme, d'après un scénario de changement climatique élevé<sup>23</sup>.

Cette évaluation permet de cartographier géographiquement les aléas auxquels sont confrontés les actifs physiques et d'estimer un score de risque physique pour les entreprises. Ce score va de 1 (risque minimum) à 100 (risque maximum). Les résultats 2020, présentés Figure 16, classent 72 % des entreprises du portefeuille dans les deux déciles de risques le plus faible et montrent un portefeuille moins exposé que l'indice de référence.

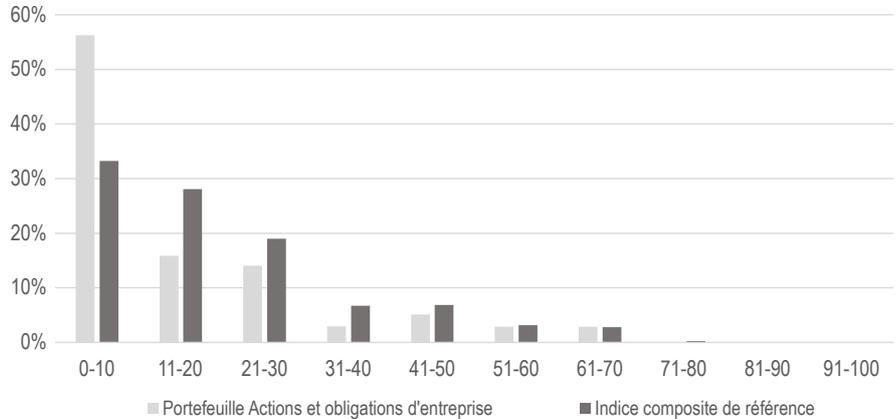


Figure 16 | Exposition aux risques physiques des actifs d'entreprises détenus en direct par BNP Paribas Cardif

Cette évaluation vise également à identifier les aléas climatiques qui présentent le plus de risque pour les portefeuilles de BNP Paribas Cardif. La Figure 17 présente le score moyen des entreprises du portefeuille d'actions et d'obligations détenues en direct par BNP Paribas Cardif pour chacun des indicateurs de risque, ainsi que leurs scores maximum et minimum. Les résultats obtenus montrent que le portefeuille d'actifs d'entreprises détenus en direct par la société serait plus exposé au stress hydrique qu'aux autres aléas climatiques, même si cette exposition demeure très limitée.

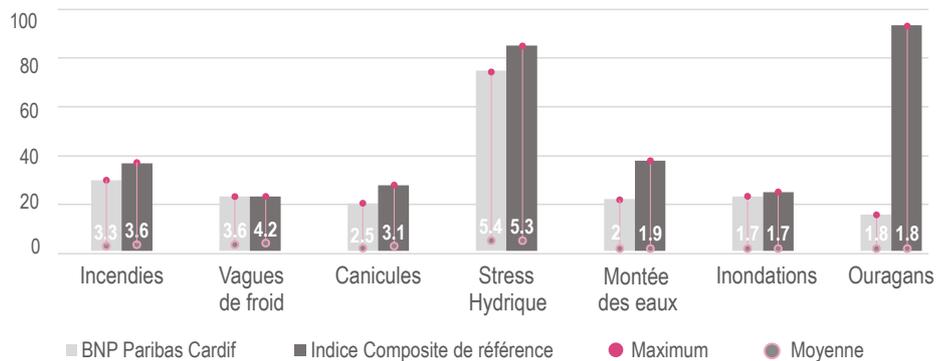


Figure 17 | Scores moyens, par type de risque physique, des entreprises du portefeuille d'actions et d'obligations détenues en direct par BNP Paribas Cardif

**BNP Paribas Cardif évalue également son exposition aux risques de transition.** Deux pistes, sont explorées avec un prestataire extérieur :

- l'estimation de l'EBITDA à risque de ses portefeuilles d'actions et d'obligations d'entreprise détenues en direct, calculé en affectant à l'empreinte carbone de ces entreprises des prix futurs du carbone ;
- l'évaluation de l'exposition aux actifs échoués.



# 3.2

## PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET INTÉGRATION DANS LA GESTION GLOBALE DES RISQUES

Les risques liés au climat sont pris en compte via différents dispositifs de gestion des risques :

- BNP Paribas a pris de multiples initiatives pour intégrer les facteurs de risques climatiques dans ses systèmes de gestion des risques ;
- Les facteurs de risque liés au climat sont intégrés dans le système global de gestion des risques de BNP Paribas ;
- L'analyse des risques ESG, notamment ceux relatifs au climat, est déjà prise en compte dans les processus opérationnels de crédit de BNP Paribas ;
- Le renforcement du dispositif ESG du Groupe a été structuré au sein d'un Programme pluriannuel, l'*ESG Action Plan*, porté par deux membres du Comité Exécutif du Groupe ;
- Une évaluation ESG systématique des grands clients Entreprise est en cours.

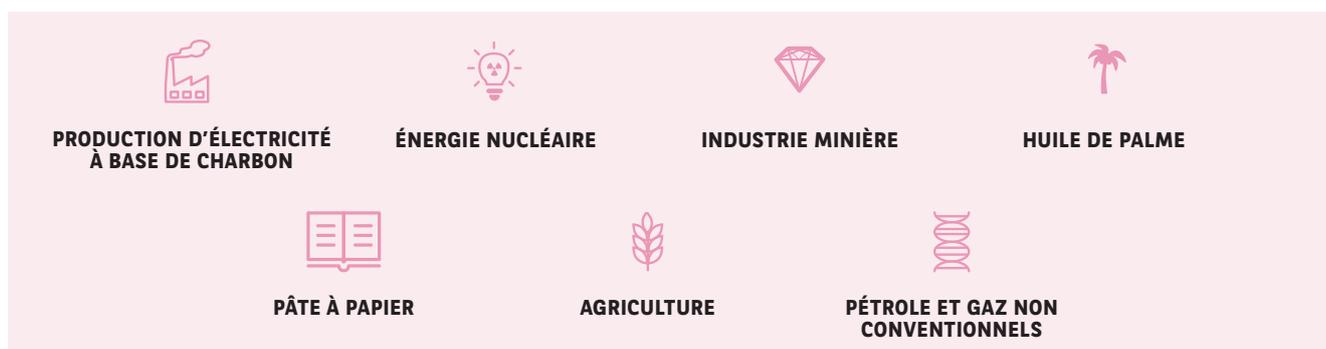
### BNP PARIBAS A PRIS DE MULTIPLES INITIATIVES POUR INTÉGRER LES FACTEURS DE RISQUES CLIMATIQUES DANS SES SYSTÈMES DE GESTION DES RISQUES

BNP Paribas a lancé dès 2012 de multiples initiatives pour intégrer les facteurs de risques climatiques dans ses systèmes de gestion des risques et promouvoir la transition énergétique conformément à l'accord de Paris.

La gestion des facteurs de risques liés au climat s'appuie aujourd'hui sur :

- le processus d'identification des risques coordonné par la fonction RISK, dont l'objectif est d'identifier et d'évaluer les impacts des risques sur les activités du Groupe, y compris les facteurs de risque liés au climat ;

- la **Politique Générale de Crédit et les politiques spécifiques de crédit et de notation** qui contiennent des clauses relatives à la responsabilité sociale et environnementale (dont le climat) depuis 2014 et 2012 respectivement ;
- les **politiques de financement et d'investissement** (« politiques sectorielles ») régissant ses activités dans des secteurs impliquant des questions majeures liées à l'énergie et au climat. Ces politiques, publiées sur le site du Groupe<sup>24</sup>, couvrent notamment les secteurs d'activité suivants :



- l'observation des **Principes de l'Équateur** dans la conduite des grands projets de fabrication et d'infrastructure ;
- les **processus de vigilance client**, qui intègrent les critères ESG ;
- les **paramètres RSE inclus dans le Risk Appetite Statement (RAS)** de BNP Paribas.

En outre, dans le cadre de l'*ESG Action Plan*, le Groupe développe des processus d'analyse de portefeuille pour suivre et superviser l'exposition de son portefeuille aux facteurs de risque liés au climat, et systématise l'évaluation ESG des entreprises sur cinq dimensions ESG dont le climat (*ESG Assessment*, détaillé ci-après). Les principaux outils et politiques actuellement utilisés pour gérer les risques liés au climat dans les différents métiers sont présentés Figure 18.



Figure 18 | Dispositif de gestion des risques ESG du Groupe

**LES FACTEURS DE RISQUE LIÉS AU CLIMAT SONT INTÉGRÉS DANS LE SYSTÈME GLOBAL DE GESTION DES RISQUES DE BNP PARIBAS**

La fonction RISK, par le biais de son processus d'identification des risques, identifie et évalue l'impact des facteurs de risques climatiques et énergétiques.

Au cours de l'année 2020, la fonction RISK a poursuivi ses efforts pour adapter son dispositif de gestion des facteurs de risques ESG par la création d'une équipe dédiée, le Centre d'expertise RISK ESG (*RISK ESG Centre of Expertise*, cf **Section 1.2**, p 11).

Par ailleurs, la fonction RISK a également progressé dans l'intégration de l'analyse des risques ESG dans le processus de crédit des entreprises clientes du Groupe, qui va être encore renforcée dans le cadre de l'*ESG Action Plan*.

**L'ANALYSE DES RISQUES ESG, NOTAMMENT CEUX RELATIFS AU CLIMAT, EST DÉJÀ PRISE EN COMPTE DANS LES PROCESSUS OPÉRATIONNELS DE CRÉDIT DE BNP PARIBAS**

Depuis maintenant 10 ans, BNP Paribas analyse les entreprises au regard du risque climat, notamment dans le cadre de politiques sectorielles. Cette analyse a été renforcée en 2018 avec la confirmation du rôle de RISK comme seconde ligne de défense sur les risques ESG. L'analyse ESG de la clientèle d'entreprises (*Corporate*) est largement intégrée au processus opérationnel de surveillance des risques, via le processus de crédit, permettant à RISK d'exercer sa fonction de contrôle.

Selon les secteurs et les types de clients, la proposition de crédit doit intégrer une section ESG incluant des éléments d'analyse au regard des critères ESG mais aussi dans certains cas une analyse des controverses matérielles, qui seront pris en compte pour la décision de crédit au même titre que les autres critères d'analyse du risque.

Pour ce faire, des grilles d'aide à l'analyse doivent être jointes à la proposition de crédit, après une revue par les équipes RSE lorsque cela est requis par les procédures existantes. Depuis la mise en place des Politiques Sectorielles, des questionnaires ont été déployés dans le Groupe pour s'assurer que les clients Corporate en respectent l'ensemble des exigences, notamment en matière de climat.

Par ailleurs, de nombreux programmes de formation sont déployés afin d'améliorer la sensibilisation aux risques ESG et de renforcer la connaissance en matière d'identification et d'analyse de ces risques tant au niveau de la 1ère que de la 2<sup>ème</sup> ligne de défense. Le développement de ces programmes est régulièrement enrichi grâce à l'implication conjointe des équipes RSE et RISK.

**LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF ESG DU GROUPE A ÉTÉ STRUCTURÉ AU SEIN D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL, L'ESG ACTION PLAN, PORTÉ PAR DEUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU GROUPE**

En 2020, la Banque a poursuivi le renforcement de son dispositif ESG en lançant un programme pluriannuel spécifique, l'*ESG Action Plan*, conduit sous la responsabilité du Directeur de l'Engagement et du Directeur des Risques. Les principaux objectifs de ce programme sont de :

- définir des normes et standards Groupe en matière d'ESG afin de disposer d'un référentiel commun des concepts, principes de classification des transactions, indicateurs et reporting ESG ;
- établir une approche d'analyse des profils ESG des clients du Groupe, l'*ESG Assessment*, afin d'identifier les entreprises dont la faiblesse en matière de performance ou de gestion des risques liés aux facteurs ESG pourrait se traduire en risques de crédit, d'investissement, de réputation, et en impacts environnementaux et sociaux négatifs. Cette approche est expliquée plus avant dans la section ci-dessous ;
- renforcer les méthodologies d'analyse de portefeuille, en s'appuyant sur la méthodologie PACTA (*Paris Agreement Capital Transition Assessment*) pour conduire les travaux d'alignement du portefeuille de crédits avec l'Accord de Paris et en participant activement aux exercices de place, tels que ceux pilotés par l'ACPR, sur l'analyse des scénarios climatiques ;
- doter le Groupe d'une plateforme de données ESG constituées d'informations extra-financières internes et externes partagées au sein du Groupe.

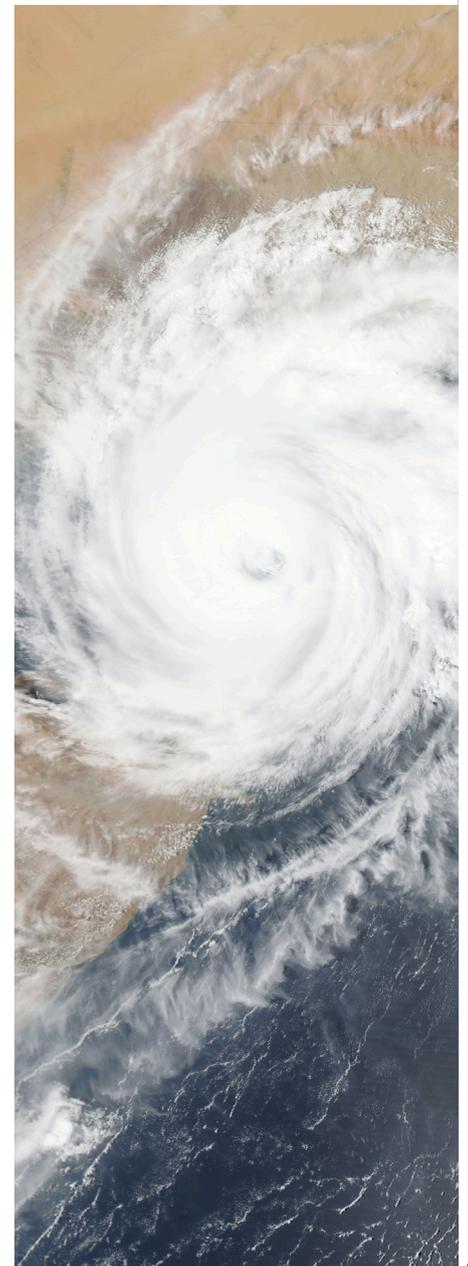
**UNE ÉVALUATION ESG SYSTÉMATIQUE DES GRANDS CLIENTS ENTREPRISES EST EN COURS**

L'*ESG Assessment*, prévu dans l'*ESG Action Plan*, a pour objectif principal de systématiser l'analyse ESG dans le processus de crédit, afin d'intégrer les critères ESG au même titre que d'autres paramètres dans l'évaluation du profil crédit de la contrepartie.

Il couvre des éléments d'évaluation relatifs à la performance environnementale et climatique. Les questionnaires afférents sont spécifiques à chaque secteur pour mieux prendre en compte les enjeux et défis de transition climatique propres à leur activité.

Cet outil d'analyse permettra progressivement de renforcer et de généraliser l'évaluation des clients entreprises. Il évaluera leur degré de préparation à la gestion de l'ensemble des sujets ESG, leur respect des politiques sectorielles de BNP Paribas, ainsi que leurs stratégie et engagements pour répondre aux enjeux et risques ESG propres à son secteur. La Banque pourra ainsi mieux apprécier le profil et les trajectoires de ses clients en matière d'ESG. Ceci lui permettra d'identifier au mieux les risques et opportunités en résultant et d'adapter en conséquence son accompagnement des clients et la gestion des risques associés.

Grâce au déploiement de l'*ESG Assessment*, intégré dans le dossier de crédit pour l'ensemble des secteurs et des groupes d'affaires d'entreprises, le contrôle de RISK relatif à l'analyse des facteurs ESG pourra s'exercer de manière renforcée, documentée, lors des comités de crédit.



# 4

---

## INDICATEURS ET OBJECTIFS

EMPLOYÉS POUR ÉVALUER ET GÉRER  
LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS  
AU CLIMAT



**L'intégration des enjeux climatiques dans la stratégie, les offres, la gestion de risques et plus largement l'ensemble des activités de BNP Paribas s'appuie sur la définition et la mise en place d'indicateurs de suivi et de pilotage. Ces indicateurs, choisis pour mesurer à la fois les impacts de l'activité du Groupe sur le changement climatique et les efforts qu'il fournit pour les réduire et contribuer à la transition, sont en évolution, dans une démarche d'amélioration continue. Certains, notamment les indicateurs agrégés cherchant à estimer l'empreinte climatique de portefeuilles diversifiés, qu'ils soient de crédits ou d'actifs, sont encore en construction : différentes initiatives méthodologiques collectives sont en cours de développement, avec la participation active de BNP Paribas.**

# 4.1

## BNP PARIBAS A MIS EN PLACE DES INDICATEURS POUR ÉVALUER, SUIVRE ET PILOTER LES ENJEUX CLIMATIQUES

Porté par son ambition d'aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris et son adhésion à la *Net Zero Banking Alliance*, BNP Paribas affine progressivement, en interne et en collaboration avec ses parties prenantes, des indicateurs adaptés à la variété de ses métiers et de ses impacts climatiques directs et indirects :

- BNP Paribas mesure l'alignement de son portefeuille de crédits avec des scénarios de neutralité carbone ;
- BNP Paribas explore des méthodologies de mesure de l'empreinte climatique de ses portefeuilles d'investissement ;
- BNP Paribas mesure sa contribution à la transition énergétique de ses clients ;
- BNP Paribas mesure ses émissions opérationnelles de gaz à effet de serre ;
- BNP Paribas soutient différentes initiatives méthodologiques collectives.

### 4.1.1. BNP PARIBAS MESURE L'ALIGNEMENT DE SON PORTEFEUILLE DE CRÉDITS AVEC DES SCÉNARIOS DE NEUTRALITÉ CARBONE

#### BNP PARIBAS DÉCLINE LA MÉTHODOLOGIE PACTA POUR MESURER L'ALIGNEMENT DE SON PORTEFEUILLE DE CRÉDIT AVEC LES OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS

Depuis 2018, BNP Paribas s'est engagé en tant que membre fondateur et contributeur, avec quatre autres banques internationales (les banques de Katowice), à décliner la méthodologie PACTA<sup>25</sup> et à **mesurer l'alignement de son portefeuille de crédit avec l'objectif climatique de l'Accord de Paris, en commençant par cinq secteurs fortement carbonés (l'extraction d'énergies fossiles, la production d'électricité, le transport, l'acier et le ciment)**. Ces cinq secteurs représentent environ 75 % des émissions directes de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie dans le monde selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE). La méthode, adaptée pour chaque secteur, s'appuie sur des scénarios de référence utilisés et développés par des organisations indépendantes, comme, par exemple, ceux de l'AIE.

L'objectif des banques de Katowice est de partager le plus largement possible les outils permettant de mesurer l'alignement de leur portefeuille avec les objectifs de l'Accord de Paris et ainsi d'améliorer la comparabilité et la transparence vis-à-vis de leurs parties prenantes externes en se basant sur des standards communs. À cette fin, deux documents ont été publiés en 2020 :

- un cadre méthodologique global détaillant les principes fondamentaux de PACTA<sup>26</sup> ;
- un document d'application, co-rédigé par les banques de Katowice, qui propose des améliorations méthodologiques en vue de s'assurer que les indicateurs retenus promeuvent la transition des secteurs étudiés et des retours d'expérience opérationnels afin d'aider d'autres banques à mesurer leur alignement<sup>27</sup>.

En 2020, BNP Paribas a poursuivi ses travaux pour élargir ses analyses aux secteurs du Transport maritime et de l'*Oil&Gas*.



### BNP PARIBAS MESURE ET PUBLIE LES MIX ÉLECTRIQUE ET ÉNERGÉTIQUES FINANCÉS ET LEUR INTENSITÉ CARBONE

L'application de la méthodologie PACTA au portefeuille de crédit des entreprises du secteur de l'électricité a permis de calculer deux indicateurs de mesure de l'alignement. Ces calculs s'appliquent sur 90 % du portefeuille de crédit et proposent une vision du portefeuille fin 2020 et une projection à horizon 2025.

BNP Paribas a choisi d'utiliser la *Sustainable Development Scenario* (SDS) développé par l'AIE sur le périmètre de l'OCDE comme référence pour être cohérent avec l'ambition du Groupe d'être en ligne avec l'objectif de l'Accord de Paris. Le choix de ce scénario, plus ambitieux que le SDS au niveau mondial, est également cohérent avec le portefeuille de producteurs d'électricité financés par BNP Paribas qui opèrent majoritairement dans la région OCDE.

La projection réalisée prend en compte :

- la stratégie des clients du Groupe qui les conduit à modifier leurs sources de production d'électricité ; et
- l'impact de l'engagement pris par le Groupe de ne plus financer d'entreprises utilisant du charbon pour produire de l'électricité en 2030 dans l'Union européenne et dans les pays de l'OCDE et en 2040 dans le reste du monde.

Le mix électrique calculé selon la même méthodologie que les années précédentes sur la base de la génération, à la différence du calcul réalisé selon la méthodologie PACTA, montre une empreinte carbone moyenne moindre que celle du mix mondial. En 2020, avec 42,2 % de sources fossiles (gaz, charbon et pétrole) et 34,7 % de sources renouvelables (hydraulique, éolien, solaire et autres renouvelables), il se compare favorablement au mix de l'AIE qui a 63 % de fossiles et 26,6 % de renouvelables (Figure 19).

Le calcul du mix électrique, en capacité, selon la méthodologie PACTA, montre également un portefeuille de crédit moins carboné et plus orienté vers les énergies renouvelables à la fois en 2020 et à horizon 2025 quand on le compare au scénario SDS OCDE de l'AIE (Figure 20).

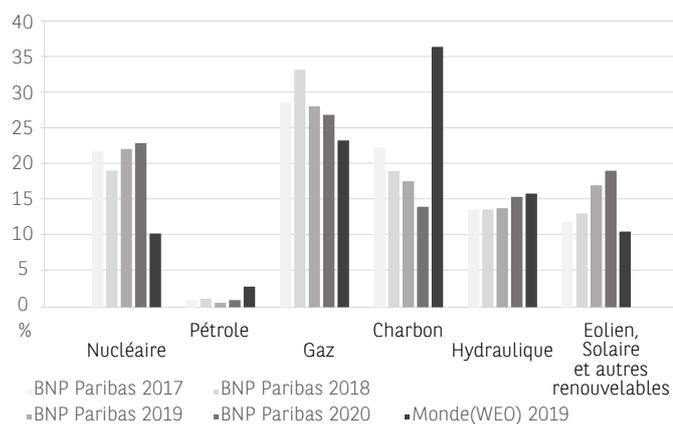


Figure 19 | Mix électrique financé par BNP Paribas comparé au mix mondial, en génération

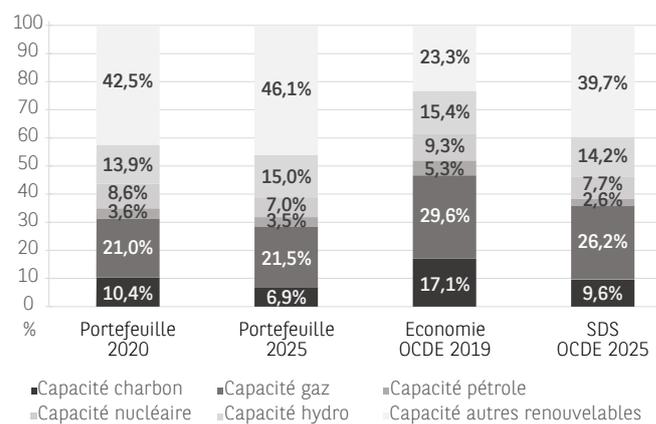


Figure 20 | Mix électrique financé par BNP Paribas comparé au scénario SDS OCDE de l'AIE, en capacité (méthodologie PACTA)

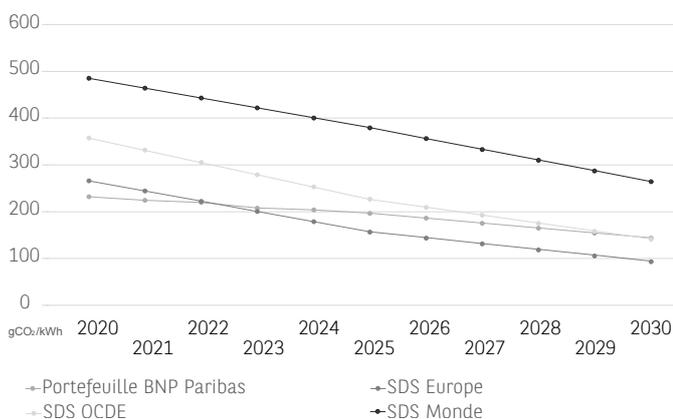


Figure 21 | Evolution anticipée de l'intensité CO<sub>2</sub>, du portefeuille de crédit de BNP Paribas comparée aux scénarios SDS de l'AIE (méthodologie PACTA)

L'intensité CO<sub>2</sub> du portefeuille est le deuxième indicateur calculé dans le cadre des travaux PACTA. Illustrée Figure 21, elle est inférieure à la moyenne mondiale, et en ligne avec celle du SDS OCDE de l'AIE jusqu'en 2030.

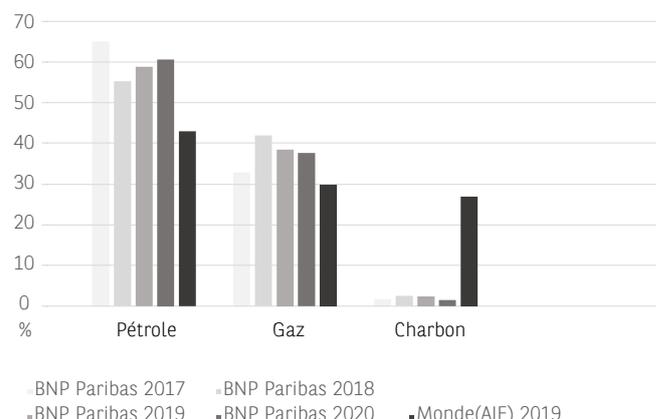


Figure 22 | Mix énergétique primaire financé par BNP Paribas, comparé au mix mondial

BNP Paribas mesure également le mix énergétique primaire financé (Figure 22). Avec un pourcentage de charbon beaucoup plus faible que le mix mondial, le mix énergie primaire du Groupe se compare favorablement au mix mondial calculé par l'AIE.

## 4.1.2. BNP PARIBAS EXPLORE DES MÉTHODOLOGIES DE MESURE DE L'EMPREINTE CLIMATIQUE DE SES PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT

### BNP PARIBAS CARDIF S'APPUIE SUR DIFFÉRENTS INDICATEURS CLIMAT RELATIFS À SES PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT

BNP Paribas Cardif publie également plusieurs indicateurs de reporting relatifs à son portefeuille d'investissement, listés dans le Tableau 4. Ils sont présentés et développés plus en détail dans le rapport consacré à leur Stratégie d'investissement responsable<sup>26</sup>.

En particulier, **BNP Paribas Cardif publie depuis 2017 la température des titres vifs du portefeuille, en utilisant plusieurs méthodologies de calcul.** En l'absence d'une méthodologie de référence approuvée par les superviseurs financiers, BNP Paribas Cardif utilise deux méthodes dont les résultats diffèrent :

- *Carbon Impact Analytics* (CIA), réalisée en utilisant les données du cabinet Carbone 4 en collaboration avec la société Mirova ;
- *Science-Based 2°C Alignment* (SB2A), réalisée par *I Care & Consult*.

Ces deux méthodes se basent principalement sur le scénario 2°C (2DS) de l'Agence Internationale de l'Énergie. Les performances climat des entreprises sont analysées et comparées à ce qu'elles devraient être dans un scénario bas carbone, et l'écart de performance est converti en « température équivalente ».

Les températures des portefeuilles résultant de l'application des deux méthodes, présentées dans le Tableau 5, sont significativement différentes : celles issues de la méthode SB2A sont nettement moins élevées. Cela s'explique notamment par le fait que la méthode CIA prend en compte la performance carbone liée à l'activité actuelle de l'entreprise sans intégrer les dynamiques de réduction passées ou annoncées de l'entreprise, ce qui a comme conséquence de tirer vers le haut le calcul d'une « température équivalente de portefeuille ».

En présentant les résultats de ces deux méthodes, BNP Paribas Cardif souhaite contribuer aux débats de place. La recherche et l'assimilation de nouveaux indicateurs pertinents permettent d'intégrer des objectifs climatiques aux décisions d'investissement de long terme.



Tableau 4 | Principaux indicateurs de reporting climat appliqués aux investissements de BNP Paribas Cardif

CLASSE D'ACTIFS	INDICATEUR	OBJECTIF
<b>OBLIGATIONS D'ENTREPRISE</b>	Emissions évitées, en tCO <sub>2</sub> e/M€ investi	Quantifier l'impact des investissements en termes d'émissions de gaz à effet de serre
<b>OBLIGATIONS D'ETAT</b>	Intensité carbone, en tCO <sub>2</sub> e/M€ PIB	Quantifier l'impact des investissements sur le réchauffement climatique
	Part de chaque source d'énergie dans le mix énergétique des pays	Connaître et suivre l'alignement des mix énergétiques des investissements au mix énergétique menant vers la trajectoire 2°C (AIE, 2025/2050)
<b>ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES PRODUCTRICES D'ELECTRICITE</b>	Part de chaque source d'énergie dans la production d'électricité	Connaître et suivre l'alignement des mix énergétiques des investissements dans les « utilities » avec le mix énergétique menant vers la trajectoire 2°C (AIE, 2030)
<b>ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES</b>	Intensité carbone en tCO <sub>2</sub> e/M€ CA et en tCO <sub>2</sub> e/M€ VE (Valeur d'entreprise)	Déterminer la contribution des investissements au réchauffement climatique
	Température du portefeuille, en °C	Déterminer le « potentiel de réchauffement » des portefeuilles

Tableau 5 | Estimations de températures de portefeuilles de BNP Paribas Cardif

MÉTHODOLOGIE UTILISÉE	ANNÉE	PORTEFEUILLE ACTIONS	PORTEFEUILLE OBLIGATIONS
SB2A	2020	2,6°C	2,4°C
CIA D'ETAT	2020	3,5°C	2,8°C

### BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT ESTIME L'EMPREINTE CARBONE DE SES PORTEFEUILLES D'INVESTISSEMENT

**BNP Paribas Asset Management mesure et publie l'empreinte carbone de ses portefeuilles**, une estimation des émissions de GES financées. L'approche s'appuie sur l'empreinte carbone de chaque entreprise du portefeuille, l'empreinte carbone de celui-ci étant la moyenne pondérée des empreintes carbone de chaque entreprise détenue. L'empreinte carbone du fond correspond ainsi à la part des émissions des sociétés qui peut lui être allouée, compte tenu du pourcentage de détention de chaque entreprise. Ces statistiques apparaissent dans les rapports mensuels des fonds et sont comparées aux émissions des indices de référence<sup>27</sup>.

À ce stade seules les émissions directes et indirectes (Scopes 1 et 2) des entreprises sont prises en compte.

### 4.1.3. BNP PARIBAS MESURE SA CONTRIBUTION À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE SES CLIENTS

Dans ses différents métiers, BNP Paribas mesure le déploiement des offres qu'il propose pour accompagner la transition énergétique et écologique de ses clients.

<p><b>EN BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT, EN 2020 :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le montant des financements pour le secteur des énergies renouvelables s'est élevé à 17,8 milliards d'euros</b>, proche de l'objectif de 18 milliards d'euros à fin 2021 avec un an d'avance ;</li> <li>• BNP Paribas était le <b>deuxième acteur mondial du marché des obligations vertes</b> (green bonds) selon Bloomberg, avec 10,8 milliards d'euros en tant que teneur de livre pour ses clients ;</li> <li>• BNP Paribas a souscrit des <b>Sustainability Linked Loans (SLL) dont un des critères est la réduction des émissions de GES pour un montant total de 4,5 milliards d'euros</b><sup>28</sup> ;</li> <li>• Les <b>indices climats lancés par BNP Paribas ont levé 1,4 milliard d'euros</b>, portant le total levé depuis 2015 sur ces indices à 4,1 milliards d'euros.</li> </ul>
<p><b>EN BANQUE DE DÉTAIL ET MÉTIERS SPÉCIALISÉS, EN 2020 :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le soutien de la Banque de Détail en France à la transition énergétique des petites et moyennes entreprises françaises s'est élevé à 3,1 milliards d'euros ;</li> <li>• <b>Le montant des prêts verts octroyés par BNP Paribas Fortis pour financer des travaux de réduction de la consommation d'énergie des logements s'est élevé à 3,8 milliards d'euros</b> ;</li> <li>• Environ 21 millions de livres sterling ont été engagés au Royaume-Uni en 2020 pour la rénovation des logements ;</li> <li>• <b>Le volume total d'encours de BNP Paribas Personal Finance dédié à la transition énergétique s'élevait à 2,2 milliards d'euros</b> à fin 2020, en hausse de 5 % par rapport à 2019 ;</li> <li>• <b>L'exposition de crédit sur les véhicules hybrides et électriques proposés par Arval s'est élevée à 2,3 milliards d'euros</b>, contre 1,3 milliard d'euros en 2019 ;</li> <li>• L'offre de financement de stations de recharge pour véhicules électriques de BNP Paribas Leasing Solutions a été souscrite à hauteur de 4 millions d'euros.</li> </ul>
<p><b>EN GESTION D'ACTIFS ET ASSURANCE, EN 2020 :</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Les fonds verts de BNP Paribas Asset Management, investis notamment dans les énergies alternatives et l'efficacité énergétique représentaient au 31 décembre 2020 18,4 milliards d'euros d'encours</b> ;</li> <li>• BNP Paribas Asset Management s'est opposé à 451 résolutions dans 66 assemblées générales (contre 61 dans 16 assemblées générales en 2019), en grande partie pour des raisons liées au climat, et a voté pour 32 propositions d'actionnaires dans le domaine de l'environnement et du changement climatique ;</li> <li>• <b>La valeur de marché des investissements à impacts positif sur des thématiques environnementales de BNP Paribas Cardif a atteint 8,1 milliards d'euros</b> en fin d'année, dont 3,9 milliards d'euros d'obligations vertes et 2,9 milliards d'euros d'investissement en immobilier certifié ;</li> <li>• <b>Les encours en fonds verts (fonds et ETF) de BNP Paribas Wealth Management (WM) se sont élevés à 6,7 milliards d'euros</b> à fin 2020, en progression de 69% depuis fin 2019 ;</li> <li>• Le fonds « European Impact Property Fund » (« EIPF ») de BNP Paribas Real Estate Investment Management, lancé en 2020 avec pour objectif d'être en ligne avec l'Accord de Paris, disposait d'ores et déjà de 160 millions d'euros d'engagements en capital en fin d'année.</li> </ul>

### 4.1.4. BNP PARIBAS MESURE SES ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le Groupe BNP Paribas mesure et publie chaque année ses émissions opérationnelles de GES, en convertissant en tonnes équivalentes de CO<sub>2</sub> (teqCO<sub>2</sub>, prenant en compte les six GES du protocole de Kyoto) les énergies consommées dans les bâtiments et dans les moyens de transport utilisés par les collaborateurs pour leurs déplacements professionnels. En 2020, le Groupe a émis 347 kteqCO<sub>2</sub> au total, réparties de la manière suivante (Figure 23) :

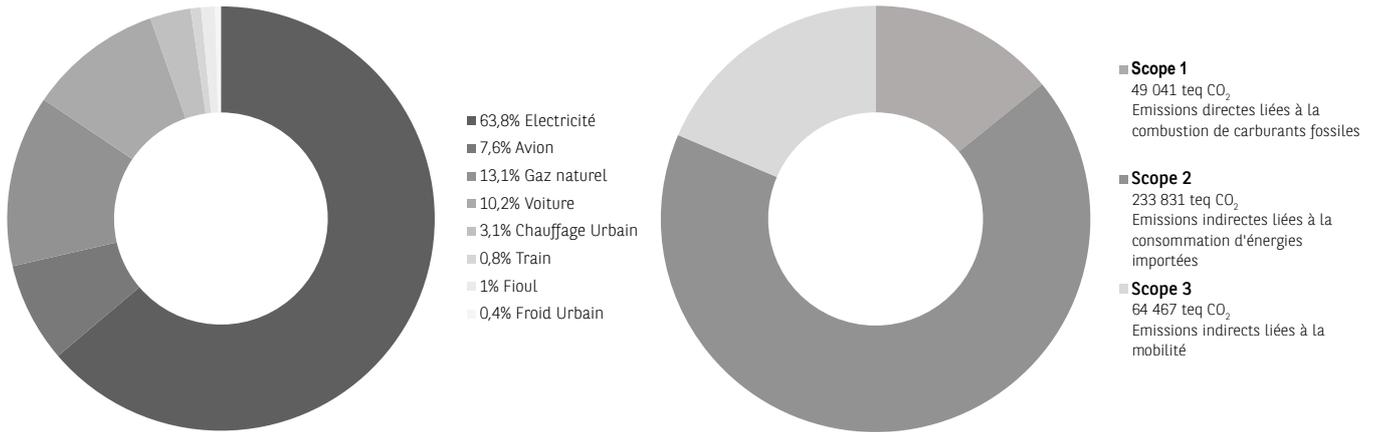


Figure 23 | Répartition des émissions opérationnelles de GES de BNP Paribas, par type et par scope

Rapportées à l'effectif du Groupe, les émissions opérationnelles de gaz à effet de serre s'élevaient à 1,8 teqCO<sub>2</sub>/ETP, en baisse de 23 % par rapport à 2019 et de plus de 40 % par rapport à 2012 (Tableau 6).

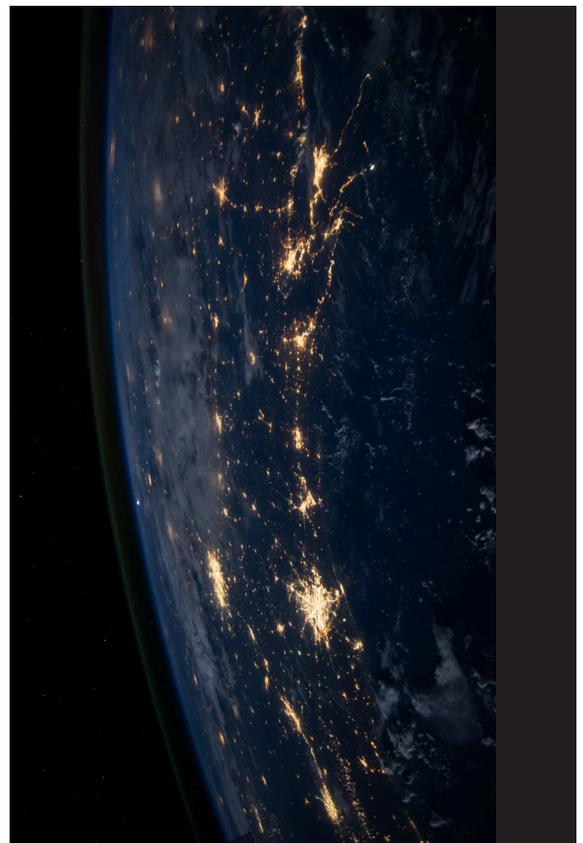
Une partie significative de la diminution observée en 2020 est attribuable à la pandémie liée à la Covid-19, du fait d'une présence restreinte dans les immeubles du Groupe et d'une forte limitation des déplacements professionnels. Cette diminution doit être relativisée pour intégrer l'augmentation des émissions due à l'accroissement de consommation d'énergie au domicile lié au travail à distance. Le Groupe a souhaité l'évaluer à partir de moyennes issues de références externes reconnues, et l'a approximativement estimée à 26 kteqCO<sub>2</sub> globalement.

Tableau 6 | Evolution des émissions directes de GES de BNP Paribas depuis 2012

INDICATEUR	2012	2017	2018	2019	2020	OBJECTIF 2020
BILAN D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (TEQCO <sub>2</sub> /ETP)	3,21	2,54	2,45	2,32	1,80	2,41

Ces calculs incluent donc l'ensemble des émissions directes du Groupe (Scope 1) et de ses émissions indirectes liées aux achats d'énergie (Scope 2), ainsi que ses émissions indirectes liées aux trajets professionnels (soit le Scope 3.6 au sens du GHG Protocol).

La majeure partie du Scope 3 de BNP Paribas relève *a priori* des émissions financées (i.e. l'empreinte carbone de ses clients). Comme indiqué ci-après, le Groupe s'intéresse à des méthodologies de place mesurant l'empreinte carbone des banques, par exemple *Partnership for Carbon Accounting Financials* (PCAF).



## 4.1.5. BNP PARIBAS SOUTIENT DIFFÉRENTES INITIATIVES MÉTHODOLOGIQUES COLLECTIVES

Afin de contribuer au développement de méthodologies reconnues et partagées entre acteurs financiers, le Groupe :

- soutient et met en œuvre les recommandations de la **Task Force on Climate-related Financial Disclosures** (TCFD) et publie des informations en ligne avec ces recommandations. Outre le présent rapport, une synthèse de ces informations, intitulée « Synthèse de la gestion des enjeux liés au climat » est présentée au paragraphe 7.6 du Document d'enregistrement universel 2020 ;
- s'est également engagé auprès de la **Science Based Target initiative** (SBTi). Cette coalition accompagne les entreprises souhaitant se fixer des objectifs environnementaux en ligne avec ceux de l'Accord de Paris. En octobre 2020, la SBTi a publié une méthodologie pilote pour les entreprises du secteur financier, actualisée en avril 2021. BNP Paribas teste cette méthodologie pour vérifier son applicabilité concrète en dialoguant régulièrement avec la SBTi ;
- s'intéresse aux autres méthodologies de place mesurant l'empreinte carbone des banques, par exemple **Partnership for Carbon Accounting Financials** (PCAF) ;
- a signé le **Collective Commitment to Climate Action** (CCCA) sous l'égide de l'UNEP FI qui soutient les banques dans leur transition vers une économie net zéro et a publié un guide s'appliquant à la détermination d'objectifs par les banques signataires de la **Net Zero Banking Alliance** (NZBA).

Par ailleurs, différentes parties prenantes ont évalué les engagements et initiatives de BNP Paribas relatives au climat, reconnaissant sa performance (Encadré 11).



### Encadré 11 | L'action de BNP Paribas relative au climat est évaluée positivement par différents acteurs externes

Les engagements et les actions de BNP Paribas en faveur de la lutte contre le changement climatique sont reconnus par divers acteurs externes.

L'ensemble de ces initiatives a permis au Groupe d'obtenir en 2020 la **note A- attribuée par le Carbon Disclosure Project (CDP)** et un score de **100/100 pour son reporting environnemental comme pour sa stratégie climat dans le cadre du Corporate Sustainability Assessment (CSA) 2020 de l'agence de notation extra-financière SAM.**

En 2020, EcoAct a classé BNP Paribas comme meilleure entreprise du CAC 40 en termes de performance en matière de reporting climat.

En outre, l'**ONG ShareAction a positionné en 2020 BNP Paribas en première position de son classement Banking on a Low-Carbon Future.** Dans ce rapport, ShareAction évalue les 20 plus grandes banques européennes sur leur gestion des risques et opportunités associés au changement climatique. BNP Paribas est en première position parmi les trois seules banques de la catégorie *Leaders* ; sa note générale s'établit à 63,2 % contre une moyenne des banques à 39,9 %. BNP Paribas se démarque en particulier dans les domaines du dialogue et de la collaboration avec les parties prenantes sur les sujets climatiques, ainsi que de l'intégration des sujets climatiques dans sa gouvernance et sa stratégie. C'est la deuxième fois consécutive que BNP Paribas ressort du classement Banking on Climate Change de ShareAction (après la première édition du rapport en 2017) comme la 1ère banque européenne en matière de gestion des risques et opportunités liés au climat.

# 4.2

## BNP PARIBAS S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS QUANTITATIFS POUR LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

L'action de BNP Paribas face aux enjeux climatiques s'articule autour de différents objectifs :

- BNP Paribas s'engage à aligner ses activités de crédit et d'investissement pour compte propre avec une trajectoire de neutralité carbone ;
- BNP Paribas revoit ses objectifs de financement de la transition dans le cadre de l'élaboration de son plan stratégique 2022-2025 ;
- BNP Paribas s'est fixé des objectifs de réduction de ses émissions opérationnelles.

### 4.2.1. BNP PARIBAS S'ENGAGE À ALIGNER SES ACTIVITÉS DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT POUR COMPTE PROPRE AVEC UNE TRAJECTOIRE DE NEUTRALITÉ CARBONE

Renforçant son ambition d'aligner ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris, BNP Paribas a décidé en avril 2021 d'adhérer à la **Net Zero Banking Alliance (NZBA)**, lancée par l'Initiative Finance de l'ONU Environnement (UNEP-FI).

Dans le cadre de cette alliance, BNP Paribas s'engage à :

- **Aligner les émissions de gaz à effet de serre induites par ses activités de crédit ainsi que d'investissement pour compte propre** avec la trajectoire requise pour atteindre la **neutralité carbone en 2050** ;
- **Se fonder sur des scénarios de transition crédibles et publiés** par des instances reconnues (GIEC, AIE) ;

- **Faire porter en priorité ses efforts sur les secteurs les plus émetteurs de gaz à effet de serre** et jouant un rôle clé dans la transition vers une économie neutre en carbone ;
- **Se fixer des objectifs intermédiaires**, au plus tard pour 2030 ;
- **Publier annuellement ses progrès et les plans d'action associés.**

En outre, BNP Paribas prend un premier engagement intermédiaire de **réduction de 10% d'ici 2025 du montant de son exposition de crédit aux activités d'exploration-production de pétrole et de gaz**, soit une trajectoire plus ambitieuse que celle du scénario SDS de l'AIE, aligné sur l'Accord de Paris. Cet engagement, aujourd'hui fondé sur les expositions de crédit, sera progressivement complété par d'autres outils de mesure, comme les émissions de CO<sub>2</sub>.

### 4.2.2. BNP PARIBAS REVOIT SES OBJECTIFS DE FINANCEMENT DE LA TRANSITION DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DE SON PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025

BNP Paribas construit actuellement son plan stratégique de développement pour la période 2022-2025. La contribution aux Objectifs du Développement Durable (ODD) en est un axe important et fait l'objet d'un *Sustainable Business Development Plan* dont la transition énergétique est l'un des cinq thèmes. Ce plan aboutira notamment à l'actualisation et la définition d'objectifs chiffrés liés au financement de la transition énergétique.

Dans l'attente de ces nouveaux objectifs, les objectifs de financement de la transition énergétique sont les suivants :

- **atteindre 18 milliards d'euros de financements pour le secteur des énergies renouvelables fin 2021** ;
- **financer la transition écologique des navires à hauteur d'1 milliard d'euros d'ici 2025.**

D'autres objectifs ont été pris au niveau de certains métiers. Les objectifs clés sont récapitulés dans le Tableau 7, page suivante.

Le Groupe s'est également fixé l'objectif plus large englobant la transition énergétique, d'augmenter de 10 milliards d'euros par an, en moyenne sur la période 2019-2021 le montant des financements aux entreprises en faveur de la transition énergétique et des secteurs considérés comme contribuant directement aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Ce montant s'élevait à 188 milliards d'euros en 2020.

### 4.2.3. BNP PARIBAS S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS DE RÉDUCTION DE SES ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES

Au vu des incertitudes sur les modalités de travail et les déplacements professionnels liés la situation sanitaire mondiale pour 2021, BNP Paribas a conservé **l'objectif d'émissions opérationnelles de 2,31 teqCO<sub>2</sub>/ETP pour 2021** avant la pandémie de Covid-19.

# 4.3

## SYNTHESE DES INDICATEURS ET OBJECTIFS CLES

Le Tableau 7 ci-dessous récapitule les principaux indicateurs et objectifs clés utilisés par BNP Paribas pour suivre et piloter sa gestion des enjeux liés au climat

Tableau 7 | Indicateurs et objectifs clés de BNP Paribas relatifs aux enjeux climatiques

PÔLE	INDICATEUR	PÉRIMÈTRE	VALEUR 2019	VALEUR 2020	UNITÉ	OBJECTIF
<b>BANQUE DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b> 	Alignement des activités de crédit et d'investissement pour compte propre avec une trajectoire de neutralité carbone	Groupe	Se référer à la section 4.1.1			Alignement avec la trajectoire requise pour atteindre la neutralité carbone en 2050
	Part du charbon dans l'extraction d'énergies fossiles financée	Groupe	2,4	1,5	%	0 % : - en 2030 dans l'OCDE et l'Union Européenne - en 2040 pour le reste du monde
	Part du charbon dans le mix électrique financé, en capacité	Groupe		10,4	%	
	Exposition de crédit aux activités d'exploration-production de pétrole et de gaz	Groupe				-10% d'ici 2025
	Montant des financements consacrés aux énergies renouvelables	Groupe	15,9	17,8	Md €	18 Mds€ en 2021
	Financement de la transition écologique des navires	Groupe			Md €	1 Md € d'ici 2025
	Montant des <i>Sustainability Linked Loans</i> directement souscrits par la Banque dont un des critères est la réduction des émissions de gaz à effet de serre	Groupe	2,9	4,5	Md €	
	Montant cumulé des obligations vertes structurées et placées	Groupe	9,8	10,8	Md €	
<b>BANQUE DE DÉTAIL ET MÉTIERS SPÉCIALISÉS</b> 	Exposition de crédit sur les véhicules hybrides et électriques	Arval	1,3	2,3	Md €	
	Nombre de véhicules électrifiés au sein de la flotte en leasing,	Arval				500 000 en 2025
<b>GESTION D'ACTIFS ET ASSURANCE</b> 	Encours des fonds verts gérés par BNPP Asset Management	BNPP AM	11,6	18,4	Md €	
	Montant des investissements verts	BNPP Cardif	3,7	8,1	Md €	
	Encours des fonds verts (fonds + ETF) de BNPP Wealth Management	BNPP WM	4	6,7	Md €	
<b>OPÉRATIONS</b> 	Emissions de GES (Scopes 1+2+déplacements professionnels), par ETP	Groupe	2,32	1,80	tCO <sub>2</sub> eq/ETP	2,31 en 2021



# CONCLUSION

Leader européen des services bancaires et financiers fort de près de 200 000 collaborateurs, acteur majeur du financement de l'économie mondiale, BNP Paribas prend une place active dans la réponse collective aux défis du changement climatique depuis plus de 10 ans.

Elaborer ce rapport TCFD est un élément clé de son action. Partager publiquement analyses, initiatives et engagements individuels et communs contribue, BNP Paribas en est convaincu, aux changements systémiques que requiert l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris.

Il s'agit également d'un exercice bénéfique pour BNP Paribas. Sa rédaction est une occasion supplémentaire de sensibilisation et de mise en commun de savoir-faire, d'expertises et de retours d'expériences entre métiers et entre fonctions. Une fois finalisé, ce rapport est un excellent support pour échanger avec l'ensemble des parties prenantes du Groupe, en interne comme en externe, partager les bonnes pratiques, encourager les changements, participer à l'émulation collective. Mis à disposition de tous, il suscite des réactions de nos parties prenantes qui poussent BNP Paribas à poursuivre l'amélioration de ses pratiques.

**Face aux défis considérables posés par les dérèglements du climat, BNP s'engage, agit avec détermination, collabore avec ses parties prenantes.** Le Groupe anticipe les risques et saisit les opportunités, assurant ainsi la résilience et la pérennité de son activité. C'est à cette condition qu'il pourra continuer à jouer pleinement son rôle d'accompagnement et de financement de l'économie dans sa transition et son adaptation à un monde dont le climat change.

**Très mobilisé, mais aussi très conscient des enjeux, BNP Paribas reste humble et lucide face à l'ampleur de la tâche à accomplir collectivement.** C'est dans cet état d'esprit qu'a été écrit ce rapport, point d'avancement d'une démarche en amélioration continue, année après année. Le changement climatique est le défi de toute une génération et, toute action, malgré l'urgence, s'inscrit dans le temps long.



# GLOSSAIRE

2DS : <i>2 Degree Scenario</i>	GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC en anglais)	SDS : <i>Sustainable Development Scenario</i> (scénario développé par l'AIE)
ACPR : Autorité de contrôle prudentiel et de résolution	GRESB : <i>Global Real Estate Sustainability Benchmark</i>	SEC : <i>Securities and Exchange Commission</i>
AIE : Agence internationale de l'énergie	HQE : Haute qualité environnementale	SLL : <i>Sustainability-Linked Loans</i>
AM : <i>Asset Management</i>	IDDDRI : Institut du développement durable et des relations internationales	SMI : <i>Sustainable Markets Initiative</i>
AMF : Autorité des marchés financiers	IIASA : <i>International Institute for Applied Systems Analysis</i>	SSP : <i>Shared Socioeconomic Pathways</i>
BCE : Banque centrale européenne	INRA : Institut national de la recherche agronomique	STEP : <i>Stress-Testing</i> et planification étendue
BNL : <i>Banca Nazionale del Lavoro</i>	IPCC : <i>Intergovernmental Panel on Climate Change</i> (GIEC en français)	STFS : <i>Stress Testing &amp; performance Synthesis</i>
BREAM : <i>Building Research Establishment</i> (BRE) <i>Environmental Assessment Model</i>	ISO : <i>International Standard Organization</i>	TCFD : <i>Task force for Climate related Financial Disclosure</i>
CA : <i>Chiffre d'affaires</i>	KYC : <i>Know Your Customer</i>	TEG : <i>Technical Expert Group</i> (on Sustainable Finance)
CAC : Commissaire aux comptes	LEED : <i>Leadership in Energy and Environmental Design</i>	TSVCM : <i>Task force on Scaling Voluntary Carbon Markets</i>
CCCA : <i>Collective Commitment to Climate Action</i>	LT : Long terme	UE : Union Européenne
CCIRC : Comité de contrôle interne, des risques et de la conformité	MRH : Multi-risques habitation	UNEP FI : <i>United Nations Environment Programme Finance Initiative</i> (Initiative Finance de l'ONU Environnement)
CDP : <i>Carbon Disclosure Project</i>	MSU : Mécanisme de surveillance unique	VE : Valeur d'entreprise
CDN : Contributions déterminées au niveau national	MT : Moyen terme	WBCSD : <i>World Business Council on Sustainable Development</i>
CEO : <i>Chief Executive Officer</i>	ND-Gain : <i>Notre-Dame Global Adaptation Initiative</i>	WM : <i>Wealth Management</i>
CFRF : <i>Climate Financial Risk Forum</i>	NGFS : <i>Network for Greening the Financial System</i>	ZEN2050 : (Étude) Zéro émissions nettes en 2050
CGEN : Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et de la RSE	NZBA : <i>Net Zero Banking Alliance</i>	
CIA : <i>Carbon Impact Analytics</i>	OCDE : Organisation de coopération et de développement économique	
CIB : <i>Corporate and Institutional Banking</i>	ODD : Objectifs de Développement Durable (des Nations Unies)	
CISL : <i>Cambridge Institute for Sustainability Leadership</i>	OMI : Organisation Maritime Internationale	
CoE : <i>Center of Expertise</i>	ONG : Organisation non gouvernementale	
COP : <i>Conference of Parties</i>	ONU : Organisation des Nations Unies	
CSA : <i>Corporate Sustainability Assessment</i>	OPC : Organisme de placement collectif	
CT : Court terme	OTI : Organisme tiers indépendant	
DEU : Document d'enregistrement universel	PAB : <i>Paris Aligned Benchmark</i>	
DPEF : Déclaration de performance extra-financière	PACTA : <i>Paris Agreement Capital Transition Assessment</i>	
EBA : <i>European Banking Authority</i>	PCAF : <i>Partnership for Carbon Accounting Financials</i>	
EDE : Économie d'énergie	PF : <i>Personal Finance</i>	
EIS : Études industrielles et sectorielles	PME : Petites et moyennes entreprises	
EMEA : <i>Europe, Middle East, Africa</i>	PRA : <i>Prudential Regulation Authority</i>	
ESG : (Critères) Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance	RAS : <i>Risk Appetite Statement</i>	
EpE : Entreprises pour l'environnement	RCP : <i>Representative Concentration Pathway</i>	
ETF : <i>Exchange Traded Fund</i>	REIM : (BNP Paribas) <i>Real Estate Investment Management</i>	
ETI : Entreprise de taille intermédiaire	RSE : Responsabilité sociale des entreprises	
ETP : Équivalent temps plein	SB2A : <i>Science Based 2 degrees Alignment</i>	
FBF : Fédération bancaire française	SBCC : <i>Sustainable Business Competence Center</i>	
FRB : <i>French Retail Banking</i>	SBTi : <i>Science Based Target initiative</i>	
FCA : <i>Financial Conduct Authority</i>		
GES : Gaz à effet de serre		

# CRÉDITS PHOTOS

## Groupe BNP Paribas

Damien Grenon (p 7), Photothèque Arval (p 26), BNP Paribas Agence Communication Groupe (p 26), Photothèque Real Estate (p 30-31), Photostock BNP Paribas (p 57)

Shutterstock p 9, p 62

## Unsplash

Joel Arbaje (Couverture, 4<sup>ème</sup> de couverture), Philippe Bourhis (p 2, p 4-5) Dan Meyers (p 2, p 12-13), Karsten Wurth (p 2, p 34-35), Jeff Golenski (p 2, p 50-51), Jude Beck (p 8), John Price (p 10), Master Wen AX (p 11), Olivier Mesnage (p 11), William Bossen (p 15), Javier Allegue Barros (p 20), PIXNIO p P 22), Jonathan Larson (p 23), Nathan Anderson (p 24), Mimi Thian (p 27), Christina Wocintechchat (p 30), Jeremy Bishop (p 33), Damien Grenon (p 7), Kenrich Mills (p 37), Jupiter Union (p 38), Redcharlie (p 39), Ivars Krutainis (p 41), Johannes Plenio (p 42), Martin Adams (p 43), Lucy Chian (p 46), Bophomet Zhan (p 49), Nasa (p 49, p 56), Viktor Kiryanov (p 52), Jakob Madsen (p 54), Jill Heyer (p 60)

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
<b>1. GOUVERNANCE DES ENJEUX CLIMATIQUES .....</b>	<b>4</b>
1.1. Le Conseil d'administration supervise la gestion des enjeux climatiques .....	6
1.2. Le management est responsable de l'évaluation et de la gestion des risques et opportunités liés au climat .....	8
<b>2. STRATÉGIE : INTÉGRATION DES ENJEUX CLIMATIQUES À LA STRATÉGIE ET AUX ACTIVITÉS DU GROUPE .....</b>	<b>12</b>
2.1. LES PRINCIPAUX RISQUES ET D'OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS.....	15
2.1.1. Le changement climatique représente des facteurs de risques pour le Groupe .....	15
2.1.2. La transition énergétique et l'adaptation aux dérèglements climatiques constituent également des opportunités pour BNP Paribas.....	17
2.2. BNP PARIBAS INTÈGRE CES RISQUES ET OPPORTUNITÉS DANS SA STRATÉGIE ET SES ACTIVITÉS.....	18
2.2.1. BNP Paribas a pour ambition d'aligner l'ensemble de ses activités avec les objectifs de l'Accord de Paris .....	19
2.2.2. Banque de financement et d'investissement : BNP Paribas finance la transition énergétique .....	23
2.2.3. Banque de détail et métiers spécialisés : BNP Paribas soutient la transition énergétique des PME-ETI et des particuliers et développe des offres vertes innovantes .....	25
2.2.4. Gestion d'actifs et assurance : BNP Paribas accompagne ses clients investisseurs.....	27
2.2.5. BNP Paribas réduit ses émissions opérationnelles et sensibilise ses collaborateurs .....	32
2.3. RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE À DIFFÉRENTS SCÉNARIOS CLIMATIQUES.....	33
<b>3. GESTION DES RISQUES : IDENTIFICATION, ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT .....</b>	<b>34</b>
3.1. PROCESSUS D'IDENTIFICATION ET D'ANALYSE DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT .....	36
3.1.1. Les risques liés au climat sont inclus dans le cadre du processus d'identification des risques de BNP Paribas.....	36
3.1.2. Les risques liés au climat sont également pris en compte dans d'autres dispositifs d'identification des risques du Groupe.....	39
3.1.3. BNP Paribas intègre les risques climatiques aux dispositifs d'analyse par scénarios.....	41
3.1.4. Des travaux exploratoires cherchent à estimer l'impact des risques climatiques sur les portefeuilles de crédit et d'investissement.....	44
3.2. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT ET INTÉGRATION DANS LA GESTION GLOBALE DES RISQUES .....	47
<b>4. INDICATEURS ET OBJECTIFS EMPLOYÉS POUR ÉVALUER ET GÉRER LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT .....</b>	<b>50</b>
4.1. BNP PARIBAS A MIS EN PLACE DES INDICATEURS POUR ÉVALUER, SUIVRE ET PILOTER LES ENJEUX CLIMATIQUES .....	52
4.1.1. BNP Paribas mesure l'alignement de son portefeuille de crédits avec des scénarios de neutralité carbone.....	52
4.1.2. BNP Paribas explore des méthodologies de mesure de l'impact de ses portefeuilles d'investissement.....	54
4.1.3. BNP Paribas mesure sa contribution à la transition énergétique de ses clients.....	55
4.1.4. BNP Paribas mesure ses émissions opérationnelles de gaz à effet de serre.....	56
4.1.5. BNP Paribas soutient différentes initiatives méthodologiques collectives .....	57
4.2. BNP PARIBAS S'EST FIXÉ DES OBJECTIFS QUANTITATIFS POUR LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT .....	58
4.2.1. BNP Paribas s'engage à aligner ses activités de crédit et d'investissement pour compte propre avec une trajectoire de neutralité carbone.....	58
4.2.2. BNP Paribas revoit ses objectifs de financement de la transition dans le cadre de l'élaboration de son plan stratégique 2022-2025 .....	58
4.2.3. BNP Paribas s'est fixé des objectifs de réduction de ses émissions opérationnelles .....	58
4.3. SYNTHÈSE DES INDICATEURS ET OBJECTIFS CLÉS.....	59
CONCLUSION .....	61
GLOSSAIRE.....	63



Ref: TCFD\_2020\_BNPP\_FR



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change